

L'EURE-ET-LOIR

première province vers l'ouest

LIBRE NOTRE SUPPLEMENT PAGES 15 A 22

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA; Maroc, 1 Dir.; Tunisie, 100 m.; Allemagne, 1 DM; Belgique, 1 B.; Canada, 50 c.; Danemark, 2,75 kr.; Espagne, 20 pes.; Grande-Bretagne, 10 p.; Grèce, 15 dr.; Iran, 45 rials; Italie, 250 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 10 fr.; Norvège, 2,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 1 esc.; Suède, 2 kr.; Suisse, 0,80 fr.; U.S.A., 80 cts.; Yougoslavie, 1 n. din.

1, rue des Italiens 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4397-23 Paris Téléc. Paris 65575 Tél. : 770-91-29

DIPLOMATIE, DÉFENSE NATIONALE ET TENSION SOCIALE

LES GUERRES D'INDOCHINE

PROPOS INSOLITES A MOSCOU

C'est une démarche pour le moins insolite que M. Chirac compte entreprendre auprès de M. Brejnev, si du moins l'on s'en tient aux premières indications, plus ou moins rétractées depuis, qu'il a cru devoir donner à l'avance aux journalistes. En se réservant d'évoquer avec le secrétaire général du P.C. soviétique l'attitude des communistes français sur les problèmes de la défense, le premier ministre appelle en effet, comme le relève M. Marchais, le chef d'une grande puissance à « s'engager dans les affaires intérieures françaises ».

A première vue, mais à première vue seulement, le propos de M. Chirac peut paraître habile. Personne ne saurait contester les liens qui unissent sur le plan moral les « partis frères » soviétique et français. Depuis toujours, et malgré la tension créée en 1958 par l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, la politique étrangère du P.C.F. a consisté à défendre l'U.R.S.S. les thèses et les intérêts du « premier pays du socialisme »; c'est d'ailleurs là, vu de Moscou, l'un des critères selon lesquels on apprécie la « fidélité » à l'« internationalisme prolétarien ».

Le même décalage est observé en matière de défense. Le P.C.F. — et le programme commun de la gauche — demande à la renouveau la forme de frappe nucléaire stratégique française, alors que les dirigeants soviétiques ont cessé d'élever des objections à ce sujet; M. Brejnev l'a dit expressément à Georges Pompidou d'abord, à M. Giscard d'Estaing ensuite.

Sans doute l'U.R.S.S. ne serait-elle pas fâchée de voir la France abandonner son programme nucléaire, mais en attendant elle fait savoir aux Américains que les sous-marins français lance-missiles doivent être comptés dans l'arsenal occidental. De même, elle ne verrait évidemment aucune objection à un retrait de la France de l'alliance. Mais elle a pris son parti tant du programme nucléaire de la France que de son appartenance à cette alliance.

Cela dit, il est fort probable que M. Brejnev répondra à M. Chirac — si même il lui donne l'occasion d'évoquer cette « question » — que les activités du P.C. français ne le regardent pas. Les liens entre les deux partis sont surtout d'ordre idéologique et, si elles sont assez fréquentes, leurs rencontres ne se traduisent pas par des « consignes ». En tout cas, la diplomatie soviétique a toujours bien pris soin de distinguer entre les relations entre partis et les relations entre États. Aux dirigeants occidentaux de « gérer leur crise » et de l'arranger avec leurs partis communistes; à leurs interlocuteurs soviétiques de parler existence pacifique, coopération politique et échanges économiques.

Par sa « petite phrase » en tout cas, M. Chirac a donné l'impression de vouloir mettre M. Brejnev dans l'embarras et de violer les règles du jeu. Ce n'est sans doute pas pour lui que l'on fera une exception.

L'«escalade» du gouvernement répond à celle du P.C.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a réitéré, avec beaucoup de vigueur, vendredi soir 21 mars, les propos tenus la veille, à Moscou, par M. Jacques Chirac, et selon lesquels le P.C.F. cherche à « saper les bases » de la défense nationale. Le leader communiste accuse le premier ministre de « grossière provocation » et estime que son comportement « manque à la fois de dignité et de sérieux ».

C'est un nouvel épisode, marquant, du combat singulier que se livrent depuis plusieurs semaines le pouvoir et le parti communiste, mais qui risque de se situer, cette fois, sur le plan international, comme ce fut le cas naguère des déclarations de M. Pomiatowski au Sénat.

Il est bien normal que la tension sociale qui persiste depuis plusieurs semaines dans divers secteurs, à commencer par celui de la région Renault, contribue, moins de quinze jours avant la rentrée du Parlement (2 avril), à stériliser le climat politique. Ce processus n'en est pas moins bien particulier dans la mesure où il met en relief l'aggravation de l'antagonisme entre employeurs et grévistes, certes, mais aussi et surtout entre le pouvoir et le parti communiste.

C'est contre la C.G.T. que la direction de Renault a décidé, vendredi, d'entreprendre une action judiciaire en dommages-intérêts, mais c'est d'abord contre le P.C.F. et contre lui seul, que le gouvernement paraît déterminé à passer à l'offensive.

Le ton monte

Commentant les incidents survenus mercredi au ministère du travail et de l'emploi, peut-être excessive qu'a eu, de leur donner — un peu trop ostensiblement — M. Michel Durafour, les porte-parole, les militants et les députés du P.C.F. ont respectivement employé les expressions de « lamentable diversion », de « grossière provocation » et de « manœuvre de diversion ». Sans aller jusque-là, on est fondé à éprouver l'impression d'une campagne gouvernementale orchestrée dont le ton monte peu à peu. M. Pomiatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, ne procéda-t-il pas à un « amalgame singulier et dangereux » lorsqu'il signifièrent tout à la fois, dans la même phrase d'un même discours, l'« assassinat raciste », le « développement de la criminalité », la « montée de la violence lâche et gratuite » et l'« occupation illégale et violente des bâtiments publics » ? Le chef du gouvernement lui-même est-il bien inspiré de saisir l'occasion de son voyage à Moscou pour régler son affaire au P.C.F., accusé de « saper la défense nationale française, ce qui a conduit M. Marchais à parler à son tour vendredi soir, de « grossière provocation » ?

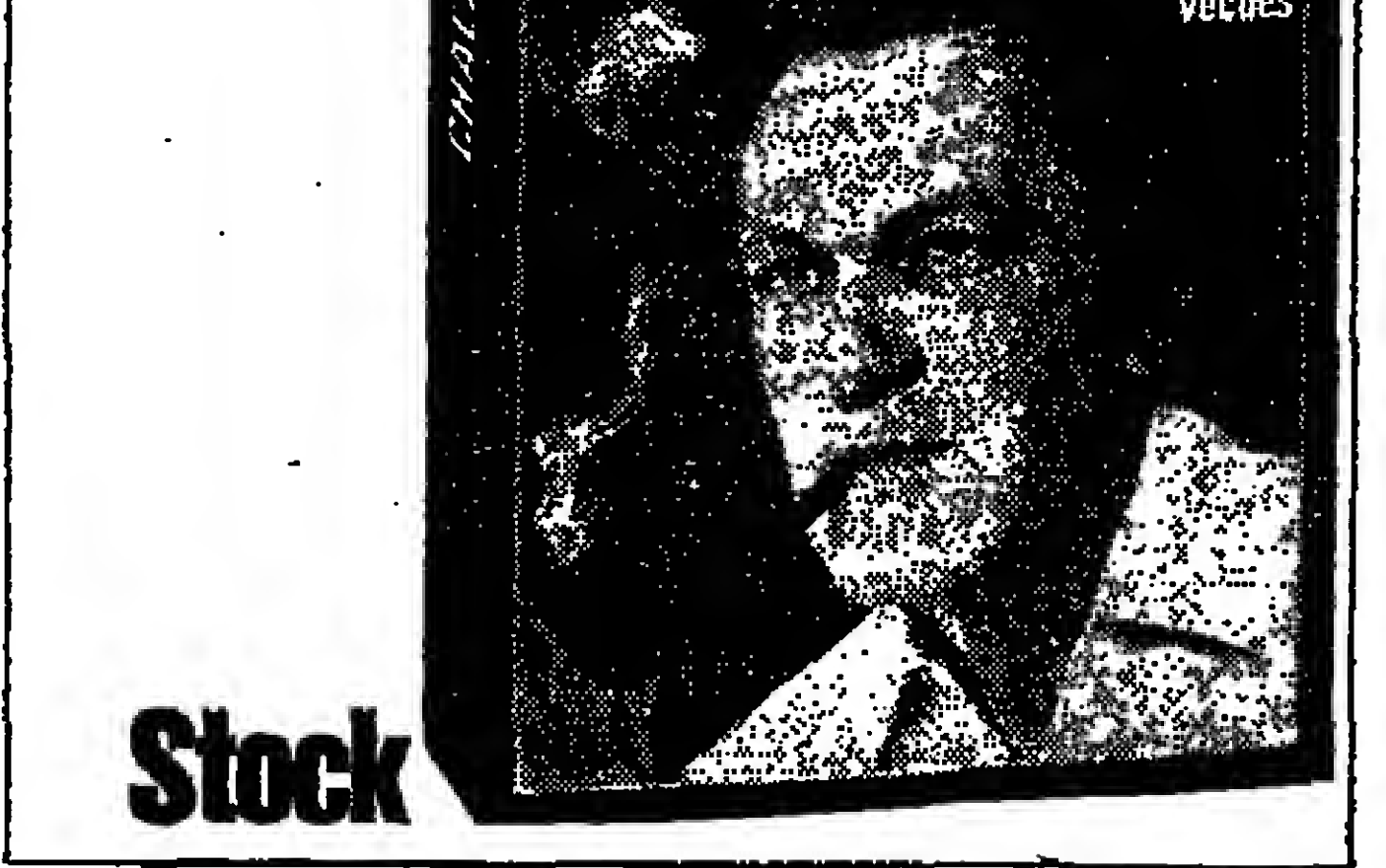
La tentation est évidemment très grande d'établir un lien entre ces diverses prises de position et plusieurs précédents. Celui du 19 février, jour où M. Bourges, ministre de la défense, avait accusé de « duplicité » un parti responsable, ou celui du 17 mars, jour où M. Durafour, ministre du travail, avait reproché au P.C.F. de « saper les bases de la défense nationale française ».

Le poids spécifique et la position stratégique de la France lui interdiraient le désarmement unilatéral et la neutralité. Il se pourrait-elle que son geste, exemplaire, n'aurait sans doute aucun effet : le désarmement général pétième depuis trente ans, le contrôle des armements, n'empêche pas une course démesurée entre les Deux Grands. La sécurité pan-européenne est dans les limbes, la défense de l'Europe de l'ouest bloquée. Reste l'atlantisme ou une politique militaire indépendante : le chef de l'Etat a tranché.

Choix méritoire tant sont nombreux ceux qui jugent notre volonté d'autonomie illusoire et notre force nucléaire sans objet. A leurs yeux, la seule menace est la menace armée soviétique et l'atlantisme l'unique réponse à lui apporter. Inutile de leur opposer que la défense s'inscrit dans un projet politique dont l'élément militaire n'est qu'une donnée. La force nucléaire française, à ce titre, a pourtant un rôle.

(*) Professeur de droit et de sciences politiques à l'Université de Paris-I.

Après «Les chocolats de l'entracte»



Stock

Les syndicats de Renault qualifient de «diversion» l'action judiciaire de la Régie

42 000 ouvriers en chômage technique

Quarante-deux mille ouvriers de la régie Renault vont être mis en chômage technique pour un, deux ou trois jours, selon les établissements. A Sandouville, Cizeau et Douai, plusieurs centaines de métallurgistes ont débarré vendredi pour manifester leur mécontentement.

Ce samedi 22 mars, deux cent cinquante ouvriers de Mans, rejoints par des délégations des autres usines de la Régie, comptent se rendre à 14 heures à l'Hôtel Maitignon, pour réclamer une nouvelle fois l'ouverture de discussions avec la direction. Ils devraient être reçus par un collaborateur du premier ministre chargé des affaires sociales. Quant à l'action en dommages et intérêts intentée contre la C.G.T. par la Régie, elle est qualifiée de « diversion » par les syndicats; selon eux, elle n'empêchera pas la poursuite de la grève perdue du Mans.

Soixante pour cent des ouvriers de la régie Renault auront été réduits au repos forcé ces jours-ci dans les usines qui viennent. Un bon nombre ont déjà connu le chômage technique depuis le début du conflit, et pour eux la perte de salaire est parfois proche de 1 000 F.

La Régie qui a promis de demander le bénéfice du chômage partiel (6 F d'indemnité horaire, sous certaines conditions) pour la partie de son personnel qui se trouve en chômage technique, prendra des mesures de rétorsion. Les ateliers de montage, assurés-elle, sont paralysés par la rupture des approvisionnements en pièces détachées. L'encadrement, commis par le tribunal de cette ville, à la suite de l'action intentée par la C.G.T., a constaté que les stocks s'étaient progressivement épuisés.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 4.)

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 25.)

Les communistes prennent le contrôle d'une nouvelle province au Vietnam

Les alliés des Etats-Unis en Indochine continuent à subir de graves revers. Au Vietnam du Sud, les forces communistes se sont emparées de Gia-Nghiep capitale de la province de Quang-Duc qu'elles contrôlent désormais entièrement, de même qu'un territoire d'un seul tenant long de près de 800 kilomètres sur la frontière occidentale du pays.

Au Cambodge, on indiquait, samedi matin 22 mars, à Phnom-Penh, que le pont aérien assurant le ravitaillement de la capitale était suspendu « pour vingt-quatre heures au moins et très probablement quarante-huit heures » en raison des tirs des Khmers rouges. L'ambassadeur des Etats-Unis a eu un entretien avec le maréchal Lon Nol, alors que les rumeurs concernant un départ du chef de l'Etat cambodgien se font de plus en plus insistantes.

La vie à Phnom-Penh au rythme des roquettes

Phnom-Penh. — Quelle étrange cité que cette capitale encerclée! Parfois, dans le calme de ses quartiers résidentiels, aux rues bordées d'arbres, aux villas coquilles d'un style début de siècle, où circulent encore lentement quelques Mercedes, on en vient à oublier la guerre. Il y a quelques semaines encore, dîners et réceptions agrémentaient la vie sociale. On se réunissait pour un bridge, en regardant parfois sur un couvre-feu sans rigueur. Le club sportif avait traversé sans encombre tous les régimes avant que la peur des roquettes et le départ des étrangers ne le privent de ses clients.

Avec l'évacuation des nationaux de tous les pays européens à l'exception des Soviétiques, semble-t-il, dont les ambassades sont désormais fermées, le petit monde des étrangers s'est réduit comme une peau de chagrin malgré l'apport des journalistes.

L'envoi des Britanniques pour Saigon, le 21 mars, ne s'est pas fait sans incident. Alors que cinq roquettes explosaient, on embarquait du champagne sous le regard impassible de l'attaché militaire, le lieutenant-colonel Alexander de la Cour. Pendant ce temps, des ouvriers continuaient, imperturbables, à repeindre les grilles de la chancellerie en bleu clair, et à blanchir les murs de l'enceinte. L'ancien hôtel Royal, l'hôtel Phnom, n'a pas changé non plus, bien qu'il soit, comme le reste de la ville, privé d'électricité et d'eau potable depuis la grande partie de la journée.

Ceux que cela arrange répètent que « tout reste comme avant » et se bercent d'une fausse quiétude troublée à peine par les avis d'évacuation qu'on lance les ambassades. Tant qu'il reste de la bière, du pain et de la riz, que la « Taverne » reste ouverte, que les plaisirs de l'existence demeurent à la portée de ceux qui peuvent se les offrir, pourquoi s'en faire ? D'autant que les Cambodgiens que l'on fréquente conservent eux aussi un solide optimisme et des moyens financiers substantiels.

On pourrait croire que la présence à portée de roquette, parfois de mortier ou de mitrailleuse, des Khmers rouges venus de ce monde inconnu et redouté des campagnes effraie fonctionnaires, hommes d'affaires et commerçants. Les personnes qui l'ont pas grand-chose de bon à attendre d'un changement de régime ne semblent pourtant pas s'en affecter. Les bureaux continuent à fonctionner au ralenti, et la guerre n'a en rien accru la productivité : on ne travaille pas l'après-midi, et bien des bureaux sont vides.

La guerre se glisse cependant sournoisement dans le monde des riches. Le lundi et le jeudi, les restaurants sont fermés, à l'exception de deux ou trois établissements qui servent les étrangers et qui affichent un panneau limitant l'entrée aux « diplomates, membres des organisations humanitaires, journalistes, correspondants et étrangers ». Mendicants et infirmes, tireurs de pousse sans clients, prostituées par nécessité, attendent le « riche » à la sortie des petits lieux d'opulence dans lesquels ils se réfugient.

Les convois mortuaires se multiplient toujours avec le même cérémonial pour les militaires : catafalque blanc monté sur une voiture avec bonzes priant et membres de la famille, camion avec haut-parleur déversant de la musique de circonstance et transportant des camarades de combat.

En Irak « LA GUERRE EST FINIE AU KURDISTAN », DÉCLARE LE GÉNÉRAL BARZANI.

(Lire la suite page 3.)

(Lire nos informations page 38.)

LA RÉFORME DE LA DÉFENSE

Le pont de la rivière Kwai

Le poids spécifique et la position stratégique de la France lui interdiraient le désarmement unilatéral et la neutralité. Il se pourrait-elle que son geste, exemplaire, n'aurait sans doute aucun effet : le désarmement général pétième depuis trente ans, le contrôle des armements, n'empêche pas une course démesurée entre les Deux Grands. La sécurité pan-européenne est dans les limbes, la défense de l'Europe de l'ouest bloquée. Reste l'atlantisme ou une politique militaire indépendante : le chef de l'Etat a tranché.

Choix méritoire tant sont nombreux ceux qui jugent notre volonté d'autonomie illusoire et notre force nucléaire sans objet. A leurs yeux, la seule menace est la menace armée soviétique et l'atlantisme l'unique réponse à lui apporter. Inutile de leur opposer que la défense s'inscrit dans un projet politique dont l'élément militaire n'est qu'une donnée. La force nucléaire française, à ce titre, a pourtant un rôle.

(*) Professeur de droit et de sciences politiques à l'Université de Paris-I.

< FILM MAUDIT > A L'O.R.T.F...

Les Amants d'Avignon

Cela fait plus de deux ans que « Les Amants d'Avignon », un film que Paul Seban a réalisé d'après une nouvelle écrite par Elsa Triolet dans la clandestinité (en 1943), attendait d'être diffusé à la télévision. Pourquoi cette œuvre importante a-t-elle été ainsi « censurée » — même si aucun texte officiel n'a établi cette censure? Est-ce la personnalité de la campagne d'Aragon? Le fait que Paul Seban soit communiste? Est-ce le propos du film qui appelle, en 1972, déjà, à l'union du peuple de France? Est-ce l'esthétique réaliste de la mise en scène, qui se refuse au poncisme des films de Résistance? « Les Amants d'Avignon », film « maudit » à l'O.R.T.F., est projeté le lundi 24 mars sur Antenne 2. Une conséquence du « riche » à la suite de la situation catastrophique où se trouvent les sociétés de programmation, incapables de faire face à leurs besoins et contraintes de diffuser les stocks.

Dans une hypothèse, comme dans l'autre, le résultat est là et on peut s'en féliciter; voici, enfin, cette histoire d'amour fou, parentèle de réva dans la lutte clandestine, parentèle qu'éclairait la lutte et qui la définit; voici Juliette Noël, sténodactylo de presse, courrier de la Résistance, et voici Césaire, l'aristocrate qui lui ouvrit les portes d'Avignon, ville magique, un soir de Noël.

(Lire page 13 notre entretien avec Paul Seban.)

AU JOUR LE JOUR Sans rire

Il est question d'interdire à la publicité de prendre le ton comme celui prohibé ou comme argument de vente.

Foussé à ce point, le féminisme risque de se retourner contre lui-même. Si l'on ne peut plus jouer des cartes sous prétexte qu'elles cachent parfois des réalités, les relations sociales risquent de

devenir pénibles et même dangereusement tendues.

Bannis l'histoire juste est une forme de l'antihumanisme. Substituez de tout plaisir sur les belles-mères est une façon de refuser la vie conjugale. Et rien ne conforte mieux le mandarinat universitaire que de brocarder le savant Cosinus.

ROBERT ESCARPIT.

سكزامن الامل

صكنا من الامم

PROCHE-ORIENT AMÉRIQUES

LA MISSION DE M. KISSINGER

Israël pourrait se contenter d'une déclaration secrète de non-belligérance

M. Kissinger devait rencontrer à nouveau samedi soir 22 mars les négociateurs israéliens, avant de repartir, en principe dimanche matin, pour Assouan. Le cabinet israélien a siégé vendredi soir pour examiner les propositions égyptiennes transmises par le secrétaire d'Etat américain. Dans l'entourage de celui-ci on se montrait optimiste et on s'attendait pas à la possibilité qu'Israël se décide à faire des concessions significatives en renonçant à l'exigence d'une déclaration publique égyptienne de non-belligérance. Les dirigeants de Jérusalem pourraient se contenter d'une déclaration secrète de non-belligérance adressée aux Nations unies.

« Il n'y a pas de doute que si les négociations en cours échouent, Israël en portera la responsabilité », a déclaré vendredi soir le ministre égyptien des affaires étrangères M. Fahmy. La position de l'Égypte, a précisé un porte-parole autorisé à Assouan, n'a pas changé. Elle consiste à réclamer la restitution des champs pétrolifères d'Abou Rodéïs et des cols de Mitha et de Gidi.

Samedi matin, le quotidien « Al Ahrâm » croyait savoir que les propositions égyptiennes soumises par M. Kissinger aux dirigeants de Jérusalem prévoyaient un retrait des troupes israéliennes sur une ligne allant de l'est du lac de Bardouïl, au nord du Sinaï, jusqu'au sud-est des cols de Mitha et de Gidi, en passant par le sud de la ville d'El Tor.

De notre correspondant

Jérusalem. — La mission Kissinger paraît engagée dans sa phase décisive. Les interlocuteurs israéliens du secrétaire d'Etat sont littéralement mis au pied du mur. Le conseil des ministres siége depuis jeudi 20 mars, presque sans désemparer, pour prendre des décisions qui, sans doute, dépassent les limites du mandat donné aux négociateurs attitrés, MM. Rabin, Allon et Pèrés. Après dix heures de réunion jeudi, les négocia-

Après cette rencontre, MM. Kissinger et Pèrés se sont adressés aux journalistes auxquels ils ont simplement déclaré qu'une nouvelle réunion du gouvernement avait lieu, samedi 22 mars, « après la fin du sabbat », donc à la tombée de la nuit. On avait cru auparavant que la nécessité d'apporter à Assouan une réponse dans les premières heures de la matinée de samedi avait entraîné la décision drama-

Chili La junte aborde en mauvaise posture les négociations avec le club de Paris

Mme Laura Allende, sœur de l'ancien président, est arrivée le vendredi 21 mars à Mexico en compagnie de quatre-vingt-quinze prisonniers politiques libérés par le gouvernement chilien. La veuve de l'ex-président, Mme Hortensia Bussi de Allende, a accueilli les négociés à l'aéroport. Tous Allende, a participé d'un groupe de deux cents prisonniers que la junte avait promis de libérer si le gouvernement mexicain consentait à les recevoir. La presse chilienne affirme que le délégué permanent de la Croix-Rouge internationale pour

l'Amérique latine, M. Sergio Nossi, a reconnu, après une visite des prisonniers, que les détenus politiques « jouissaient d'un traitement digne et humain ».

La junte chilienne doit tenter de renégocier sa lourde dette extérieure devant le club de Paris, dont la réunion est prévue le 25 mars. La position du gouvernement de Santiago semble moins bonne cette année que l'année dernière face à ses créanciers internationaux.

Quatorze pays occidentaux sont créanciers de Santiago au sein du Club de Paris. Le principal l'emporte sur eux, de très loin, les États-Unis. La créance américaine représente, en effet, plus des deux tiers de la dette extérieure chilienne, et la créance française, par exemple, 6 % seulement.

Bien que les cours du cuivre — dont l'exportation représente 80 % des rentrées de devises du pays — aient été exceptionnellement favorables en 1974, le Chili a connu, l'an dernier, un important déficit de sa balance des paiements. Des achats d'armes très importants et l'industrialisation de compagnies américaines nationales, ainsi, bien entendu, que la hausse des prix du pétrole, expliquent ce déficit. La saison continue des cours du cuivre entraîna, d'autre part, en 1975, un manque à gagner pour le pays : ceci se traduira par un accrois-

sement de ses paiements. Les militaires chiliens bénéficieraient alors de l'indemnité, flatteuse aux yeux de certains gouvernements, de « tombons » d'un régime d'inspiration marxiste. Les États-Unis avaient réussi à entraîner dans leur sillage les autres pays créanciers du Chili dont certains — comme la France de M. Georges Pompidou — ne demandaient, d'ailleurs, que se laisser convaincre. Seule l'Italie, en situation de quasi-rupture avec Santiago depuis le 11 septembre 1973, avait refusé de participer aux négociations de mars 1974.

Cette année la situation est nettement moins favorable pour la junte. La Grande-Bretagne, qui s'est, depuis la dernière réunion du Club de Paris, dotée d'un gouvernement travailliste, a déjà annoncé qu'elle ne participerait pas à la renégociation de la dette pour manifester sa désapprobation des violations des droits de l'homme perpétrées par la junte de Santiago. L'Italie pourrait adopter la même attitude ; l'Italie maintiendra très vraisemblablement la sienna.

Une situation moins favorable

Les États-Unis, croit-on savoir à Londres, auraient demandé à la Grande-Bretagne de revenir sur sa décision. Washington, il est vrai, est la capitale la plus directement intéressée à ce que la réunion de Paris ait lieu : le remboursement de la dette chilienne en fait partie. Certains créanciers, cependant, sensiblement allégés par le Club de Paris lors de sa session de mars 1974, à plus forte raison, ce pays ne pourrait envisager de tenir normalement ses échéances de 1975. Aussi la junte a-t-elle demandé à ses créanciers la renégociation du dixième environ de sa dette extérieure totale, soit 300 millions de dollars.

En 1972, le Club de Paris avait refusé tout accommodement financier au régime d'unité populaire. En 1973, il n'avait même pas consenti à engager le dialogue avec lui. L'année dernière, en revanche, la junte de Santiago avait obtenu des conditions très favorables pour le remboursement de sa dette, en particulier un large

talement de ses paiements. Les militaires chiliens bénéficieraient alors de l'indemnité, flatteuse aux yeux de certains gouvernements, de « tombons » d'un régime d'inspiration marxiste. Les États-Unis avaient réussi à entraîner dans leur sillage les autres pays créanciers du Chili dont certains — comme la France de M. Georges Pompidou — ne demandaient, d'ailleurs, que se laisser convaincre. Seule l'Italie, en situation de quasi-rupture avec Santiago depuis le 11 septembre 1973, avait refusé de participer aux négociations de mars 1974.

Cette année la situation est nettement moins favorable pour la junte. La Grande-Bretagne, qui s'est, depuis la dernière réunion du Club de Paris, dotée d'un gouvernement travailliste, a déjà annoncé qu'elle ne participerait pas à la renégociation de la dette pour manifester sa désapprobation des violations des droits de l'homme perpétrées par la junte de Santiago. L'Italie pourrait adopter la même attitude ; l'Italie maintiendra très vraisemblablement la sienna.

Etats-Unis

Etats-Unis

DE 1953 A 1973 LA C.I.A. OUVRAIT LE COURRIER A DESTINATION DE L'U.R.S.S.

Washington (A.F.P., A.P.). — M. William Colter, inspecteur des postes fédérales, a reconnu, devant la sous-commission des droits civils de la Chambre des représentants, qu'il avait reçu en 1969 l'ordre d'autoriser le courrier à destination ou en provenance d'Union soviétique, une pratique qui avait cours, selon lui, depuis 1953. Selon son témoignage, fait à huis clos, mais rendu public le vendredi 21 mars, ce n'est qu'en 1973 qu'il se serait finalement aperçu de la nature des lettres « indiscrètes ». Il a affirmé que le ministre de la justice de l'époque, M. John Mitchell — condamné depuis à une peine de prison pour sa participation dans l'affaire du Watergate — était d'accord et que, durant toutes ces années, la Maison Blanche avait été également au courant. C'est à l'aéroport international Kennedy, proche de New York, que les agents de la C.I.A. fouillaient les sacs postaux en provenance ou à destination de l'U.R.S.S., ouvraient et photocopiaient certaines lettres.

Pérou

APRÈS LA FERMETURE DE « CARETAS » Toute la presse est maintenant au service du régime

De notre envoyé spécial

Lima. — C'était un jour de fête : la rédaction de Caretas, un bimensuel d'actualité politique, célébrait dans un restaurant la libération de son directeur, le jeune collaborateur dévoué à la suite des émeutes de février. Tandis que les convives savouraient les traditionnels fruits de mer maudrés dans le jus de citron, le jeune homme racontait en rougissant ses mésaventures à la prison des femmes, dans le quartier des intellectuels de gauche, et tirait à sa fin dans un brouhaha général, lorsque apparurent trois messieurs très sérieux.

Les policiers, comme les employés des pompes funèbres, n'ont pas besoin de présenter, ou les reconnaît à 100 lieues. Avant que le commissaire de la PIP, la police politique, ne se soit penché pour interroger le directeur, M. Enrique Zileri, tout le monde a compris ce qu'il allait dire au directeur de Caretas : « Monsieur, nous sommes fiers de vous arrêter ; veuillez nous suivre ». L'apparition d'une douzaine d'agents qui s'étaient tenus à l'écart, mais rapidement fin aux protestations. Il était pas question de résister, et, après avoir réglé la note, M. Zileri, qui ne savait pas s'il devait rire ou pleurer, s'enfonça dans la voiture du commissaire.

Caretas a été interdit, et son directeur a dû quitter Lima vendredi 21 mars, au petit matin, à destination de Buenos-Aires. Il ne méritait pas d'autre commentaire s'il ne concernait la dernière publication périodique indépendante du gouvernement, et si la presse quotidienne, aujourd'hui pratiquement au service de la « révolution », des forces armées, n'avait cru bon de passer sous silence ou, dans certains cas, de s'en réjouir.

A TRAVERS LE MONDE

- Cuba**
 - LE CANADA a accordé à Cuba des crédits d'un montant de 100 millions de dollars canadiens pour l'achat de biens d'équipement. L'accord a été signé le mercredi 19 mars à La Havane. — (Reuter.)
- Inde**
 - LE PRÉSIDENT DE LA COUR SUPRÊME DE L'INDE M. Ray, échappé de justesse à un attentat le jeudi 30 mars, alors qu'il rentrait chez lui, une personne inconnue a lancé dans sa voiture, stoppée à un feu rouge, deux grenades qui n'ont pas explosé. — (A.F.P.)
- Rhodésie**
 - La sous-commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants de la Chambre a adopté, mardi 18 mars, un amendement tendant à imposer de nouveau l'embargo sur les importations de charbon de Rhodésie. Cet embargo avait été levé en 1971 par le Congrès. — (Reuter.)
- Union soviétique**
 - LES AUTORITÉS SOVIÉTIQUES ont annoncé, le 21 mars, la mise en vigueur d'un règlement qui prévoit que les visas de sortie, délivrés à des journalistes étrangers, doivent être utilisés dans la semaine qui suit. Précédemment, les journalistes pouvaient obtenir des visas valables trois mois et les utiliser à tout moment pendant cette période, ce qui leur permettait de partir rapidement en cas de nécessité. Selon le ministre des affaires étrangères, le règlement sur les visas n'est pas nouveau, mais il n'a pas été appliqué strictement jusqu'à présent. — (A.F.P.)
- Yougoslavie**
 - CINQ YOUGOSLAVES ont été condamnés à des peines d'isolement d'un à six ans et demi de prison pour avoir aidé deux extrémistes oustachis. D'après les autorités yougoslaves, ces cinq, tous en nombre, ont été saisis au cours d'une fusillade avec la police, auraient été envoyés d'Allemagne fédérale par une association d'émigrés. — (Reuter.)



(Dessin de CRENEZ.)

teurs ont rencontré M. Kissinger vendredi matin, et il leur est apparu nécessaire de convoquer le nouveau de toute urgence le conseil des ministres. Cette décision n'était pas facile à prendre, car le sabbat approchait. Réunir le gouvernement pendant le sabbat, c'est exceptionnel. Les seuls précédents connus remontent au temps de la guerre. Il fallait donc que les questions posées aux négociateurs fussent de telle sorte que leur approbation du gouvernement soient très importantes pour que même les trois ministres du parti national religieux consentent à violer le sabbat. Commencé vers 16 heures, le conseil s'est terminé à 21 h. 45. M. Kissinger attendait avec son épouse dans le restaurant italien qu'il affectionne. Vers 22 heures, il est arrivé à la présidence du conseil en compagnie seulement de ses gardes du corps. Ses collaborateurs l'ont rejoint au peu plus tard. Pendant plus de deux heures, le médiateur a entendu le compte rendu des décisions du conseil des ministres et s'est penché avec ses interlocuteurs sur de nombreuses cartes.

Après cette rencontre, MM. Kissinger et Pèrés se sont adressés aux journalistes auxquels ils ont simplement déclaré qu'une nouvelle réunion du gouvernement avait lieu, samedi 22 mars, « après la fin du sabbat », donc à la tombée de la nuit. On avait cru auparavant que la nécessité d'apporter à Assouan une réponse dans les premières heures de la matinée de samedi avait entraîné la décision drama-

Interrogé sur le caractère exceptionnel des événements de la journée de vendredi, M. Pèrés s'est contenté de répondre que « les jours que nous vivons sont assez exceptionnels ». Mais en se quittant devant l'entrée de la présidence du conseil, MM. Kissinger et Pèrés paraissaient de fort bonne humeur. L'après-midi, il n'a cessé d'entourer la mission Kissinger était, samedi matin, toujours aussi dense.

ANDRÉ SCAMAMA.

CACHEZ CES MAINS COUPÉES...

Santiago-du-Chili (A.F.P.). — La police a fermé le jeudi 20 mars une exposition de sculptures organisée à l'initiative de Santiago et a arrêté le sculpteur M. Guillermo Nunez.

Les autorités ont, selon des informations de bonne source, réintégré quelques-unes de certaines œuvres exposées comme « insultantes » pour la junte militaire. Certains sculpteurs représentaient des cages dans lesquelles se trouvaient des oiseaux, des pieds ou des mains d'homme.

L'ambassade de France à Santiago-du-Chili a protesté auprès du ministre chilien des affaires étrangères.

sement du déséquilibre de la balance chilienne. Le Chili n'a même pas pu faire face jusqu'à présent, à ses obligations financières de l'année écoulée, cependant sensiblement allégées par le Club de Paris lors de sa session de mars 1974. A plus forte raison, ce pays ne pourrait envisager de tenir normalement ses échéances de 1975. Aussi la junte a-t-elle demandé à ses créanciers la renégociation du dixième environ de sa dette extérieure totale, soit 300 millions de dollars.

LE VRAI SCANDALE DU NUCLEAIRE

Dans des articles de Marc Bormann et Pierre Juquin les communistes expliquent ce qu'est

de André Girard, administrateur général délégué du C.E.A., Louis Leprieux-Ringnot, François Ramade, président de la Fédération française des sociétés de protection de la Nature et d'Harcour Tasseff.

Le pouvoir d'achat diminué de 40 à 60 %

Tous les économistes, et même des officiels chiliens, déclarent que le pouvoir d'achat de la population a diminué de 40 à 60 % entre septembre 1973 et maintenant. L'inflation, le dévaluement, de 380 %. Selon un rapport secret de la Banque mondiale, elle aurait été de 800 % — c'est-à-dire supérieure à celle qui avait sévi, selon la junte elle-même, durant la dernière année du régime d'Unité populaire. Les augmentations de prix ont été particulièrement brutales sur les produits de première nécessité : le pain, le lait, le riz, l'huile — auxquels les gens les plus démunis sont obligés de consacrer la totalité de leurs revenus.

En revanche, les hausses des salaires et des traitements déclassés par décret — ont été très limitées. La suppression du droit de grève facilité évidemment dénoue la tâche des employeurs, publics ou privés. Car telle est la logique de « l'économie sociale de marché », doctrine officielle de la junte : à la liberté quasi totale laissée aux industriels pour fixer leurs prix correspond l'interdiction totale de faire grève, de exercer leurs droits les plus élémentaires.

Selon M. Radomiro Tomić — adversaire démocrate-chrétien de Salvador Allende lors de l'élection présidentielle de 1970 — les salaires ne représentent plus, un an après l'arrivée de la junte, que 37 % du P.N.B. contre 55 % vers 1970-1972. « Cela signifie que l'équivalent en espèces d'un milliard de dollars est passé des mains de trois millions de sala-

Egypte

GRAVES INCIDENTS DANS UNE USINE TEXTILE

Un ouvrier tué et plusieurs blessés

Le Caire (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Un communiqué publié vendredi soir 21 mars par le ministère égyptien de l'intérieur annonce que de graves troubles se sont produits jeudi dans une usine de tissage et de filature de coton à Méhalla-Al-Kobra, une localité au delta du Nil. L'agitation se serait étendue à la ville, et provoquant l'intervention de l'armée. Le texte officiel précise qu'un ouvrier a été tué et plusieurs autres blessés, tandis que la police procédait à l'arrestation de vingt-cinq travailleurs de l'usine « faisant partie d'une minorité qui tentait de soulever les autres ouvriers contre l'autorité ».

C'est la première fois depuis plusieurs années que l'armée est appelée à intervenir pour briser une manifestation. L'Union socialiste arabe, parti unique égyptien, dénonce à cette occasion, dans un communiqué, « les fautes de conduite de la junte égyptienne qui s'efforcent depuis 1952 de porter atteinte à l'Égypte ». Elle fait valoir que ces incidents ne peuvent que profiter à Israël au moment où l'Égypte recherche le paix avec ce pays, et tout en restant vigilante et en abandonnant pas les armes.

CETTE SEMAINE DANS FRANCE NOUVELLE

Vendu en kiosque

Dans des articles de Marc Bormann et Pierre Juquin les communistes expliquent ce qu'est

LE VRAI SCANDALE DU NUCLEAIRE

de André Girard, administrateur général délégué du C.E.A., Louis Leprieux-Ringnot, François Ramade, président de la Fédération française des sociétés de protection de la Nature et d'Harcour Tasseff.

Vous recevrez ce numéro contre 4 F

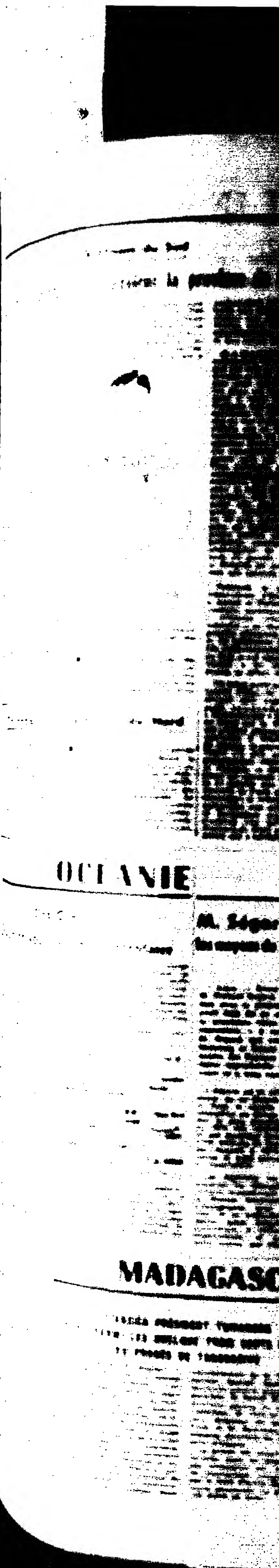
Veuillez faire parvenir ce numéro 1531 de « France nouvelle » à l'adresse suivante :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

En règlement, veuillez trouver joint la somme de 4 F en timbres



LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN U.R.S.S.

Les officiels soviétiques n'ont pas réagi jusqu'à présent à la mise en cause du P.C.F.

Irkoutsk. — M. Jacques Chirac, qui est arrivé ce samedi matin 23 mars à Irkoutsk à 8 h 30 (1 h 30 du matin, heure de Paris), avait consacré la deuxième journée de son voyage à Moscou, la veille, à la fois à l'étude des relations économiques et au tourisme culturel.

Les conversations qu'ont eues, sur le premier point, M. Chirac et M. Kossyguine ainsi que l'ensemble des deux délégations n'ont toutefois duré que deux heures vendredi matin au Kremlin. Le président du conseil des ministres de l'Union soviétique a dû, en effet, les interrompre pour se rendre à la gare de Kiev accueillir M. Leonid Brejnev qui rentrait de Budapest. M. Chirac est alors allé de son côté visiter les salles historiques du Kremlin et les appartements de Lénine.

De nos envoyés spéciaux

cette entrevue vendredi après-midi, et qu'en revanche la matinée à l'annonce des audiences du secrétaire général du parti communiste. Les officiels soviétiques n'ont guère manifesté — du moins jusqu'à présent — de l'irritation à propos de la petite phrase du premier ministre reprochant l'action du P.C. français dans les casernes. (Voir ci-dessous.)

Les entretiens économiques « au cas par cas » qui ont eu lieu ont été préparés la veille par une réunion particulière entre MM. d'Ornano et Kiriline, ont été trop brefs pour aller au-delà d'un inventaire des projets industriels ou en matière de coopération qui pourront être mentionnés dans le communiqué final.

Toutefois, l'importance de ces questions a été soulignée au début de la réunion plénière, aussi bien que M. Chirac fut reçu dès vendredi après-midi à 16 h 30.

Le premier ministre lui-même, après le spectacle du Cirque de glace de Moscou auquel il avait assisté jeudi soir, en compagnie de M. Kossyguine, considérait cette éventualité comme la plus probable. Aucune raison n'a été donnée du côté soviétique, du choix de la date définitive, alors que le programme avait laissé tout le temps nécessaire pour

par M. Kossyguine que par M. Chirac, qui, l'un et l'autre, ont affirmé : « Il ne s'agit pas d'une coopération politique véritable sans une coopération économique pour la soutenir et la nourrir. »

M. Chirac a alors remis à M. Kossyguine une lettre de M. Giscard d'Estaing relative au problème de l'arsing. Le premier ministre soviétique s'est montré fort intéressé par la conférence préparatoire convoquée pour le 7 avril par le chef de l'Etat français, et il a même exprimé le souhait de voir l'Union soviétique participer au P.C. à des conversations de ce type.

Dans l'après-midi, avant le départ pour la Sibérie, l'emploi du temps de M. Chirac a dû être organisé en hâte. Le premier ministre a visité le couvent de Novodievitch, ainsi que le musée de peinture de la galerie Tretyakov. Ces visites n'avaient jamais été inscrites au programme officiel.

JACQUES AMALRIC,
ANDRÉ PASSERON.

« LA HUITIÈME MERVEILLE DU MONDE »

Irkoutsk. M. Jacques Chirac passe la journée de ce samedi, est le plus grand centre de la Sibirie et sa croissance est systématiquement favorisée par les autorités soviétiques depuis qu'elles ont décidé d'intensifier la conquête de l'Est.

La ville compte environ un demi-million d'habitants. Elle est située sur les rives de l'Angara, le seul déversoir du lac Baïkal, ce qui justifie l'équipement hydro-électrique de ce vaste réservoir d'eau exceptionnelle. Si Irkoutsk — qui est située pratiquement à mi-chemin entre Moscou et Vladivostok — est surtout un centre administratif, la ville a servi de base de départ pour l'industrialisation de la région centrale de la Sibirie.

Bratsk, où M. Chirac se rendra dimanche, à 600 kilomètres au nord d'Irkoutsk, est l'un de ces centres de déve-

loppement dont l'U.R.S.S. a commencé la création il y a une vingtaine d'années. A l'origine de Bratsk — qui n'existe pas il y a vingt ans et qui est devenu aujourd'hui le symbole même des succès sibériens, — on trouve encore l'Angara et surtout un barrage que les Soviétiques n'hésitent pas à qualifier de « huitième merveille du monde » et qui fournit plus de 20 milliards de kilowatts-heures par an à un prix exceptionnellement bas.

C'est pourquoi on a implanté à proximité de Bratsk deux industries grosses consommatrices d'énergie : une usine de production d'aluminium, qui, avec 650 000 tonnes par an, serait la plus grande du monde, et un complexe de transformation du bois, qui traite annuellement 5 millions de mètres cubes extraits des immenses forêts de la Sibirie.

M. Chirac : je n'ai confié à personne la teneur des entretiens que j'aurai avec M. Brejnev

Selon nos envoyés spéciaux à Moscou (le Monde du 23 mars) et l'A.F.P., M. Chirac a déclaré vendredi 21 mars aux journalistes qu'il avait l'intention de parler à M. Brejnev de l'action communiste dans l'armée française. Il a ajouté, selon l'A.F.P. : « Nous sommes obligés de constater qu'il y a une contradiction entre la demande d'une défense indépendante et l'attitude tendant à saper les bases mêmes de cette défense. Si on voulait faire revenir la France sous le parapluie américain, on n'aurait pas autrement. » Toujours selon l'A.F.P., le premier ministre a précisé qu'il avait déjà brièvement évoqué

cette question avec M. Kossyguine. M. Chirac a en même temps rapporté un propos du chef du gouvernement soviétique selon lequel Moscou n'autoriserait jamais l'introduction en U.R.S.S. de textes antimilitaristes ou pornographiques.

M. Chirac a toutefois atténué ses prises de position dans une déclaration faite à Radio-France samedi 22 mars en début d'après-midi. « Je n'ai confié à personne, a-t-il dit, la teneur des entretiens que j'aurai avec M. Brejnev. Cela serait anormal et tout à fait inconvenant. Il y a certains sujets que j'ai l'intention

d'évoquer, mais je n'ai fait aucune confidence dans ce domaine. » Le premier ministre n'a pourtant pas démenti avoir fait le commentaire cité plus haut par l'A.F.P., mais il a précisé : « Cela n'a rien à voir avec mes entretiens avec M. Brejnev. Il y a là un amalgame... tout à fait curieux et hors de proportion avec ce qui doit être fait. » M. Chirac a dit encore qu'il n'avait pas évoqué avec M. Kossyguine les problèmes intérieurs français, qui « n'ont rien à voir avec les questions que je traite au cours de mes entretiens ici ». C'est le cas, a-t-il précisé, des problèmes de défense.

IL Y A QUARANTE ANS A MOSCOU...

Il y a quarante ans, Pierre Laval rencontrait Staline à Moscou. Le 20 mars 1935, en effet, en réponse à la dénonciation des clauses militaires du traité de Versailles par Hitler, le gouvernement français avait approuvé le pacte franco-soviétique et décidé d'envoyer le ministre des affaires étrangères en U.R.S.S. Les échos de l'époque rapportent qu'en réponse à Pierre Laval, qui se plaignait de l'attitude des communistes à l'égard de la défense nationale, Staline aurait répondu : « Ils vous gênent ? Eh bien, les les ! Le 2 mai 1935, le pacte était signé à Paris, et dans le communiqué final des entretiens, le 12 mai, on pouvait lire cette phrase historique : « M. Staline comprend et approuve pleinement la politique de défense nationale faite par la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité. »

Dans les jours suivants, l'humanité expliquait à ses lecteurs : « Les mesures militaires prises en France (...) furent un coup de génie. (...) Laval croyait neutraliser le parti communiste français en réalité, en le déléguant à l'avant-garde du Front populaire.

M. Marchais : vous manquez de dignité et de sérieux

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, commentant les propos tenus par M. Jacques Chirac à Moscou, a fait, vendredi 21 mars, la déclaration suivante à l'A.F.P. : « Selon plusieurs journaux qui accompagnent M. Chirac à Moscou, celui-ci aurait déclaré qu'il allait toucher deux mois au secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique pour soutenir la contradiction qui existe entre l'accord mis par les communistes français sur une défense indépendante de l'OTAN et l'offensive qu'ils mènent pour saper cette défense. »

« Je le ferai, avait dit M. Chirac, a car Marchais-Brejnev ont des relations. »

« Si ces propos sont exacts, et il semble bien qu'ils le soient, cela signifie que le premier ministre a espéré, avec eux, du gouvernement français pour appuyer la contradiction qui existe entre l'accord mis par les communistes français sur une défense indépendante de l'OTAN dirigée par les Etats-Unis. Nous exigeons que MM. Giscard d'Estaing et Chirac nous expliquent clairement à Moscou pour ce qui est d'une grosse provocation contre le parti communiste français.

« Cela appelle de ma part deux remarques. » 1) Il est pour le moins curieux de voir M. Chirac, premier ministre du gouvernement de la France, inviter les dirigeants soviétiques à s'ingérer dans les affaires intérieures françaises. Cela manque à la fois de dignité et de sérieux. Dans le domaine de la défense nationale, comme dans tous les autres, c'est en toute indépendance que le parti communiste français détermine ses positions. Avant de prendre toute décision importante, M. Giscard d'Estaing et Chirac téléphonent à Bonn. Nous, communistes, nous ne téléphonons nul part. Pas même à Moscou. » 2) Nous avons dit, preuves à l'appui, et nous répétons, que le gouvernement français a réintégré en fait la France dans l'OTAN dirigée par les Etats-Unis. Nous exigeons que MM. Giscard d'Estaing et Chirac nous expliquent clairement à Moscou pour ce qui est d'une grosse provocation contre le parti communiste français.

Le bureau politique du P.C.F. demande à ses adhérents de se montrer plus actifs

Pour la première fois depuis l'incident coronarien dont il avait été victime le 24 janvier, M. Georges Marchais a présidé le bureau politique du parti communiste français, tenue place du Colonel-Fabien vendredi 21 mars. La déclaration publiée par le bureau politique au terme de cette réunion précise d'ailleurs que M. Marchais « a repris toute son activité de secrétaire général ».

Après avoir examiné « le bilan de la politique giscardienne, dont les conséquences néfastes s'aggravent dans tous les domaines », le bureau politique estime que les mesures exposées par M. Marchais à Nice (le Monde du 20 mars) « assureraient la relance de l'activité économique dans les secteurs dépendant aux besoins nationaux ». Le bureau politique « condamne le refus obstiné des hommes du pouvoir et du patronat de prendre en considération les revendications légitimes des travailleurs (...). Il dénonce les

ajustements autoritaires et provocateurs destinés à imposer une politique d'austérité que les travailleurs en plus grand nombre se refusent à supporter. Il appelle les travailleurs de la région Rennaise à sa totale solidarité et appelle les autres travailleurs à espérer, avec eux, du gouvernement l'ouverture immédiate des négociations. »

Après avoir demandé « à tous les membres du parti de se montrer plus actifs dans le soutien des luttes sociales », le bureau politique a appelé « toutes les cellules à apporter la meilleure contribution au succès des cent meetings communs de la gauche ». Enfin, le bureau politique s'est félicité du « grand succès » de sa Journée d'action du 19 mars concernant le « scandale péroratoire », ainsi que de l'« ampleur » et de « la combativité des manifestations du Festival des jeunes et des étudiants ». Le bureau politique du comité central pour les 14 et 15 avril a également été décidé.

L'«escalade» du gouvernement répond à celle du P.C.

(Suite de la première page.)

A Amiens, comme au ministère du Travail et à Nogent-sur-Marne, ce sont le P.C. et ses élus qui sont au premier rang et jouent les chefs d'orchestre. Le temps paraît bien revêtu qu' Maurice Thorez et Benoit Frachon se partageant strictement les tâches et respectant scrupuleusement ce partage.

Cette sorte de surenchère du P.C.F. sur la C.G.T. voire cette substitution du parti à la centrale syndicale, va de pair avec la volonté de s'affirmer quotidiennement comme l'avant-garde de la classe ouvrière et le parti des travailleurs, de se montrer beaucoup plus fort, actif et déterminé que les autres formations de gauche. L'exploitation d'une telle attitude est toute simple si l'on en croit M. Laurent Salin, qui écrit dans l'Humanité du 21 mars : « Si le parti communiste s'emploie à enlever les luttes populaires... c'est qu'il y a partout des causes à défendre, des misères à secourir, des faibles qu'on écrase, des travailleurs qui luttent et qu'il est de notre devoir de défendre le peuple. » Les méthodes employées ici et là au cours des dernières semaines n'an possent pas moins la question de savoir si le P.C.F. n'est pas en train de renoncer à son comportement et à son image de parti strictement légaliste, image qu'il avait notamment donnée en 1968 en dénonçant avec fermeté les excès gauchistes et qu'il s'est ardemment consacré à parfaire depuis lors, notamment tout au long de la campagne présidentielle de mai 1974.

« Pour le pouvoir et ceux qui le soutiennent il ne fait pas de doute que le P.C.F. est décidé à faire la guerre » et il n'est pas surprenant de voir M. Roland Hingesser, député U.D.R. et président du conseil général du Val-de-Marne, donner de la voix, d'une question écrite à M. Poniatowski contre « les pressions intolérables que le parti communiste tente d'exercer par des moyens illégaux » et contre sa « campagne de violence ». A l'autre extrémité de l'éventail politique, Mlle Arlette Lagullier, ancienne candidate à la présidence de la République et animatrice du mouvement trotskiste Lutte ouvrière, estime que « le P.C.F. n'est pas disposé à se laisser doubler sur sa gauche sans réagir » et ne juge pas impossible qu'il « adopte dans les mois qui viennent une attitude plus radicale... rappelant, par exemple, sa politique des années 1948-1950 ».

Les délibérations et les décisions du comité central du parti communiste, convoqué pour les 14 et 15 avril, permettront peut-être de mieux comprendre où en est et où veut aller le parti. En attendant, il n'est pas douteux que son escalade et la contre-escalade du pouvoir (étant bien entendu que M. Poniatowski avait ouvert les hostilités dès le 22 octobre 1974 en signifiant l'attitude d'un « parti totalitaire de caractère fascisant ») ont de quoi occuper. On se remémore comme s'ils venaient d'une époque fort ancienne les propos que tenait le 16 février M. Giscard d'Estaing, alors disposé à discuter des « questions importantes » avec les dirigeants de l'opposition.

RAYMOND BARRILLON.

EUROPE

Portugal

Les rapports avec l'OTAN devront être discutés un jour dans le cadre de la sécurité européenne

déclare M. Alvaro Cunhal à Alger - Presse-Service

Dans une interview accordée le jeudi 20 mars à Alger, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, a déclaré que les liens entre le Portugal et l'OTAN devraient, « un jour », être discutés « dans le cadre plus large de la sécurité européenne ». Cette mise au point ne va pas manquer de ranimer les inquiétudes suscitées en Europe occidentale et aux Etats-Unis face au glissement à gauche du régime de Lisbonne.

« A WASHINGTON, le sénateur républicain James Buckley a déclaré, le vendredi 21 mars, que la situation au Portugal « menaçait la sécurité des Etats-Unis », et a révoqué le président du Proche-Orient afin de prendre des décisions. Le sénateur n'a pas exclu

« un éventuel recours à la force » car, selon lui, l'offensive communiste au Portugal place les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN devant la crise la plus grave depuis la fin de la guerre mondiale. »

« A MADRID, le conseil des ministres, qui s'est réuni vendredi, a examiné les récentes déclarations de M. Joseph Lanza, secrétaire général de l'OTAN, sur la possibilité pour l'Espagne de se joindre à l'organisation atlantique - en cas de défaillance du Portugal. »

« EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE, les partis démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates ont de nouveau exprimé leur inquiétude à propos du Portugal. »

« Il est évident que nous avons des attaches culturelles avec l'Europe. Nous sommes européens. Cependant, nous avons aussi des liens très profonds avec les peuples du tiers-monde. (...) Nous sommes très profondément attachés à la lutte et aux intérêts de nos peuples. Sur cet aspect, nous ne sommes pas un pays occidental. Nous avons plutôt des liens avec les pays qui luttent pour leur rôle indépendant national. Cela permet de faire une large coopération et une solidarité réciproque avec les pays qui ont conquis leur indépendance au cours de cette dernière décennie. »

« Il est évident que nous avons des attaches culturelles avec l'Europe. Nous sommes européens. Cependant, nous avons aussi des liens très profonds avec les peuples du tiers-monde. (...) Nous sommes très profondément attachés à la lutte et aux intérêts de nos peuples. Sur cet aspect, nous ne sommes pas un pays occidental. Nous avons plutôt des liens avec les pays qui luttent pour leur rôle indépendant national. Cela permet de faire une large coopération et une solidarité réciproque avec les pays qui ont conquis leur indépendance au cours de cette dernière décennie. »

« Il est évident que nous avons des attaches culturelles avec l'Europe. Nous sommes européens. Cependant, nous avons aussi des liens très profonds avec les peuples du tiers-monde. (...) Nous sommes très profondément attachés à la lutte et aux intérêts de nos peuples. Sur cet aspect, nous ne sommes pas un pays occidental. Nous avons plutôt des liens avec les pays qui luttent pour leur rôle indépendant national. Cela permet de faire une large coopération et une solidarité réciproque avec les pays qui ont conquis leur indépendance au cours de cette dernière décennie. »

ARRESTATION DE VINGT-QUATRE MILITANTS DU M.R.P.P.

Lisbonne (A.F.P.). — Vingt-quatre militants du Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P. maoïste) ont été arrêtés depuis le 18 mars dans plusieurs villes du Nord et du centre du pays, annonce vendredi 21 mars un communiqué de ce parti.

Le M.R.P.P., dont les activités politiques ont été suspendues le 18 mars par le Conseil de la révolutions, déclare que « ces arrestations font partie d'une campagne de répression déclenchée contre les masses populaires par les organes de la classe dominante actuellement au pouvoir ».

Grèce

L'enquête sur la mort de Mme Niarchos

« SCANDALE » ET « ABUS DE POUVOIR »

(De notre correspondant.)

Athènes. — Ce samedi matin 22 mars, la presse athénienne annonce en quelques lignes que le parquet de la capitale examine la plainte déposée par le procureur retraité Georges Xenakis contre des magistrats et des médecins. Il les accuse d'avoir, sous la pression du pouvoir, étouffé le scandale tendu à eux circonstancés de la mort d'Eugénie Niarchos, seconde épouse du célèbre et puissant armateur Cellaef, dans une déclaration distribuée vendredi à la presse, « en vertu de sa fonction », « une motivation politique très claire » et invite à les traiter « avec la mépris qu'elles méritent ».

La plupart des magistrats mis en cause par M. Xenakis sont actuellement en poste dans la capitale. Les Grecs s'interrogent sur les mobiles qui ont poussé le procureur à faire un pareil état de cause, victime de la dictature, désire sans doute que des comptes soient demandés aux magistrats qui courberont trop l'échine devant les militaires. Sa plainte pourrait déclencher un processus d'épuration dans la justice grecque. Si le parquet décide de donner suite et désigne un juge d'instruction, l'affaire risque d'avoir de sérieuses conséquences dans bien des directions. C'est non seulement une partie de la magistrature qui se trouverait en la sellette, mais aussi des médecins légistes et des professeurs de la faculté de médecine.

Discrètes sur cette affaire, la presse de la capitale donne une large place aux déclarations des anciens dirigeants actuellement détenus.

Soutenu par ses compagnons, le général Pattakos a commencé une grève de la faim « jusqu'à la mort ». Il proteste contre les conditions de sa détention et, en particulier, les restrictions apportées au droit de visite et de communication avec les parents et avec les avocats chargés de la défense des anciens dirigeants de la Junta.

MARC MARCEAU.

Je n'ai confié à personne la teneur de ce que j'ai écrit avec M. Brejnev

M. Chérisse a déclaré... M. Chérisse a déclaré...

M. Marchais : vous manquez de dignité et de sérieux

M. Chérisse a déclaré... M. Chérisse a déclaré...

Le bureau politique du P.C.F. demande à nos militants de se montrer plus actifs

Après avoir constaté le rôle... Après avoir constaté le rôle...

L'escalade du gouvernement répond à celle du P.C.

Après avoir constaté le rôle... Après avoir constaté le rôle...

Après avoir constaté le rôle... Après avoir constaté le rôle...

Libres opinions

Une autre « rétro »

par ALFRED FABRE-LUCE

O n a beaucoup parlé de la curiosité rétrospective qui porte un large public vers l'avenant-dernier quart de siècle. Elle a été considérée comme une mode futile, ou interprétée comme une odieuse tentative de réhabilitation de l'hitlérisme.

De telles révélations peuvent résulter dans l'opinion une certaine relativisation des crimes précédemment dénoncés.

Pendant la première année de la guerre, ils ont été alliés. Pendant la dernière année, quand les Alliés occidentaux n'étaient pas encore à pied d'œuvre, l'armée allemande à la fois maintenait l'Europe sous un régime monstrueux et la protégeait d'une autre tyrannie.

Nous avons déjà lu des confessions d'intellectuels communistes émanipés. Ce livre-ci démontre mieux que d'autres le mécanisme de cette débauche, parce que l'auteur l'a mieux connu.

On mesure mieux, en lisant les *Staliniens*, la lacune fondamentale qu'a représenté le banissement de la psychologie hors de la science « prolétarienne ».

Dans cette histoire élargie, les perspectives subissent nécessairement quelques modifications. La réprobation sans réserve du génocide nazi des camps de la mort ne changera pas.

Au cours de la polémique que je viens d'évoquer, on a très justement réproché la violence verbale et familiale dans les écrits d'extrême droite.

Une autre épreuve de la liberté a commencé. De nouveaux racismes se développent. Les totalitaires les plus dangereux ne sont plus seulement des socialistes.

M. Claude Martin, conseiller des affaires étrangères, a été nommé conseiller technique au cabinet de M. Jean Sauvagnargues, ministre de affaires étrangères.

M. GUÉNA : l'U.D.R. entend être tenue pour la plus importante formation de la majorité.

M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré devant une assemblée de militants gaullistes, vendredi soir 21 mars, à Chateau-Salins (Moselle) :

« Depuis bientôt un an, le président de la République est resté fidèle à nos trois options fondamentales : maintien des institutions, poursuite de la politique de défense, respect intangible de l'indépendance nationale. Nous disons donc à qui s'agit sans ambiguës au président de la République et nous entendons en conséquence être tenus partout et par tous pour ce que nous sommes, c'est-à-dire la plus importante formation de la majorité, un grand mouvement national et populaire. »

PAS DE FUSION M.D.S.F.-PRÉSENCE SOCIALISTE

Le mouvement Présence Socialiste, que préside M. Léon Bouthliën, ancien député S.F.I.O., estime que « la démarche politique actuelle du Mouvement démocratique socialiste de France [qui tend à participer à une fédération des groupements réformateurs, ne correspond pas à l'objectif qui s'est toujours fixé, à savoir : rassembler un véritable parti socialiste réformiste, hostile à toute action commune avec les communistes et leurs féaux. »

Les amis de M. Bouthliën estiment que ce n'est pas l'heure d'apprécier la confusion qui existe dans l'opinion publique à la suite de multiples initiatives mal définies, souvent éphémères, et trop liées à des questions de personnes qui se succèdent, chacune, le centre d'un centre qui n'existe que dans l'esprit de ses promoteurs.

LES « JEUNES U.D.R. » S'INTÉRESSENT À L'EMPLOI ET À LA RÉFORME HABY

M. Robert Grossmann, délégué général à la jeunesse, au sein de l'U.D.R. a présenté le programme de sa délégation pour les deux prochains mois :

- 1) Des « tables rondes » sur le problème des jeunes face à l'emploi seront organisées dans tous les départements. Un quota d'emplois, parmi les solutions qui seront notamment proposées, devrait être obligatoirement réservé dans toutes les entreprises et dans tous les administrations aux moins de vingt-cinq ans.

Les lycéens seront invités à se livrer à un travail de réflexion en profondeur sur les propositions du ministre, de telle sorte qu'ils puissent présenter des amendements et des critiques constructives.

EN CHAQUE CRI DE DOULEUR, ÉTOUFFÉ PAR LES MURS DES CASERNES CHILIENNES, LA DIGNITÉ DE L'HOMME EST EN JEU.

EXIGEONS LEUR LIBERTÉ : BAUTISTA VAN SCHOUWEN (M.I.R.) ; PEDRO FELIPE RAMÍREZ (I.C.) ; GUSTAVO RUIZ (P.S.) ; ROBERTO LUNA (R.P.U.) ; ANIBAL PALMA (P.R.) ; CARLOS REVADA (S.R.E.) ; JUAN O'NEVARES (C.U.T.) ; MIGUEL PIARRO (dirigeant paysan).

APRÈS LA RÉUNION DE LEURS DIRIGEANTS

La Fédération des réformateurs et la Gauche réformatrice restent sur leurs positions respectives

Les décisions prises, vendredi 21 mars, au Palais-Bourbon par les ministres parlementaires et responsables de partis centristes n'ont pas abouti à un rapprochement entre les partisans de la Fédération des réformateurs (parmi lesquels MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber) et ceux du mouvement de la gauche réformatrice (notamment MM. Michel Durafour et André Rosel). A part, peut-être,

place un conseil fédéral, un bureau politique, un secrétariat général, et en décidant de réunir des assemblées nationales les 7 et 8 juin.

Quant à l'attitude des autres centristes, on l'a vu se dessiner peu après la fin de la réunion du Palais-Bourbon, à travers notamment les déclarations de M. Jean-Marie Caro, délégué national des démocrates-sociaux. Ceux-ci vont donc continuer leur route en se souciant moins encore que par le passé des entreprises de ce qu'ils nomment avec quelque mépris « les états-majors ». Ils ont en effet l'intention de continuer à eux les gros des troupes centristes sans que les chefs traditionnels de ces troupes résistent. Ils s'étaient engagés sur cette voie le 5 et 6 mars derniers lors de leurs assemblées nationales. Ils vont relancer leur action « sur le terrain ». En avril ils organiseront des tournées en province et M. Durafour, Rosel et Achille-Fould prendront sans doute leurs bâtons de pèlerins de la gauche réformatrice.

Les instances de la Fédération des réformateurs

Selon les décisions prises vendredi 21 mars au Palais-Bourbon par les ministres, dirigeants de partis et élus réformateurs, les instances dirigeantes de la Fédération des réformateurs seront les suivantes : Un conseil fédéral, qui comprendra une vingtaine de membres, soit parlementaires, soit présidents ou secrétaires généraux des formations constituées.

Muller, vice-président, Mouvement pour la Liberté (M. Jacques Soustelle), ainsi que MM. Max Lejeune (M.D.S.F.), président du groupe des réformateurs centristes et démocrates sociaux de l'Assemblée nationale, et André Fosset (Centre démocrate), président du groupe de l'U.N.R., secrétaire du Sénat. Un secrétariat fédéral dans lequel siègeront les représentants de chaque parti à raison d'un délégué par parti, et deux membres non élus en partie délégués : MM. André Diligent, pour le Centre démocrate, Georges Domene, pour le Mouvement démocratique socialiste de France, François Garcia, pour le parti radical, et Bernard Stasi, pour le Centre Démocratique et Progressif (C.D.P.).

Le moins deux questions se posent après cette réunion et suscitées : quelle sera la nature exacte des institutions que va se donner la Fédération, et quelle va être face à cette évolution, l'attitude des autres centristes ?

LE GÉNÉRAL BECAM (P.S.) : sortir de l'alliance atlantique ne changerait pas grand-chose.

Chose. Au cours d'un débat organisé par l'Institut de politique étrangère et auquel participaient M. Robert Grossmann, député U.N.R., ancien candidat royaliste à l'élection présidentielle, et le général Becam (P.S.), ce dernier a déclaré :

« Je suis d'accord avec Renouvin (celui-ci estime la France prise dans l'étau de l'impérialisme américain et de l'impérialisme soviétique). Cela est vrai, mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle il faut sortir de l'alliance atlantique. Sortir de l'alliance atlantique ne changerait pas grand-chose. Au contraire, en restant en son sein, il faut combattre la stratégie de domination de l'Ouest. »

« Le moins deux questions se posent après cette réunion et suscitées : quelle sera la nature exacte des institutions que va se donner la Fédération, et quelle va être face à cette évolution, l'attitude des autres centristes ? »

« DEMAIN LA GAUCHE »

Une trentaine de personnalités favorables à M. Mitterrand lors de la campagne présidentielle de mai ont décidé de créer une association : « Demain la gauche », que se veut un « trait d'union » entre « les deux camps » de la gauche et les partis de l'opposition.

« Le moins deux questions se posent après cette réunion et suscitées : quelle sera la nature exacte des institutions que va se donner la Fédération, et quelle va être face à cette évolution, l'attitude des autres centristes ? »

M. CARO (M.G.R.) : nous poursuivons notre action pour l'unité.

M. Jean-Marie Caro, délégué national des Démocrates sociaux-Mouvement de la gauche réformatrice (et vice-président du Centre démocrate), a déclaré, vendredi 21 mars, en fin d'après-midi à la réunion de la Fédération des réformateurs et de la Gauche réformatrice, que les deux tentatives de rapprochement ne sont pas claires. Le problème essentiel n'a pas été tranché puisque les structures définitives de la Fédération n'ont pas été arrêtées. De quels pouvoirs disposeront les assemblées qui se réuniront les 7 et 8 juin ? Les militants, issus des formations politiques communistes ou adhérents divers, pourront-ils être les organismes dirigeants ? Si la réponse était positive, la Fédération constituerait un progrès. Plus qu'un jamais, il est urgent que les deux camps se réunissent et qu'ils prennent leur action pour l'unité. »

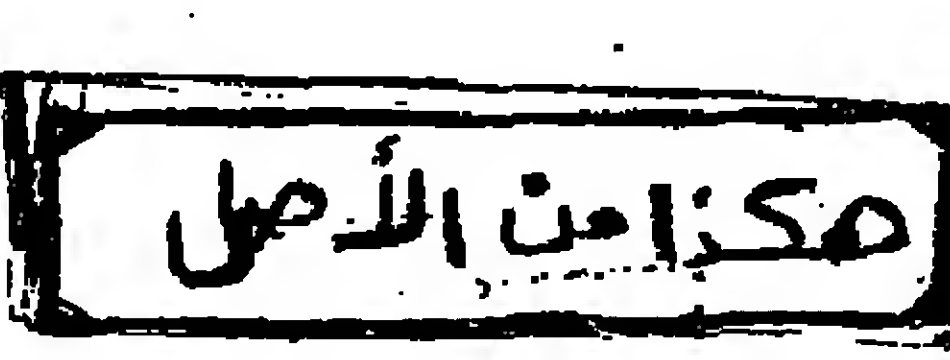
JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME

Aujourd'hui, à travers le monde, on célèbre la Journée internationale contre le racisme, et, cependant, il est triste de constater qu'en cette fin du vingtième siècle le racisme est toujours vivant ! Alors que la science, toutes les religions, toutes les morales reconnaissent l'égalité de tous les êtres humains, il est inadmissible que des hommes soient méprisés, persécutés en raison de leur race, de leur couleur ou de leur confession, et pourtant... le racisme, cette lépre, reprend de la force :

- Racisme contre les chrétiens catholiques au TCHAD, torturés à mort.
- Racisme contre les Kurdes en Irak.
- Racisme arabe contre les juifs en Syrie.
- Antisémitisme en Pologne et en U.R.S.S.
- Racisme en France contre les travailleurs immigrés, en particulier contre les travailleurs arabes.
- Apartheid en Afrique du Sud.

Le racisme est un danger pour la Paix mondiale, c'est pourquoi la LICIA, sans distinction d'appartenance politique, de conception philosophique ou religieuse, appelle à nouveau les femmes et les hommes de bonne volonté à s'unir et à agir en toute occasion pour que soit sauvegardée dans l'action antiraciste la dignité de l'homme, pour que triomphe l'idéal des Droits de l'Homme dont notre pays devrait être partout le champion.

Adhères à la LICIA pour soutenir son combat contre tous les racismes. 40, rue Paradis. — 75010 PARIS. — C.C.P. Paris 270-16.



DÉFENSE

Le pont de la rivière Kwai

(Suite de la première page.)

Le président de la République est-il convaincu ou contrainct par sa majorité? Mieux vaut le croire convaincu, en estimant, notamment, qu'il y a une grâce d'être pour qui se retrouve responsable à l'échelle. D'autant qu'un atlantisme camouflé aurait bien des mérites. Il pourrait permettre de diviser l'O.D.R. en écartant les « ultras », et intéresser un certain nombre de socialistes qui, depuis la C.E.D., n'ont rien appris ni rien oublié. Il n'est, jusqu'à l'armée où l'atlantisme rencontrerait quelques complications: phobie du communisme... tradition continentale... regret, parfois, des postes, des carrières et des amitiés qu'offrait l'O.T.A.N., enfin, « complexe de la rivière Kwai » qui fait — de même que le colonel anglais prisonnier construisant un pont « modèle », au bénéfice des Japonais — rêver d'une « belle armée », vrombissante et puissante, en en oubliant la finalité.

Jusqu'à présent, donc, la priorité nucléaire demeure. L'arrêt des travaux sur le plateau d'Albion résulte apparemment d'un choix plutôt que d'un abandon. L'amputation des crédits d'équipement au profit des traitements, due aux problèmes militaires internes, touche essentiellement les forces mécanisées.

Et cependant, les multiples pressions de l'Amérique, celles de tous nos voisins — notamment d'Helmut Schmidt — ne peuvent laisser le président indifférent. Entre le gaullisme et l'atlantisme n'y a-t-il pas une voie médiane? La reconstruction de l'armée qu'impose la réforme ne permet-elle pas, en particulier, d'assouplir ou d'aménager les vieilles rigidités?

La crise actuelle conduit à restructurer l'armée. L'outil, mis

en place par le général de Gaulle, a vieilli. À l'extérieur, les transformations géo-politiques, le déclin relatif des grands, l'importance prise par les espèces maritimes — Méditerranée comprise — peuvent suggérer de nouvelles orientations stratégiques. Sur le plan interne, non seulement la mutation sociale a rendu la vieille discipline archaïque, mais des distorsions se sont produites au sein de l'armée auxquelles il est temps de remédier. La dissuasion nucléaire a eu des effets imprévus. Stratégie abstraite contre grandes chevauées — gage de « non-bataille », elle a obscurci la conscience militaire collective, vouée aux grandes fièvres sur la carte, et donné l'impression que la mission n'était plus aussi bien définie. Mobilisant environ 15 % du budget des armées et contraignant à limiter systématiquement d'autres dépenses, elle a, péle-mêle, freiné mutation, imagination, progrès. Instaurant contre la modicité des crédits d'entretien, les cadres, déçus ou paralysés, n'ont pas toujours su réduire la fameuse « perte de temps » dont se plaignent les appelés. Trop de canonnements sont restés vaineuses à l'heure où le niveau de vie ne cessait de s'élever. L'archaïsme du « prêt » du soldat a été d'autant plus admis qu'on n'avait guère les moyens d'y remédier.

Devant la priorité nucléaire, la Défense opérationnelle du territoire (D.O.T.) est restée exsangue, non seulement au détriment de ceux qui y servent, mais au détriment de la cohérence du système, les forces de manœuvres — à la moindre crise — risquant, en particulier, d'être appelées à l'épauler. Ces dernières forces, de leur côté, ont été plutôt survalorisées, que ce soit par tradition de « cavalier » ou simplement par souvenir de « l'armée de métier ».

Modifier certains équilibres

Faire des réformes libérales profondes, comportant, en premier lieu, une refonte totale de la formation des cadres est indispensable. Toutefois, à budget sensiblement constant, il faut modifier certains équilibres, certaines composantes de l'armée si l'on veut financièrement y arriver. L'outil n'en sera, d'ailleurs, que plus cohérent et plus maniable. Bref, on va vers une refonte très large.

La première question à se poser concerne l'équilibre même de notre appareil militaire. Il a toujours été à dominante continentale. Or la dissuasion nucléaire les sous-marins nucléaires et jette quelque doute sur l'utilité d'unités caparçonnées. Notre problème, c'est la fragilité de nos lignes d'approvisionnement et de communication et l'importance croissante de la Méditerranée. Les concepts doivent précéder les structures, et non l'inverse. On fabrique trop souvent des engins pour justifier des personnels et des tactiques pour justifier des matériels. La routine écrase tout le système à l'heure où certaines missions terrestres et aériennes sont remises en cause, est-on prêt à aborder le débat de nouveaux termes?

Si la France traîne parfois son armée de terre comme un boulet, celle-ci traite tout un attirail de chars. Subdivisions et directions d'armes, organisation territoriale, centres mobilisateurs innombrables, dépôts inutiles, parcs remplis de stocks morts, écoles pléthoriques en personnel d'encadrement, services interarmées dépendants... Nipponiques, hospitaliers, judiciaires, religieux, tant d'autres dont, en temps de paix, on pourrait parfaitement se passer. Chacun s'accorde sur l'effet de blocage de la tutelle administrative et des officiers supérieurs en surnombre dans les unités. Il faut tailler dans le vif, rajouter, muscler, alléger.

Ravailler ainsi l'édifice permettrait déjà de sérieux économies. Insuffisantes cependant pour améliorer la condition militaire, qu'elle touche les cadres ou les appelés. Emprunter? On en parle, mais, à tant faire, mieux vaudrait profiter de la réforme pour remanier et redécaper complètement l'armée. De là les idées suivantes:

● Le couple forces nucléaires-forces de manœuvre doit à tout prix subsister. Toutefois, comme le note dans son livre excellent Guy Brosseau (1), le « mythe du char » a conduit à faire des forces de manœuvre — initialement prévues comme simples forces de test nucléaire — un corps de bataille à certains titres hypertrophiés. L'introduction de l'arme nucléaire tactique n'y a rien arrangé et a même poussé certains à précoc-

niser que son usage soit laissé à l'initiative des éléments engagés. Bien entendu, il ne saurait en être question, l'arme atomique ne pouvant en aucun cas être assimilée à une grosse artilerie: son emploi revêt une signification politique majeure. Au-delà, cependant, il est possible de simplifier, de réduire et de normaliser ces forces qui existent, dans une mission hybride, l'essence de notre armée. L'économie ainsi réalisée porterait sur plusieurs brigades mécanisées et motorisées.

● Qu'en faire, et que faire des autres forces, notamment de la D.O.T.?

— Trois solutions se présentent:

● La première, sympathique et généreuse, est dans la ligne de Lyautey, de Segonzan et des charbonniers de jeunesse. Elle vise soit à multiplier, en service, les tâches « extra-militaires », soit à organiser le « service national » prévu par les textes, mais — faite de crédits — toujours différée. Action de protection civile, d'aide sociale, de formation professionnelle, d'éthologie, d'aménagement du territoire, de sécurité routière... Hélas! ni les syndicats ni les cadres de l'armée ne tiennent à voir cette dernière déborder ainsi de son domaine. Si l'on n'a pas, d'ailleurs, un besoin absolu des conscrits, pourquoi les appeler? Quant au service national, il risque très vite d'apparaître comme un service « civilique » propre à « embrigader » garçons et filles, puisque certains parlent même d'y inclure la conscription féminine. Le coût d'une telle opération et la politique se conjuguent, en définitive, pour la condamner.

● Deuxième solution: mettre sur pied une D.O.T. régionale et renforcée, vouée à assurer, avec la garde des points sensibles, la couverture générale du pays. L'armée vivrait alors dans celui-ci « comme un poisson dans l'eau ». On peut toujours en rêver! Mais, même si l'on chargeait le sigle D.O.T. abusivement couvert d'opprobre (2), il est permis, dans le discours actuel, de douter de cette idylle. Au mieux, on disposerait d'une puissante gendarmerie. Elle coûterait cher et enlèverait toute souplesse à notre appareil militaire.

● Reste la possibilité de constituer une sorte de « seconde armée » face au couple forces nucléaires-forces de manœuvre, en liant les brigades prévues sur ces dernières, les forces d'intervention et la vieille D.O.T. Cet ensemble structuré permettrait un usage polyvalent rompant avec la rigidité précédente: soutien des forces de test, D.O.T., intervention ou dissuasion classique extérieure. L'outil retrouverait sa souplesse, et l'Allemagne cesserait d'avoir, dans le contexte actuel, la seule

force mécanisée opérationnelle.

Quelle que soit la solution, on se heurte évidemment à un problème financier. Qu'à cela ne tienne! L'étude du budget indique qu'il n'est d'économies massives que sur le personnel. Comment y arriver? Par une baisse des effectifs, c'est-à-dire par une diminution de la durée du service militaire. Ainsi viendrait-on à un service différencié, où les forces de manœuvre, réduites, comporteraient des appelés volontaires, tandis que la seconde armée, maniant un matériel plus simple, serait l'objet d'un service raccourci. L'égalité? Il y a bien longtemps qu'elle est devenue un mythe. Rien n'empêcherait d'ailleurs de donner aux volontaires des contreparties diverses. Certaines de ces idées sont dans l'air. Le tout est de savoir dans quel esprit elles pourraient être appliquées. Chercher, par exemple, la polyvalence au point de fondre les forces de manœuvre dans un « pool » opérationnel commun, n'est-ce pas risquer de mettre en cause la base fondamentale que constitue le « prêt » aux armes nucléaires stratégiques — armes nucléaires tactiques — forces de test? N'est-ce pas attendre déjà au principe même de la dissuasion nucléaire?

Celle-ci, par ailleurs, ne peut être que nationale. C'est un fait. On ne se suicide pas pour sauver son voisin. Qui croit encore, d'ailleurs, au parapluie nucléaire américain? Les Allemands eux-mêmes, en dépit de leur doctrine officielle, y croient de moins en moins. Aussi bien, le chef de l'Etat a-t-il, sur ce plan, donné tous apaisements. La dissuasion reste la clef de notre défense, et les rumeurs, mal intentionnées, sont certainement, à ce sujet, sans fondement.

La même résolution couvrirait-elle, cependant, une « seconde armée » si celle-ci était restructurée? Il s'agirait de forces traditionnelles. Nous sommes moins à l'alliance qu'embarqués sur la même galère que nos partenaires, notamment en Méditerranée. Dans ce cas, la séparation effectuée en 1965 avec l'organisation militaire de l'O.T.A.N. pourrait, après tout, sans trop de dommages, être atténuée. Si nos forces de manœuvre sont, toutefois, partie, pour plus de souplesse, de cet ensemble classique, un lien indéfectible serait tissé « de facto » entre notre dissuasion nucléaire et nos alliés. Du même coup notre indépendance militaire progressivement s'estomperait.

A-t-elle jamais été aussi nette, il est vrai, qu'on a bien voulu l'affirmer? Nous sommes liés au système de détection aérienne Nadege et participons épisodiquement, sinon à l'Eurogroupe (3), du moins à divers programmes ou comités qui lui sont accolés. Ces liens se renforcent, à défaut de s'officialiser, à l'heure où l'Etat, après s'être désolidarisé de l'organisation militaire de l'O.T.A.N., s'engage dans le « contrat du siècle »?

En réalité, l'Eurogroupe est une classe de bons élèves soucieux de montrer de leurs efforts et de quel zèle les Européens sont capables pour sauvegarder la présence des Américains dans le cadre du plan stratégique d'ensemble où ces derniers se sont réservés la dissuasion nucléaire et les systèmes sophistiqués, en priant leurs alliés de bien vouloir montrer plus d'empressement à s'occuper du reste.

Le moindre pas supplémentaire dans cette voie serait, pour la France, le signe de l'abandon.

PIERRE DABEZIES.

(1) Faut-il noter que le non-bataille, Bégin 1973, de l'ouvrage de 29 pages a publié un compte rendu suivi d'extraits de ce livre.
(2) La D.O.T. est un état juridique de circonstance — impliquant une agression extérieure — qui consiste notamment dans une zone opérationnelle donnée, à confier à l'armée les pouvoirs de maintien de l'ordre.
(3) L'Eurogroupe, dans le cadre de l'alliance atlantique, réunit les ministres de la défense de: Belgique, République fédérale d'Allemagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni et République Fédérale de France. Il est chargé de coordonner la coopération européenne en matière d'acquisition d'équipements militaires.

● Le tribunal permanent des forces armées de Lyon a condamné à six mois de prison pour l'assommoir le 21 mars M. Gérard Nollet. Ce dernier, qui se trouvait incarcéré à la prison de Montluc depuis le 15 décembre, a refusé de quitter sa cellule et de comparaître. Il a été jugé par défaut, le tribunal lui infligeant la peine requise par le commissaire du gouvernement.

LA LIBYE ACHÈTERAIT À L'ESPAGNE TROIS SOUS-MARINS DE CONCEPTION FRANÇAISE

Cartagène (A.F.P.). — Les chantiers navals Empresa Nacional Bazan de Cartagène (province de Murcie) négocient actuellement avec le gouvernement libyen la construction de trois sous-marins d'attaque à propulsion classique du type Daphné pour la marine libyenne, a annoncé l'agence de presse espagnole EFE.

Citant une déclaration du président des chantiers, M. Angel Gonzalez Martinez, l'agence de presse précise encore que le montant du contrat serait de 10 milliards de pesetas, soit environ 750 millions de francs.

[Depuis un accord du 16 juillet 1974, les chantiers de Cartagène construisent, avec l'assistance technique de la France, ces sous-marins d'attaque de 144 tonnes en plongée, et dont l'équipage de cinquante hommes peut lancer deux torpilles. L'Espagne dispose de quatre de ces sous-marins du type « Daphné ». Quatre sous-marins semblables ont déjà été commandés par le Portugal, trois par le Pakistan, et trois par la République Sud-Africaine.]

Une lettre du général de Boissieu

Nous avons reçu la lettre suivante du général d'armée Alain de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre jusqu'au 31 mars et grand chancelier de la Légion d'honneur depuis le 15 février 1975.

« Vous article sur les « cavaliers de manège » (1) semble prouver que une petite lacune, certes bien compréhensible, s'est glissée dans l'esprit de vos chroniqueurs militaires.

Les cavaliers de manège existaient depuis longtemps dans l'armée de terre à titre civil, ils ont été militarisés par le décret du 13 août 1947 et rassemblés dans un corps des perfectionnés militaires. Faibles en nombre, les intéressés, du fait de leur statut particulier, non seulement ne pouvaient pas bénéficier de la fonction publique, mais ils étaient de vie mais encore voyaient le leur se dégrader au fil des années.

La « création » de la spécialité « cavaliers de manège » a pour objectif de permettre de bénéficier, comme tout un chacun, de la revalorisation des traitements de la fonction publique.

Fallait-il, comme cela arrive souvent, abandonner à son sort une catégorie de personnels sans que les cadres de l'armée de terre ne soient pas au point de vue. Mon souci a été que, dans la mesure du possible, il n'y ait pas dans notre armée des « laissés pour compte ».

Quant à la remise des sabres dans les unités de l'armée de terre ce fut un vœu de M. Pompidou qui, lors d'une prise d'armes aux Invalides, me fit venir à l'Élysée pour me demander pourquoi les aviateurs et les marins étaient armés, les uns du poignard, les autres du sabre, tandis que les cadres de l'armée de terre disposaient d'un armement disparate. Le président de la République conclut: « ou bien l'armée de terre, ou la marine doit l'abandonner ». L'amiral de Joybert et moi avons porté l'affaire devant le ministre et il a décidé de remettre un certain nombre de sabres dans les armureries des

CROSS-COUNTRY MINISTÉRIEL EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Depuis qu'il a été nommé secrétaire d'Etat à la Défense, le général Marcel Bigeard parcourt chaque matin, au petit jour, ses 7 kilomètres dans les bois de la capitale, aux côtés de son épouse, Gaby Parisien d'une intensification de l'entraînement physique dans les armées, le général Bigeard prêche par l'exemple depuis de nombreuses années. Il vient de faire quelques émules, commandants ou forcés. Vendredi matin ou mardi, il a entraîné, en forêt de Fontainebleau, une centaine d'étranges coureurs à pied: conseillers techniques au cabinet du ministre de la Défense, officiers d'état-major, secrétaires et soldats du contingent de l'administration.

Amenés à pied d'œuvre par trois cars, les participants à ce cross-country ministériel ont parcouru 16 kilomètres, depuis la maison forestière de Franchard jusqu'au champ de manœuvre du Morillon. Mme Bigeard était de la fête. M. Yvon Bourges n'en était pas.

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Deux familles, dont l'identité n'est pas révélée, ont porté plainte contre X... pour coups et blessures à la suite d'incidents survenus le mardi 18 mars, vers 18 h. 30, après la dispersion de la manifestation des lycéens de la région de Paris. Un lycéen aurait été assailli par un groupe d'une dizaine de jeunes gens (des lycéens) et frappé à la tête avec une bouteille de Coca-cola volée dans une épicerie, et avec un casque de motocyclette. Tandis que le traitement de « sole fautive » ou lui aurait aussi dérobé ses papiers d'identité. La victime aurait été grièvement blessée et se trouverait encore actuellement à l'hôpital.

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Deux jeunes gens blessés

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Deux jeunes gens blessés

Deux familles, dont l'identité n'est pas révélée, ont porté plainte contre X... pour coups et blessures à la suite d'incidents survenus le mardi 18 mars, vers 18 h. 30, après la dispersion de la manifestation des lycéens de la région de Paris. Un lycéen aurait été assailli par un groupe d'une dizaine de jeunes gens (des lycéens) et frappé à la tête avec une bouteille de Coca-cola volée dans une épicerie, et avec un casque de motocyclette. Tandis que le traitement de « sole fautive » ou lui aurait aussi dérobé ses papiers d'identité. La victime aurait été grièvement blessée et se trouverait encore actuellement à l'hôpital.

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Deux jeunes gens blessés

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Deux jeunes gens blessés

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Deux jeunes gens blessés

ÉDUCATION

LE PROJET LE PARLEMENT SERA SAISI DU TEXTE EN MAI DÉCLARE M. Haby

M. René Haby, ministre de l'éducation, a exposé ses propositions de modernisation du système éducatif français, aux membres de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, réunie à l'Assemblée nationale, le 19 mars.

Fernand Dupuy (P.C., Val-de-Marne), qui protestait au nom des communistes contre le fait que le ministre n'ait jugé bon de venir devant la commission qu'après avoir eu de multiples discussions avec les organisations intéressées, M. Haby a fait observer qu'un stade actuel de réflexion préalable, le Parlement n'est saisi d'aucun document législatif mais seulement de propositions.

Dans l'exposé de ses principales propositions, M. Haby a souligné que les professeurs d'histoire et de géographie, dont « la disparition a été à tort envisagée », seraient responsables d'une initiation aux sciences économiques et humaines au sein de laquelle figurent ces deux disciplines. Après avoir affirmé que cette « modernisation » s'effectuera à « approfondir le sentiment de leurs responsabilités chez les jeunes de quinze à dix-huit ans », qui, pour les plus âgés accidentés à la majorité civile, notamment avec la création d'une classe de terminale optionnelle, le ministre a indiqué que le sens de la participation des élèves, qui seront associés au fonctionnement de leurs établissements, serait « stimulé ».

Au cours du débat qui s'est instauré après l'intervention du ministre, M. Jacques Chabaz (U.D.R., Ardennes) s'est inquiété de l'octroi de l'autonomie financière à l'ensemble des établissements. M. Jacques Chabaz (P.C., Paris) a estimé que, loin d'atténuer les inégalités, le projet se contentait d'en varier les formes, et que la « concentration » engagée par le ministre est « orientée et équilibrée ». Après que M. Louis Méxandreau (P.S., Calvados) eut constaté que ce projet est « un projet de pénurie », qui épouse la crise économique et sociale actuelle, M. Pierre Biron (app. U.D.R., Mayenne) a déploré le monopole du ministre de l'éducation en matière d'enseignement et M. Jacques Baumel (U.D.R., Nord) a souligné que l'incertitude des parents devant la multiplication des réformes.

En réponse à une question de M. André Haillet (app. S.F., Seine-Saint-Denis), M. René Haby a précisé que le Parlement sera saisi d'un projet de loi qui constituera un cadre servant de support à des dispositions réglementaires nombreuses. Déposé dans la première quinzaine du mois de mai, le projet pourrait entrer en application à la rentrée de 1976 pour des mesures « partielles et limitées » et à la rentrée de 1977 pour l'ensemble des dispositions. Le ministre a souligné en conclusion qu'un « grand débat parlementaire » s'engage sur les objectifs et les finalités de l'enseignement.

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Deux jeunes gens blessés

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Deux jeunes gens blessés

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Deux jeunes gens blessés

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Deux jeunes gens blessés

Après la manifestation des lycéens le 18 mars

Unité politique économique l'oeuvre... LA LIC

ÉDUCATION

EDUCATION

LE PROJET LE PARLEMENT SERA SAISI DU TEXTE EN MARS

CHIFFRES-CLÉS DU PROJET DE LOI

Le projet de loi... sera saisi du texte en mars... M. Haby...

général de Boissieu

Le projet de loi... sera saisi du texte en mars... M. Haby...

DEUX SEULES COULEURS

Le projet de loi... sera saisi du texte en mars... M. Haby...

montant net de 400 à 700 F

Le projet de loi... sera saisi du texte en mars... M. Haby...

DE MODERNISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

La JOC demande la gratuité totale de l'enseignement

Rien n'est changé sur le fond. Il nous semble même que les défauts sont accentués. C'est le jugement sévère porté sur les projets de réforme de M. Haby par les dirigeants de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOC) et J.O.C.F. au cours d'une conférence de presse consacrée aux « filles et fils de travailleurs jués à l'enseignement », réunie à Paris jeudi 20 mars.

Le Centre démocrate exprime des réserves

Ce n'est pas en s'appuyant sur la jeunesse et en déplaçant dans la rue que nous avançons. Nous préférons le dialogue. Jeudi 20 mars, M. André Diligent, vice-président du Centre démocrate, et M. Charles Guisier, président de la commission éducation de cette formation, ont fait connaître la position de leur parti sur le projet de réforme de l'enseignement.

Le Centre démocrate désapprouve, d'autre part, le projet d'une classe terminale entièrement optionnelle. L'interdisciplinarité est essentielle. Sur ce point nous demandons un amendement. Il devrait y avoir au moins trois matières de base obligatoires. Celles-ci pourraient être : la langue-maternelle, une langue étrangère, les mathématiques.

Publi-ÉCOLE SECONDAIRE MIXTE PRIVÉE SAINT-ANSELME

Internat - 1/2 Pension - External Premier et Second Cycle Baccalauréat A, B, C

11, rue Leprieux de - Beaumont 27300 BERNAY - TEL : 43-15-03

Classes petit effectif Calme de la compagne

AU CONGRÈS DU TOUQUET

Le SNES décide une grève au cours du mois de mai

Le Touquet. — Le congrès du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES), réuni à la Fédération de l'éducation nationale, réuni au Touquet depuis le 18 mars, s'est achevé le vendredi 21 mars par le vote d'une motion condamnant « la politique scolaire du pouvoir giscardien ».

La réforme Haby-Giscard et pour un collectif budgétaire (c'est-à-dire pour des moyens nouveaux en locaux et en personnels), à la sensibilité d'action de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) du 11 au 17 mai.

semble des confédérations ouvrières, des partis de gauche et des autres organisations laïques. Le principe d'une grève a été décidé, la date étant laissée à l'appréciation du bureau national. Ces propositions ont été très largement approuvées par le congrès (78 % des voix) : les « gauchistes » du syndicat se sont abstenus ou ont voté contre.

De notre envoyé spécial

Une manifestation nationale et une grève (probablement de vingt-quatre heures) : tels sont les résultats immédiats du congrès du Touquet qui interviendrait pendant une période de mobilisation lycéenne et d'isolement du ministre le Monde du 21 mars.

Le congrès du SNES obtient en effet, à certaines traditions, et les organisateurs n'aiment pas beaucoup être dérangés par l'actualité dans le déroulement de débats préparés longtemps à l'avance et dont tous les termes ont déjà été soigneusement pesés.

l'ensemble de la politique gouvernementale. « La politique scolaire suivie par le gouvernement, a-t-il dit, vise à adapter de façon plus efficace l'école aux besoins et aux exigences d'une économie de profit. Elle s'inscrit dans la suite logique de la politique menée par le pouvoir depuis plus de quinze ans, qui vise à reproduire pour l'essentiel les inégalités sociales et culturelles actuelles et qui a conduit l'ensemble du système éducatif à la crise profonde qui l'affecte, crise inséparable de la crise générale de la société capitaliste. Elle prend sa place dans la politique d'austérité que le pouvoir giscardien veut faire supporter à l'ensemble des travailleurs. »

Le débat entre la tendance Unité et Action (U.A., animée par des communistes et certains socialistes), très largement majoritaire dans le SNES, mais minoritaire dans la FEN, et la tendance Unité, indépendance et démocratie (U.I.D., socialisante), qui est elle, minoritaire dans le SNES mais majoritaire à la FEN, donne parfois lieu à des controverses byzantines, même si elles ont pour enjeu, l'action à entreprendre dans les mois à venir, voire la direction de la FEN elle-même.

« Le SNES pourra ainsi décider à sa guise, indépendamment de la FEN, s'il participe ou non à ces actions. Un tel mandat réduit la FEN à un simple cartel de syndicats et met en cause son unité », a estimé M. Louis Astre (U.I.D.). « Nous aussi nous sommes inquiets pour la cohérence de la FEN », a répondu M. Dellinger au nom d'U.A. « Nous aussi nous essayons de dégager l'intérêt commun, mais il nous faut reconnaître que cet intérêt est méconnu dans les accords salariaux signés le 5 février 1975 par la direction de la FEN (et que le SNES désapprouve). Nous ne négotierons pour le SNES, dans la FEN, le droit d'être lui-même. »

« S'adressant tout autant à la majorité qu'aux différents courants d'opposition, M. Étienne Cany-Feyret conclut ainsi le congrès : « Le SNES est fait aussi des propositions, des critiques des uns et des autres, et elles sont dans le sens du renforcement du syndicat. »

Mobilisation et réalisme

Un autre grand débat, pédagogique celui-là, s'est engagé sur la question des effectifs, que les militants de la tendance École émancipée-Révolution syndicale (E.E.R.S.), réunissant des enseignants de différents courants « gauchistes » veulent réduire immédiatement à vingt-cinq élèves par classe. Selon eux, « un tel objectif est réellement capable de mobiliser les syndiqués » et ils ne cachent pas leur désir au-dessus d'un affrontement avec le gouvernement. Un représentant de cette tendance évaluait à la tribune le coût de l'opération « à 3 milliards de francs, alors que, estime-t-il, l'État ne donnera cette année 4 milliards de francs à l'enseignement privé. »

« Au nom de la tendance majoritaire, M. Luc Bourat a répondu « qu'il fallait être réaliste et procéder par étapes avant de parler au chiffre de vingt-cinq élèves par classe, ce qui n'entraîne rien à la volonté finale d'arriver

« Des enseignements importants pour une formation générale équilibrée (français, philosophie par exemple) sont dévalorisés ou vident leur contenu scientifique remis en cause par leur intégration dans un amalgame imprécis où ils perdent leur conceptualisation, leur méthodologie et leur logique spécifique. L'histoire, la géographie et l'économie sont ainsi exploités dans une pseudo-discipline désignée par la vague appellation de « sciences économiques et humaines ». Le congrès estime qu'en opposant le « concret » à l'« abstrait » et les formations dites « académiques » aux « activités concrètes, apprises sur la vie », « on met en cause le contenu scientifique des enseignements. »

« M. Gérard Adaphilippe, secrétaire général adjoint du SNES, qui faisait la synthèse des travaux, a relié cette réforme à

DOMINIQUE DHOMBRES.

Élections perturbées à Nanterre. — Des étudiants d'extrême gauche ont empêché le déroulement normal des élections au conseil de l'unité d'enseignement et de recherche de droit de l'université de Nanterre (Paris-X) : le scrutin a dû être interrompu. Les mêmes élections avaient déjà été perturbées le 29 janvier. Le président de l'université, M. René Rémond, a décidé que le scrutin pour cette U.E.R. (la seule dont l'élection ne soit pas faite) aurait lieu par correspondance.

Publicité

L'unité politique économique et sociale à l'œuvre...

La charte de la Ligue des États Arabes, qui vit le jour avant les Nations-Unies, stipulait la nécessité d'une coopération avec d'autres organisations internationales.

Depuis sa création, la Ligue des États Arabes s'est efforcée de coordonner les positions de ses membres dans les arènes internationales, de créer des liens plus étroits avec les pays afro-asiatiques et d'autres pays en voie de développement, de promouvoir la cause de la liberté dans la lutte contre le colonialisme et le racisme, de consolider une paix mondiale basée sur la justice, de créer une coopération internationale libre et égale dans les domaines économiques et sociaux.

Pour parvenir à la réalisation de ces objectifs, la Ligue a organisé ses propres relations et les activités de ses membres au sein des Nations-Unies, a conclu des accords avec les Agences spécialisées et a été l'hôte de nombreuses conférences internationales et régionales. L'une des réalisations de cette coopération réside dans le fait que la langue arabe est devenue l'une des langues officielles des Nations-Unies ainsi que de plusieurs de leurs Agences spécialisées. La Ligue des États Arabes a également soutenu l'initiative française prise en novembre 1974 réclamant un dialogue entre l'Europe et les pays arabes. La Ligue a chaleureusement accueilli la réaffirmation formulée par neuf pays européens de la nécessité

d'un retrait d'Israël des territoires qu'il occupe depuis la guerre de 1967 et de la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien.

Les pays arabes ont répondu de façon sincère à cette initiative et apporté leur appui aux principes fondamentaux suivants :

1°) Si le dialogue est, à l'heure actuelle, le moyen idéal pour équilibrer les forces internationales et les groupes, dans le cas des relations arabo-européennes il est celui qu'ont imposé les nécessités nées de la guerre d'octobre 1973.

2°) Le Monde Arabe est convaincu que la sécurité et la paix au Proche-Orient sont étroitement liées à la sécurité et à la paix en Europe et dans le monde entier. Lorsque le Monde Arabe recherche sincèrement une paix juste, l'appui total des Européens s'impose tout naturellement comme le résultat de cette tentative honorable.

3°) A travers l'Histoire, les Arabes ont été les porte-flambeaux de la civilisation et les champions de la coopération mondiale et du progrès. Comme dans le passé, ils s'attachent aujourd'hui encore à aider à la solution des problèmes politiques et économiques mondiaux, afin d'étendre le bien-être et la prospérité à l'ensemble de l'humanité dans les pays développés aussi bien que dans ceux en voie de développement.

4°) Les événements engendrés par la situation

au Proche-Orient, tels que perçus par le Monde, tels que représentés aux Nations-Unies et dans les organismes spécialisés, font que le Monde Arabe — c'est-à-dire tous les pays arabes — considère la solution du problème palestinien comme relevant de la plus haute priorité. Le Monde Arabe constitue une entité qui ne peut pas être fragmentée. Toute solution du conflit arabo-Israélien, qui est une menace pour la paix mondiale, doit être basée sur la reconnaissance pleine et entière de l'unanimité des Arabes et la pleine reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien.

Le Monde Arabe se sent encouragé par une telle vision, à la fois mûrie et morale. Il voit en elle un point de départ pour un dialogue à l'échelle mondiale, visant à l'établissement d'une infrastructure pour une coopération mondiale. En retour, elle ouvre de nouveaux horizons pour l'intérêt commun de tous les êtres humains pourvu qu'à la base se trouvent les grands objectifs humanitaires auxquels sont attachés non seulement le peuple arabe mais tous les peuples pacifiques et amoureux de justice.

Pour parvenir à la prospérité mondiale, aux principes et aux valeurs morales, et pour fonder des bases de paix solides, la justice et la prospérité doivent s'étendre au monde entier. Le peuple arabe doit reconnaître les objectifs des Arabes en réclamant justice pour leur cause.

Mahmoud Riad.



LA LIGUE DES ÉTATS ARABES

سكواتن الاصل

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« LES FAUVES » par les Mirabelles

Rien de moins sophistiqué que ces fresques fleuries bleues du cours Mirabail (Aix-en-Provence), travesties, candides, adolescents poussés en tige, affublés de chiffons féminins : les Mirabelles. Ils n'imitent pas les stars, ils se salient pas de play-back, ils chantent et dansent comme les artistes de variétés qui font les attractions du samedi soir, l'été, dans les casinos des stations balnéaires. Avec juste le petit détail qui désigne la parodie et la tîre vers l'authentique, ils se moquent de l'art au rabais réservé aux enfants des petites villes et des grandes banlieues.

Les Mirabelles composent eux-mêmes leur répertoire : titres, chansons, canzonettes, complaintes réalistes, chansons de charme et de rythme, le programme est complet. Les Mirabelles ont bien regardé, bien écouté, bien appris, bien compris. Et ils y vont franchement, avec une gentillesse plus étonnante que des cris de colère.

Mais les Mirabelles savent aussi flâner du côté des ironies sacrilèges burlesques, ils savent saluer dans leurs maux innocents des fragments de perversité, et ils chantent, en désignant avec douceur, avec tact, le désordre pathétique. Les Mirabelles aiment la vie d'artiste, ses espoirs fous toujours déçus et ses bluffs, ils aiment la poésie simplifiée des évènements à bon marché, ils insistent sur les titres, ils montent, ils racontent, s'amuse, et se marient. Ce serait dommage de ne pas aller « se marier » avec eux.

COLETTE GODARD.

* Ranelagh, 22 h. 15.

Cinéma

« Plein la gueule », de Robert Aldrich

Secouant son joug de gigolo auprès d'une fille riche, Paul Crowe (Burt Reynolds) commet en une fois (journe assez d'incartades pour se faire bouclier dans un pénitencier de Floride. Le début du film de Robert Aldrich n'est que la mise en valeur de Burt Reynolds, star masculine, dont l'attraction sexuelle est encore plus évidente lorsqu'on lui a rasé les moustaches et raccourci les cheveux, car alors il ressemble beaucoup au Marlon Brando des années 50. Ceci posé, Aldrich peint à gros traits le tableau d'une vie pénitentiaire (travaux forcés dans les marais, brimades et brutalités des gardiens) qui ne semble pas s'être adoucie depuis que Marilyn Le Roy en dénonçait les horreurs et les abus dans *Je suis un évadé* (1932).

Mais Aldrich, lui, ne veut atteindre qu'un but : provoquer l'antipathie irrémédiable des spectateurs à l'égard de ces gardiens qui seront, pendant tout le film, plus « déguêlés » que les assassins, voleurs et cabochards qu'ils tiennent sous leur coupe. Non voilà donc mis en condition et le réalisateur peut à son aise refaire les Douze Salopards. Il a gagné d'avance. Nous souhaitons, nous attendons que ces affreux gardiens reçoivent une leçon, bien ouaisante, de la part des prisonniers blancs et noirs qui en ont « ras le bol ».

Merci (v.o.) : A.B.C., Rio-Opéra, Daaton, Montparnasse 83, R.U.V. et C., Gaumont-Conservatoire, Clichy-Patbé, Gaumont-Gambetta (v.o.).

Les vingt-cinq ans du prix Jean-Vigo

Le jury du prix Jean-Vigo, réuni vendredi soir sous la présidence de Claude Aveline, vient de désigner ses lauréats 1975 : René-Marie Faret pour *Histoire de Paul* (long métrage) et Christian Broutin pour *Le Corrida* (court métrage). Ces films sont encore inédits. *Histoire de Paul*, c'est l'univers d'un hôpital psychiatrique vu par le regard des malades, un film de fiction joué par des acteurs. *Le Corrida* est une suite de dessins filmés et animés au bano-titre. Selon la tradition, René-Marie Faret et Christian Broutin ont reçu en cadeau de bienvenue les œuvres d'un peintre : cette année, des lithographies de Gustave Singier.

Fondé en 1951 par quelques amis personnels de Jean Vigo, ce prix, qui distingue de jeunes auteurs de films cherchant à s'exprimer librement, va fêter ses vingt-cinq ans par une rétrospective organisée avec le concours de l'Association française des cinémas d'art et d'essai. Cette rétrospective s'ouvrira le mercredi 26 mars au cinéma La Seine par un hommage à Jean Vigo (*Zéro de conduite* et *À la*

lante). Elle durera deux semaines, jusqu'au 8 mars, et l'on pourra voir, chaque jour, de 14 heures à 24 heures, un court métrage et un long métrage des « anciens » de l'Association. Parmi lesquels se trouvent Alain Resnais et Jean Cayrol (*Muriel et brouillard*), Claude Chabrol (*Le Beau Serge*), Jean-Luc Godard (*À bout de souffle*), Chris Marker (*La Jetée*), Frédéric Rossif (*Mourir à Madrid*), Christian de Chalonge (*Le Sauto*), Maurice Pialat (*Entre deux villes*), Raoul Coutard (*Hais-Bibi*), Jean-Charles Tacchella (*Dernière nuit*), Guy Gilles (*Absence répétée*), Pascal Aubier (*Le Soldat et les trois saurs*).

Séances spéciales de 12 heures, jusqu'au 8 mars, en première semaine, les lauréats 1974, Bernard Yvanne et Georges Pérec (*Un homme qui dort*); en deuxième semaine, le lauréat 1952, Henri Schneider (*La Grande Vie*). Prix des places : 6 F. A suivre, car ces vingt-cinq ans de prix Jean-Vigo ont aussi vingt-cinq ans d'une certaine histoire du cinéma français. — J. S.

Culture

Cinq revues de cinéma demandent la création d'une cinémathèque nationale

Cinq revues de cinéma, « Les Cahiers du cinéma », « Cinéma 75 », « Ecran 75 », « La Revue du cinéma-Image et Son », « Téléciné », viennent de lancer un appel pour la création d'une cinémathèque nationale, destinée à centraliser le travail aujourd'hui effectué, en ordre dispersé, par divers organismes : la Cinémathèque française que dirige Henri Langlois, la cinémathèque de Toulouse que dirige Raymond Borde, la cinémathèque universitaire rattachée à Paris-L, le Musée du cinéma de Lyon du docteur Géraud, la bibliothèque de l'IDHEC et le service des archives du Film de Bois-d'Arcy.

Cette nouvelle cinémathèque pourrait, selon les signataires de l'appel, se situer au niveau des grandes cinémathèques du monde (National Film Archive, British Film Institute ou Cinémathèque royale de Belgique, pour ne citer que ces

exemples). Elle pourrait faire de la conservation des films une activité non plus tantôt fragmentaire tantôt artisanale, mais systématique et scientifique. Elle donnerait aux chercheurs, historiens, étudiants du cinéma, de plus en plus nombreux, la possibilité de consulter l'énorme documentation qui existe en France mais qui est actuellement éparsée et en grande partie inaccessible.

D'autre part, la motion demande « l'aménagement d'un dépôt légal des films qui permettrait la constitution progressive d'un ensemble exhaustif du cinéma national ». Cette réforme que propose la presse cinématographique met en cause le fonctionnement des organismes existants, cinémathèques, musées, bibliothèques. Six établissements exercent ce type d'activités actuellement en France.

La Cinémathèque française. — Si elle ne fut pas la première du monde en date — ce privilège semble revenir à l'Académie suédoise du film (1934), suivie des Archives de Berlin (1934), de Londres et New-York (1935) — la Cinémathèque française a joué, dès sa création en 1928, par Georges Franju, P.-A. Barié, Henri Langlois et Jean Mitry, et surtout depuis la guerre, un rôle essentiel dans le développement de la culture cinématographique en France. Elle a pratiqué, à partir de 1946, faisant œuvre de pionnière, une politique de programmation régulière de films classiques et récents du monde entier; elle a « formé » la nouvelle vague.

Le Musée du cinéma de Lyon. — Installée dans des locaux insuffisants, au 72, avenue des Champs-Élysées, elle possède une plus importante collection de livres et documents sur le cinéma existant en France à ce jour.

La cinémathèque de Toulouse. — Développée à partir d'une petite collection privée accumulée depuis 1924, cette cinémathèque a été officiellement agréée par la FIAP dès sa création en 1964. Elle bénéficie d'un budget de fonctionnement modeste (80 000 F environ par an) grâce à des subventions du Centre national de la cinématographie, des villes de Toulouse et de Perpignan, du conseil général de la Haute-Garonne. Elle possède un fonds de trois mille longs métrages et de quatre mille courts métrages, et assure six projections par semaine dans une salle de trois cents places. Elle possède la plus riche bibliothèque de France après celle de l'IDHEC, avec notamment trente mille dossiers de films, sept cents ou huit cents périodiques. Raymond Borde, son créateur et actuel conservateur, voudrait à terme une cinémathèque de Toulouse un centre d'histoire du cinéma qui accueillera les chercheurs du monde entier.

La bibliothèque de l'IDHEC. — Installée dans des locaux insuffisants, au 72, avenue des Champs-Élysées, elle possède une plus importante collection de livres et documents sur le cinéma existant en France à ce jour.

Le service des archives du film. — Créé en 1968, dirigé par Franck Schmitt, fait l'unanimité des utilisateurs. Chaque bobine de film est analysée, les sources à des examens périodiques, contretrappées en cas de détérioration. Vingt-trois mille films y sont déjà entreposés, représentatifs cinq cents décennies; 80 % de ces films tirés sur pellicule à base de nitrate, inflammable, sont progressivement transférés sur pellicule acétate, non inflammable. Ce service, « aussi infatigable que le service », assure selon un rapport récent de la cinémathèque de Toulouse, serait le pivot de la Cinémathèque de demain.

LOUIS MARCORELLES.

En bref

Cinéma

« L'Évadé »

Ce qu'il rate en avion, Charles Bronson ne réussit en hélicoptère. Il s'agit pour lui d'arracher aux gables mexicaines un innocent qui tombe dans un affreux capitalisme américain (John Huston), a décidé de supprimer et que son épouse (Miri Lerner) veut sauver à tout prix. A tout prix est le mot, car Bronson est gourd-mand.

Le scénario ne brille ni par l'originalité ni par la vraisemblance. Le réalisateur Tom Gries crée artificiellement le suspense, triche pour le prolonger et dénote à la va-comme-le-temps les situations emberlificotées où il s'est égaré. Reste Charles Bronson, avec ses yeux plissés, sa mâchoire de bouledogue, ses belles moustaches et son torse de fort des halles. Si sympathique qu'on lui pardonne de s'être trompé de film. Emilio Fernandez, qui connaît la gloire au temps de María Candelaria, joue modestement les gardes-chiourme sanguinaires.

J. B.

* Voir « films nouveaux ».

Théâtre

« Philippe et Jonas »

Philippe et Jonas — Henri Labussière et Claude Dauphin, — deux braves New-Yorkais, fuient leur misérable existence en s'échappant à la ligne sous le pont de Brooklyn. Ils rêvent de s'acheter un bateau et d'aller en Floride, mais se font racketter par un vitain gangster, dont, en plus, la fille de Jonas tombe amoureux. Ils essaient de confier leur défense à la justice, échouent, et finissent par tuer le gangster en toute impunité.

Philippe et Jonas, d'Irwin Shaw, appartient à ce vieux théâtre américain, modèle de feuilletons que l'on n'ose plus monter aujourd'hui à la télévision : Jean-Pierre Grenier, qui présente cette pièce au Théâtre de Boulogne-Billancourt, l'avait déjà montée il y a de nombreuses années. Depuis, les choses ont changé. Est-il possible que ces complaisances pouladiques et ces blagues pesantes aient pu faire rire à un public d'aujourd'hui ? On en reste presque honteux.

Jean-Denis Malès a fait un décor « réaliste » et des robes 1937. Les acteurs parlent comme dans un mauvais film mal doublé, et on n'arrive pas même le plaisir équivoque d'un spectacle nostalgique-rétro. Il est tout simplement triste, superficiel. Et dans ce marasme, Claude Dauphin ne parvient pas à donner un semblant d'existence à son personnage. — G. G.

* Théâtre de Boulogne-Billancourt, 20 h. 30.

Jazz

UNE QUADRAGÉNAIRE

Au mois de mars 1955, dans la froideur d'un petit matin, Charles Delany signait les « bores à tirer » de la première revue entièrement dévouée à la musique afro-américaine. Cette publication vient de fêter, cette saison, sa quarantième année d'existence.

Depuis l'année 55, son directeur, chaque mois, remonte la rue Leprieu jusqu'à la place Jean-Baptiste-Claude, jusqu'à l'imprimerie de Montmarais, pour vérifier et parer les dernières épreuves de sa chère gazette. On sait que Charles Delany, le critique-disco-graphe, est le fils de Robert, le peintre. Au début des années 20, boulevard Malesherbes, son père recevait, chaque semaine, les confrères : Art, Matoswaki, Ceval, Breton, etc. Dans l'ancien octogone, ceux-ci écrivaient, grillaient, dessinaient sur les pas de mur. Quand l'apparement du boulevard (qui n'était pas loin du « Beuf sur le toit ») fut abandonné, les copistes se recroquèrent à « La Closerie des Lilas », à Montparnasse, jusqu'à la guerre.

pas seulement musicale) des hommes sombres et des hommes pâles qui se reconnaissent, malgré les apparences, en eux. Avant la guerre écrivaient Passani, Madeline Gascogne, Georges Hermet, dans la formule bilogues. Après la guerre vint Hodiak, Vian, Tizac, Jacques Hés, Maurice Henry, Henri Renaud, Jean-Christophe Avery, un peu plus tard Sini, Michel-Claude Jallard. En 1967, dans les colonnes de l'incroyable périodique, s'ajoutèrent les articles de Michel Le Bris. Maintenant, la revue continue, animée par Laurent Godder, revue qui a reflété toujours les conflits sociaux culturels du Nouveau Monde (et de l'ancien), revue qui fut et reste l'un des témoins exemplaires de son temps.

Ce mois-ci, la couverture rouge du n° 314 reproduit à la couleur pris (qui fut d'abord et logiquement noir), la jaquette du n° 1. Au même moment, ou presque, la sœur cadette, *Jazz Magazine*, atteint ses vingt ans. Elle aussi est une destinée liée au cours des choses et à la tradition qu'on out données ses rédacteurs en chef successifs : Raymond Monly, Jean-Robert Masson, Jean-Louis Gimbire, Philippe Carles. Jamais *Jazz Hot* ni *Jazz Magazine* n'ont fait vivre leurs collaborateurs. Mais eux ont vécu pour elles, et pour le plaisir qu'elles procurent. Nous souhaitons aujourd'hui, sans chercher à distinguer les uns des autres, les soixante bougies de leur double anniversaire.

LUCIEN MALSON.

Que Charles Delany ait été l'héritier moral de Robert Delany, ouvert à tout ce qui pouvait régénérer ses façons de penser et nos modes de vie, nul n'en doute. Pour lui, d'autres que lui, en situation familiale d'« ouvrier », ne sont pas allés vers les Nigres, Charles a franchi le pas. Question de fine bibliographie.

De 1935 à 1975, *Jazz Hot* a exprimé les larmes musicales (et

SPORTS

ADOPTÉE PAR VINGT ET UN PAYS Une charte européenne du sport pour tous

Bruxelles. — La charte européenne du sport pour tous a été solennellement adoptée jeudi 20 mars, à Bruxelles, au cours d'une session qui réunissait pour la première fois les ministres des sports des dix-huit pays membres du Conseil de l'Europe. Les représentants de la Finlande, du Saint-Siège et de l'Espagne.

Ainsi se trouve couronné l'effort entrepris depuis une dizaine d'années par l'organisation européenne, qui a multiplié sur le sport les études les plus intéressantes, contribuant à imposer plus que toute autre idée du sport pour tous. Organe de réflexion — plus que de décision. — le Conseil de l'Europe aura en le mérite de définir le contenu de cette idée : jeux et sports de compétition, activités de plein air, activités esthétiques, activités de maintien en condition.

Les conditions de travail et de vie de l'Europe moderne font ressortir l'intérêt de ces activités physiques. « L'école sociale », notent les spécialistes du Conseil de l'Europe, augmente au fur et à mesure que les villes s'agrandissent et que davantage de personnes rejoignent la foule solitaire. Les conditions de vie sociale freinent les contacts sociaux : de gens qui ont quitté la région où ils sont nés ou qui, en raison de rénovations urbaines, ont été privés de leur environnement habituel. A cela s'ajoute l'abandon du travail, de sorte que « les options ouvertes à l'individu pour accéder le sens de son identité personnelle se trouvent considérablement réduites. »

« L'une des options est la possibilité pour chacun de se réaliser à travers une activité sportive », mais les membres du Conseil de l'Europe ne rejettent ni le sport de haut niveau ni le sport-spectacle. « La participation active est l'objectif premier du sport

pour tous, mais jouer et regarder sont des activités complémentaires et non opposées. » Remplissant un rôle de stimulant, le sport est « l'élément de la vie sociale qui permet de se réaliser. » En conclusion : « Le sport ne signifie pas la même chose pour tout le monde ; chercher à le justifier de l'une ou l'autre des deux manières (le sport pour tous ou le sport de haute compétition) revient à le surestimer à court terme ou à le sous-estimer à long terme. Sa signification particulière vient de ce qu'il peut avoir une signification différente pour des personnes différentes ou pour la même personne à des moments différents. »

On ne saurait mieux résumer, pour la dépasser, la querelle des anciens et des modernes. Si le Conseil de l'Europe insiste aujourd'hui sur l'un des aspects du problème, c'est que cet aspect a été des plus délaissés. A tort. Car le sport pour tous « doit accepter et encourager l'une et l'autre tendance : il se doit d'être un sport et de la récréation, le sport pour tous serait en contradiction avec son propre objectif ; mais s'il n'intéressait exclusivement que deux tendances, il limiterait ses moyens de satisfaire tout le monde. »

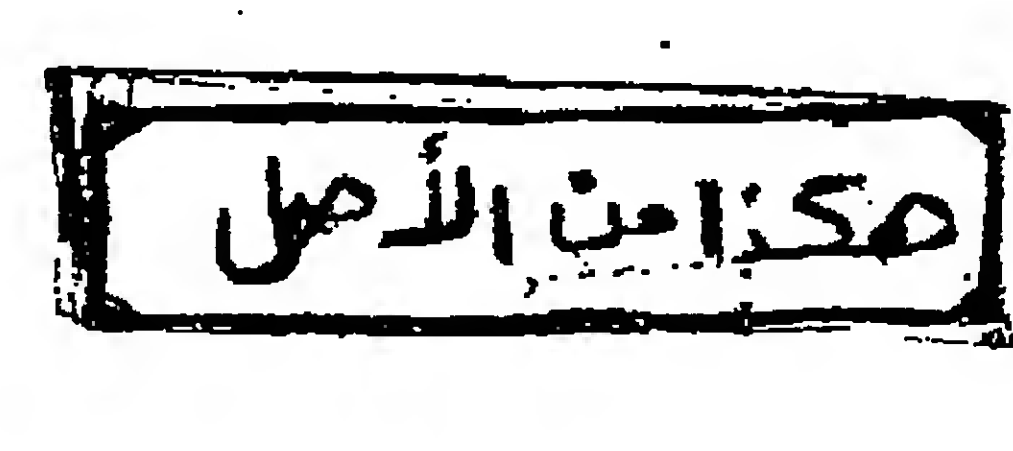
L'intervention du représentant français

Au cours des deux jours de débats qui ont accompagné l'adoption, par le Conseil de l'Europe, de la charte du sport pour tous, une part importante a été réservée au secrétaire d'Etat français à la jeunesse et aux sports, M. Pierre Mazeaud, du fait que celui-ci peut se prévaloir d'un projet de loi dont les intentions recourent celles du Conseil de l'Europe. En affirmant que la promotion du sport s'intègre à l'action d'ensemble visant l'amélioration du cadre de vie, l'humanisation des rapports sociaux, le développement du niveau culturel, M. Mazeaud ne s'éloignait pas des préoccupations de l'Assemblée.

Le ministre français affirme que son gouvernement avait choisi un projet de loi moderne et une « institution de l'initiative privée et une prise en compte de l'opinion publique ». Selon lui, une coordination se révèle d'autant plus indispensable que le sport se présente sous des formes diverses, celles-là mêmes qu'ont définies les experts du Conseil de l'Europe. Explicite les termes d'un projet de loi désormais connu (le *Monde* du 22 février), M. Mazeaud pouvait affirmer : « C'est la reconnaissance de l'importance du phénomène sportif qui a conduit le gouvernement français à envisager le dépôt d'un projet de loi devant le Parlement. »

« Toutes ces dispositions s'ajoutent-elles à défendre les valeurs spirituelles dans une société de consommation, à apprendre aux hommes la « convivialité », comme l'a soutenu le représentant du Saint-Siège, Mgr Cardinal ? Le serait sans doute trop espérer, et trop tôt. Mais il est bon que ces souhaits aient pu être formulés, et par les représentants officiels de vingt et un pays européens. »

FRANÇOIS SIMON.



NOUVEAUX

LA VÉRITÉ
Monsieur et Madame

ORSON WELLS

Le Jeu

1000

LA JOIE

صكنا من الأهل

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Diffamation envers un ancien dirigeant de la « garde de fer »

Des pogroms de Bucarest au conflit de deux Eglises orthodoxes à Paris, de la recherche des criminels de guerre au faux départ d'un entraîneur de football...

l'antisémitisme (L.I.C.A.) et l'archiprêtre Philippe Laroche comparaisaient pour diffamation après avoir publié dans l'organe de la L.I.C.A. « le Droit de vivre »...

Dans les limites étroites de la procédure, il était difficile de distinguer le bien-fondé de deux appels contradictoires de justice...

l'occurrence, le bien-fondé de deux appels contradictoires de justice, ou se mêlent à la fois des préoccupations politiques et des querelles religieuses...

« Deux poids, deux mesures »

Une vingtaine de témoins se sont succédés à la barre, parmi lesquels le grand rabbin de Roumanie...

A Marseille

L'enquête de la police s'oriente vers les familiers de M. Moussa

Après la mort de Mohamed Laid Moussa, qui a succombé à ses blessures le 21 mars, peu avant 13 heures...

président de l'Association Franco-Algérienne, exprime, dans un communiqué...

Manifestation des immigrés

A Marseille des mouvements de gauche et des organisations de travailleurs immigrés ont appelé à manifester...

Le procès du Patrimoine fondé par le docteur de la justice à la onzième chambre correctionnelle de Paris...

De son côté, la section de Marseille du Syndicat de la magistrature condamne la « recrudescence des assassinats »...

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux instruit la plainte pour homicide volontaire que Mme Anne Portal et sa fille Marie-Agnès ont déposée...

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux instruit la plainte pour homicide volontaire que Mme Anne Portal et sa fille Marie-Agnès ont déposée...

PRÉCISION. — La société Bie, qui fabrique, vend et distribue des des styles à bille, des feutres, des briquets et des rasoirs...

PRÉCISION. — La société Bie, qui fabrique, vend et distribue des des styles à bille, des feutres, des briquets et des rasoirs...

Les visites aux détenus dans une prison française

A FRESNES, UN SAMEDI, A 13 HEURES...

Devant la prison de Fresnes, un samedi de mars, 13 heures. Un groupe d'hommes et de femmes attendent frileusement sous la pluie fine...

A l'entrée de chacune des trois divisions, un gardien relève les identités sur un grand registre et donne un numéro de parloir...

transforme en malaise, ressent de part et d'autre. Difficile de tenir plus de trente minutes. Impossible de se dire que l'on s'aime...

Des confidences à pleine voix

Il faut parler fort dans le brouhaha, crier même pour se faire entendre, et les confidences s'échangent à pleine voix...

Il faut parler fort dans le brouhaha, crier même pour se faire entendre, et les confidences s'échangent à pleine voix...

Les lumières s'éteignent et se rallument. Des surveillants viennent frapper aux cloisons. « Terminé ». On ne s'est rien dit. Les messages oubliés reviennent à l'esprit...

FRANÇOIS SIMON.

...ET PUIS VOICI DES ROSES

Une jeune fille de la Nièvre a un ami détenu à Fresnes. Elle lui fait envoyer des roses. Interflora s'achemine la commande jusqu'à la prison...

UN DÉBAT DE « DROIT ET DÉMOCRATIE »

Peut-on être à la fois juge et militaire ?

On ne peut être à la fois juge et militaire, a la justice militaire est une caricature d'institution judiciaire...

procédure militaire. Si, en droit commun, la durée de garde à vue est de vingt-quatre heures...

« Un privilège exorbitant »

M. Jouffé a insisté sur l'importance de la composition de ces tribunaux où deux magistrats civils sont entourés par trois juges militaires...

Les incidents de Noisy-le-Sec

LE SUBSTITUT RÉCLAME « UNE GRANDE FERMÉTÉ » CONTRE LES POLICIERS POURSUIVIS

La deuxième audience du procès des cinq policiers du commissariat de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), poursuivis devant la septième chambre correctionnelle...

A Paris

QUATORZE DIRIGEANTS D'ENTREPRISES D'ADDITION D'EAU SONT INCULPÉS POUR ENTENTE ILICITE

Une nouvelle affaire d'entente illicite vient d'aboutir à quatorze inculpations après une information ouverte contre X, en 1970...

Les parents de M. Serge Camier

Les parents de M. Serge Camier, vingt ans, renversé et tué par un char, le 11 novembre 1970...

TOUS LES JOURS VOL DIRECT PARIS-BEYROUTH DEPART : 13 h 00 - ARRIVEE : 18 h 40.

Renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages qu'Air France, ils sauront vous conseiller.

MONDE

est-ce une...

Les gardiens passent et repassent, empêchant de fumer ou de se tenir debout.

Les lumières s'éteignent et se rallument. Des surveillants viennent frapper aux cloisons.

Se pourrait-il que l'on s'aime ? Plus d'un an encore. Cinq ans pour d'autres, ou dix ans, ou l'éternité.

Un détour par le pavillon de la fouille. Des livres que l'on passe à travers une énorme grille. Une femme trimbalée un sac avec dedans un manteau et une veste.

FRANÇOIS SIMON.

...ET PUIS VOICI DES ROSES

Une jeune fille de la Nièvre a un ami détenu à Fresnes. Elle lui fait envoyer des roses. Interflora s'achemine la commande jusqu'à la prison.

UN DÉBAT DE « DROIT ET DÉMOCRATIE »

Peut-on être à la fois juge et militaire ?

On ne peut être à la fois juge et militaire, a la justice militaire est une caricature d'institution judiciaire...

« Un privilège exorbitant »

M. Jouffé a insisté sur l'importance de la composition de ces tribunaux où deux magistrats civils sont entourés par trois juges militaires...

Renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages qu'Air France, ils sauront vous conseiller.

DE LA JUSTICE MILITAIRE EN FRANCE

Le Monde aujourd'hui

MYSTIQUE

Milarepa, est-ce une drogue ?

MILAREPA, c'est un homme, un mystique tibétain du onzième siècle qui a écrit l'un des plus beaux textes spirituels bouddhistes. Milarepa y raconte son itinéraire : comment, jeune homme, il gravit la montagne pour y rencontrer Marpa, le maître qui enseigna la magie ; comment Marpa le fit passer à travers mille « épreuves », parmi lesquelles la construction sans cesse faite et défilée, refusée et recommencée, d'une tour, symbole de la prison charnelle où l'âme est enfermée, prison qu'il s'agit de détruire et de laisser à l'achèvement ; comment le jeune Milarepa trouve sur son chemin la malignité des hommes, qui le battent et le laissent nu. Enfin dépouillé de lui-même, Milarepa accède à la sagesse.

Liliana Cavani, qui a été bouleversée par cette autobiographie, en a composé un film rigoureux, aussi méconnu à Cannes que son admirable *François d'Assise* le fut à Venise. François d'Assise est un personnage de légende et d'images, juteux comme les fruits italiens, explosif comme ce peuple. Milarepa est un visage intérieur, caché derrière l'écriture, réservé comme le sourire étonné des statues de Bouddha. L. Cavani a vu la difficulté et n'a pas voulu tricher : elle a refusé de tourner au Népal, elle a l'abnégation de filmer dans les Abruzzes — nous n'y perdons rien en beauté — elle a surtout introduit, non pas des discours dans le discours de Milarepa, mais un double : un jeune Italien d'aujourd'hui, un jeune Italien (traducteur ?) du livre tibétain, disciple qui identifie au maître, frère qui cherche son jumeau. On peut en être déconcerté ; mais

pas, bien sûr, à la manière d'un critique défilant qui en a conclu que L. Cavani et d'autres cinéastes italiens avec elle « veulent nous faire bouddhistes... par l'aine de l'Église romaine ». Mais déconcerté parce que le néophyte qui nous est présenté est un jeune ouvrier et que ce garçon, tout nouveau converti à la démarche bouddhiste, paraît souvent dépassé par rapport à sa démarche. Un jeune syndicaliste qui avait vu le film m'a très clairement exprimé ce décalage où se trouve le jeune ouvrier Milarepa d'aujourd'hui. « Ce gars-là, m'a-t-il dit, semble vraiment marcher à côté de ses potes... ». Et des amis, pourtant très ouverts aux questions spirituelles, m'ont lancé : *Milarepa, ça nous donne pas du tout l'envie de devenir bouddhistes.*

Au moment même où nous avons un film occidental qui respecte le plus exactement possible le bouddhisme et sa quête sans faire aucune concession aux orientalistes à la mode et aux sciences foliées, au moment même où nous nous trouvons d'accord avec ce qu'il y a d'essentiel dans cette quête : le dépassement de l'égoïsme, l'au-delà des positions de pouvoir et de force, la recherche d'une réelle désappropriation, pourquoi faut-il donc qu'on éprouve une réticence, infime, légère comme l'atmosphère des montagnes tibétaines, mais pourtant là comme un verre tout transparent et qui pourtant sépare ?

Je ne sais pas. Peut-être d'autres images viennent-elles s'interposer et faire écran entre ce récit et notre recherche, images qui empêchent de nous laisser envahir par les grands espaces vides où chemine Milarepa. Une pleine page d'un hebdomadaire proposait, il y a quelques semaines, des adresses à l'usage des jeunes « pour devenir un saint homme en vacances » ; au milieu, une photo, avec cette légende : *Au pied de l'Himalaya, cours de philosophie hindouiste aux touristes attentifs.* En une semaine, chacun peut donc devenir un initié. Milarepa a su moins le mérite de montrer que la quête spirituelle est longue et difficile. Mais combien de sorciers d'aujourd'hui trompent les jeunes en leur promettant, à ceux-là, pour un très ouvert, encore très jeune, qui déclare qu'elle refuserait à son enfant quand même une transfusion de sang qui pourrait la sauver, et ceci pour être strictement fidèle à la lettre d'un texte. Sans doute, certaines voies spirituelles que l'on propage sont-elles plus pernicieuses que telles images « porno », ces voies qui démolissent les êtres et les dépolissent, c'est-à-dire les rejettent hors de la cité, comme des parias.

Alors, voici le temps où les parents, ouverts et vrais, voient leurs enfants s'éprendre d'un message coréen et chercher en lui un refuge hors de l'histoire ; le temps où nous sommes très une mère, encore très jeune, qui déclare qu'elle refuserait à son enfant quand même une transfusion de sang qui pourrait la sauver, et ceci pour être strictement fidèle à la lettre d'un texte. Sans doute, certaines voies spirituelles que l'on propage sont-elles plus pernicieuses que telles images « porno », ces voies qui démolissent les êtres et les dépolissent, c'est-à-dire les rejettent hors de la cité, comme des parias.

HOLLYWOOD

Le goût des catastrophes permet tous les espoirs

J'en n'ai pas connu le Hollywood de la grande époque, ni celui dont Romain Gary devait garder si bon souvenir (il y trouva sa seconde femme, l'adorable Jean Seberg). Je ne me souviens que de l'affreuse monotonie de Los Angeles, de ses rues à vingt mille numéros, de ses autoroutes, et du smog, bien pire que celui de Londres. De ses villas perdues sous les palmiers, défendues comme des forteresses. Du strip, quand le strip-tease avait encore un sens (les femmes ne se désabillaient pas encore en public). De l'immensité de Sunset Boulevard. D'un cocktail à Beverly Hills qui ressemblait à tous les cocktails du monde. Du Sheraton West, hôtel convenable, un peu vieillot, un peu fripé, avec quelque chose d'anglais dans le service, les fauteuils et les tentures ; d'une scène de Roger Peyrefitte qu'on voulait faire descendre dans cette chose (il était aussitôt repartit au Beverly Hills). Et, bien entendu, de Disneyland.

A Disneyland, j'ai retrouvé le petit train partant pour la frontière ; le Wonderland, où Blanche-Neige et ses nains vivent joyeux ; le bateau qui glisse entre les canons de La Havane et les corsaires de Francis Drake qu'on voit piller la ville en feu, arrachant leurs perles aux malheureuses épouses des hidalgos. Mais il y a des nouveautés : la maison hantée et ses gadgets élec-

troniques ; l'Amérique en chansons et en cinémascope ; et l'on atterrit sur la Lune. Tout cela m'a un peu déçu. Depuis dix ans, tant de choses se sont réalisées que rien ne nous étonne plus !

C'était l'époque où les protestations contre la guerre du Vietnam et la contagion de la drogue faisaient des plus beaux campus universitaires du monde les berceaux de la révolution hippy. On meurt toujours au Vietnam, mais les campus sont redevenus calmes. Rien ne vient plus troubler la méditation des prix Nobel qui butinent entre Stanford et Berkeley et qui nous apportent, demain, le premier vaccin contre le cancer, la première pilule contre l'infarctus.

A mon dernier passage, Hollywood, disait-on, se mourait. Les producteurs vendaient leurs villas babylooniennes, les redettes allaient vivre à Santa-Barbara, les grandes machines à la Cecil B. de Mille avaient cessé de plaie, on ne tournait plus en extérieurs, et la télévision, maintenant, avait ses propres studios. Combis de malchance : le viail Universal, l'Universal de Griffith et de Mack Sennet, célèbre dans l'histoire du cinéma muet — brûlait.

A nouveau, je me promène sur ces collines entre les palmiers et les lauriers roses. Au loin, un mer bleu pâle reflète un ciel absolument pur. L'hiver a chassé le fog. Les maisons blanches aux balcons de fer forgé à l'espagnole, couronnées de tuiles vernissées, disparaissent entre les lias et les roses ; de chaque côté de la rue, les palmiers alignent leurs troncs de corde sèche. Pourtant, quelque chose a changé : ce quartier lauré a cessé d'être un des noms les plus enviables du monde ; on voit moins de Cadillac ; il n'y a plus de Rolls blanches devant les portails de producteurs. Les temples de Dalheim, les palais romains, les villas pompéiennes s'effritent et les feuilles mortes s'entassent dans les piscines en forme de cœur. Les monstres sacrés sont morts ou ils n'habitent plus Hollywood. Seul le viail Hitchcock est là, avec ses deux chiens.

Séville et Kensington

Aller à pied, c'est me dit-on, tenter le diable et s'exposer au coup de couteau d'un Mexicain. Depuis que les villas de son plus belles par fil à la police, celle-ci se désintéresse du secteur (elle patronne, maintenant, devant les opulentes demeures de Beverly Hills). Mais les studios tournent à 50 % de leur capacité. Le goût du public pour les catastrophes (tremblements de terre ; guerres des mondes ; invasions de Martiens) permet tous les espoirs. La vieille Fox elle-même revit. Et l'Universal a été reconstruit, avec son sonci minuscule du détail exact qui caractérise les superproductions américaines... avec aussi les inévitables fautes de goût, auxquelles un film *made in Hollywood* n'aurait pas l'air tout à fait vrai.

Voilà donc European Street où, sans transition, une rue de Séville succède aux habits de Kensington ; les maisons de bois d'une petite ville de Francoise s'adosent à un château-fort normand... mais la jungle n'est pas loin. La reconstruction la mieux réussie me parait être celle de New-York, à différentes époques (1880, 1935, 1950...) ; la plus exacte celle du Paris de la Belle Époque, avec son « joli bistrot » (?), son « débit d'absinthe » (?), son « manufacture de cravates » (???)

Les Américains restent nos maîtres en matière d'effets spéciaux. Voilà le pont de bois sur lequel le Santa-Fé Express traversait les Rocheuses. Une locomotive du Far-West y passe, avec ses wagons à claire-voie. Mon guide appuie sur un bouton : le pont s'effondre, la locomotive avance. Mais n'ayons aucune crainte : tout se remettra en place et le train pourra continuer sa route.

PIERRE DE BOISDEFRERE
(Lire la suite page 18.)

Au fil de la semaine

L'HISTOIRE qu'on va lire n'est nullement imaginaire. Tout est vrai : les faits, les dates, les noms. A quel point prendre des précautions, ménager des susceptibilités, user de périphrases ou de pseudonymes ? La victime, comme on le verra, n'a plus rien à perdre. Et c'est bien une histoire exemplaire, une histoire d'aujourd'hui.

Alex est né en Autriche en 1917 d'un père français et d'une mère autrichienne qui lui donne son nom, Kischwitz. Au moment de l'Anschluss (1938), il quitte le pays natal pour la France. En 1939, par un acte notarié passé à Monaco, son père le reconnaît. Il s'appelle désormais Alex de Gosson de Varenne. Ce patronyme est établi par des documents émanant de sa paroisse natale autrichienne, Saint-Agyd, de la mairie de Saint-Tropez en 1942, puis par un acte de notoriété dressé également à Saint-Tropez en 1946, à l'occasion de son mariage.

Après la guerre, Alex de Gosson devient le chef du service de presse du gouvernement militaire français de Berlin. Il occupe ce poste délicat pendant vingt-quatre ans, à titre français, collectionnant les meilleures notes de carrière et les éloges les plus flatteurs de ministres très hautes personnalités diplomatiques. Il a introduit une instance en naturalisation qui n'aboutira qu'après de longs délais, en février 1971.

Mais voici qu'à la même époque ce fidèle serviteur de la France se voit contester l'identité qui figure depuis 1939 sur tous ses papiers. Il fait l'objet de poursuites. La nationalité française lui est retirée huit mois après lui avoir été accordée, et il saisit alors le Conseil d'État. Il est condamné le 31 octobre 1972 par la 13^e chambre correctionnelle de Paris « avec les plus larges circonstances atténuantes » compte tenu « de son âge, de ses brillants états de service » et des « circonstances exceptionnelles » à 800 francs d'amende (1). Il n'a plus légalement le droit de porter le nom qui est le sien depuis plus de trente ans. Il sera bientôt déclaré apatride et suspendu sans traitement de ses fonctions.

De son mariage célébré en 1946 selon la loi française, Alex a eu un fils, Maurice de Gosson, né en 1948 à Berlin. Et c'est son histoire, bien plus que celle de son père, que nous voulons conter ici.

Retré en France avec sa mère, qui l'installe à Nice en 1950, Maurice de Gosson fait dans cette ville toutes ses études secondaires. En 1966, il est recensé en tant que Français par le service national. Son livret militaire porte le numéro 68.990.22668 et la mention « nationalité française ». La même mention figure sur son passeport et ses papiers d'identité.

En 1969, titulaire d'une maîtrise de mathématiques, Maurice de Gosson devient maître auxiliaire et son employeur, l'éducation nationale, ne l'a jamais considéré autrement que comme un citoyen français. En 1970, il se marie, avec une Française. Le ménage a actuellement trois enfants, déclarés français à la naissance, issus de parents français.

Ses ennuis commencent lorsque son père, Alex, se voit retirer la nationalité française et poursuivre en justice. La préfecture des Alpes-Maritimes, le service des étrangers et le tribunal d'instance avisent Maurice de Gosson qu'il n'est pas français ; qu'il ne peut se prévaloir d'aucune autre nationalité et est donc devenu, du jour au lendemain, apatride ; qu'il doit déposer une demande de naturalisation comme n'importe quel étranger.

Il se présente donc ce but au commissariat de police de son domicile, où on lui conseille de demander un « certificat de nationalité française ». Le raisonnement était judicieux : sa demande de naturalisation était irrecevable, puisqu'il prétendait être déjà français et qu'on ne saurait naturaliser un Français. En demandant ce certificat, qu'il lui soit accordé ou refusé, il leverait l'ambiguïté. Il se rend donc le lendemain au tribunal d'instance, où on lui délivre sans difficulté un certificat de nationalité française. Il pousse un soupir de soulagement et croit l'affaire terminée.

Hélas ! Ses tribulations ne font que commencer. Quelques mois plus tard, il est convoqué au palais de justice de Nice et on lui ordonne, sous peine de poursuites, de restituer le fameux certificat « indument délivré ». Naïf et encore confiant, il s'exécute et dépose aussitôt une demande de naturalisation en bonne et due forme, enregistrée sous le numéro 6166 x 71. On lui retire son passeport et la préfecture refuse de lui délivrer quelque titre de voyage que ce soit.

Jusqu'ici, c'est Ubu. Voici Kafka. En 1972, Maurice de Gosson, qui est toujours maître auxiliaire pour subvenir aux besoins de sa famille, est convoqué au service des étrangers de Nice. On lui

DE LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE FRANÇAIS

déclare qu'il ne peut pas rester en France, qu'il n'a pas droit à une carte de séjour et qu'on ne peut lui délivrer, comme seule pièce d'identité, qu'un « récépissé de demande de carte de séjour », document qui doit être délivré tous les quinze jours. Gardant malgré tout confiance, il se présente au concours du CAPES de mathématiques. Le recteur de l'académie de Nice accepte sa candidature « sous réserve de réintégration en la nationalité française ». Il est reçu à ce concours difficile. Il va être nommé professeur de enseignement secondaire ; il croit toucher, au terme de ses ennus.

Il est convoqué alors à la préfecture, où on lui indique qu'il est en situation irrégulière ; qu'il travaille illégalement en France ; qu'il ne peut pas obtenir de carte de travail, celle-ci n'étant pas délivrée au porteur d'un « récépissé de demande de carte de séjour » ; qu'il n'a pas davantage droit à une carte de séjour ; qu'il n'aura pas de poste à la rentrée, et que, s'il s'obstine à vivre en France et à y exercer sa profession, il risque des poursuites, voire une expulsion. Il a beau exposer de sa demande de naturalisation déposée depuis deux ans et demi, rien n'y fait.

La mort dans l'âme — mais comment demeurer sous cette menace permanente et sans pouvoir gagner sa vie ? — il décide de s'expatrier. Il postule et obtient un poste de professeur au Canada, pour un an. Mais il lui faut un titre de voyage puisqu'on lui a retiré son passeport. Le ministère de l'Intérieur refuse obstinément de lui donner un document quelconque, fût-ce un simple laissez-passer. L'énergique intervention d'un avocat nigéris lui vaut enfin, après de nouvelles semaines d'angoisse, d'arracher à l'administration un « titre de voyage et d'identité » numéro AK 007, portant la mention « nationalité indéterminée », valable trois mois, pour la sortie et la rentrée en territoire français.

Le 2 septembre 1973, il part avec sa famille en abandonnant tous ses biens, et notamment l'appartement acheté à crédit, dont il cesse de payer les traites. A Montréal, à peine installé, il s'adresse au consulat de France pour tenter de régulariser sa situation. Le consul lui fait savoir, par lettre, qu'il ne peut l'aider d'aucune manière et ne veut pas entendre parler de lui jusqu'à ce qu'il ait « remboursé ses créanciers ». Impossible de faire admettre que, s'il a dû différer les échéances, c'est précisément à cause de sa « situation irrégulière ».

A l'expiration de son contrat au Canada, il quitte ce pays pour la Finlande — il parle couramment le suédois, — où il réside actuellement. Il est professeur au lycée de Hangö, une petite ville de dix mille habitants. C'est là que vient de naître, au début de 1975, son troisième enfant, enregistré au consulat de France sous la nationalité française. Le consul de France à Helsinki, saisi d'une nouvelle requête, se montre très aimable et coopératif. Maurice de Gosson demande de faire une « déclaration de nationalité française », procédure nouvelle prévue par une loi récente (article 57 de la loi n° 73-42 du 9 Janvier 1973). Demande irrecevable, lui dit-on, puisqu'il a déposé en 1971 une demande de naturalisation. En même temps, il apprend que son dossier de naturalisation a été classé, puis annulé, puisqu'il avait quitté la France.

Sur les instances du consulat, le ministère des affaires étrangères, magnanime, lui fait savoir qu'il est disposé à lui accorder un laissez-passer, valable quinze jours, afin de lui permettre de venir en France « régulariser sa situation ». Une situation qui n'a pu être régularisée en cinq ans...

Il en est là. Il a écrit il y a six semaines à M. Giscard d'Estaing, qui n'a pas — pas encore ? — répondu. Il a tout perdu, même les moyens de se faire rendre justice. Il n'est même pas vraiment amer : stupéfait et triste plutôt. Mais résigné, non.

L'histoire de Maurice de Gosson est exemplaire. Dans son cas, personne, semble-t-il, n'a fait réellement à son devoir. Aucun service officiel ne l'a persécuté, mal ou injustement traité. Aucun fonctionnaire n'a égaré, truqué, négligé son dossier. Aucun ministre n'a refusé d'examiner ses requêtes, de répondre à ses démarches, de chercher un règlement. Parfois même les autorités — universitaires en particulier — ont fermé les yeux, essayé de lui faciliter la tâche. Simplement, chacun a appliqué la loi et les règlements. Que faire d'autre ?

Par-delà les chevauchements de la législation, les contradictions traçassières de la bureaucratie régnante, les arguties de la papasserie omnipotente, ne se trouvera-t-il pas quand même quelqu'un — directeur, ministre, président — pour trancher le nosud gordien et rendre à ce malheureux sa nationalité, son métier, sa dignité, son pays ?

(1) Le Monde a rendu compte de ce procès dans son numéro du 3 novembre 1972.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

aux détenus dans une prison française
UN SAMEDI, A 13 HEURES.

A l'heure de l'heure...
UN SAMEDI, A 13 HEURES.

Des confidences
à pleine voix

ET PUIS VOICI DES ROSES

UN DEBAT DE « DROIT ET DE MORALE »

Pour-on dire à la lois juge et militaire

ROUTH
13h40.

FRANCE

صك: احن الاصل

ETRANGER

Reflets du monde entier

Newsweek

« L'Amérique a besoin de toi Harry Truman... »

Un étrange culte à Harry Truman se développe aux Etats-Unis, raconte NEWSWEEK. Selon l'hebdomadaire américain : « Dans le Middle-West — d'où l'ancien président était originaire... — la première phrase de « tube » d'un groupe « pop » — L'Amérique a besoin de toi, Harry Truman — est collée en affichettes sur les pare-chocs des voitures. A l'indépendance (Missouri), ville natale de Truman, le nombre des touristes qui visitent la bibliothèque Harry Truman a augmenté dans des proportions spectaculaires et, après une longue interruption, les voitures recommencent à passer lentement devant la modeste maison victorienne blanche dans laquelle la veuve de Truman, Bess, vient de célébrer son quatre-vingt-dixième anniversaire. Le livre de souvenirs sur Truman de Marie Miller, Plain Speaking, s'est vendu à plus de deux millions cinq cent mille exemplaires et va faire l'objet d'une pièce, qui sera jouée à Broadway l'automne prochain (...).

« Ce culte était tout à fait inconnu du temps que Harry Truman était à la Maison Blanche. Celui-ci était considéré comme un Américain moyen, un être humain comme les autres, peut-être un peu « humain » après le très patricien Franklin D. Roosevelt. On se moquait un peu de lui : on disait « To err is Truman (erre Truman est) (...). »

Certains observateurs remarquent que ces vagues « rétro » surviennent souvent au bout de trente ans (...). Mais, estime NEWSWEEK, la « Trumanomanie » — comme bien d'autres phénomènes des années 70 — s'explique tout bonnement par le Watergate.

Trybuna Ludu

Brouilles esthétiques ou idéologiques ?

Le quotidien du comité central du parti communiste polonais, TRYBUNA LUDU, s'interroge sur la pénurie relative de jeunes talents littéraires dans le pays. Il écrit : « L'édition est, en principe, ouverte aux jeunes auteurs : ils reçoivent des bourses littéraires, il existe des revues où ils peuvent faire facilement leurs débuts. Chaque année, on organise de nombreux concours de prose, d'art dramatique et de poésie. Mais viennent ensuite des difficultés qui les empêchent d'entrer dans le système normal de la littérature. Ces difficultés sont visibles au sein même de l'Union des écrivains polonais, où l'afflux des jeunes membres est curieusement infime, ainsi que dans les rédactions des revues littéraires, où il est rare de trouver des représentants de la jeune génération. »

D'où proviennent ces difficultés ? Il n'est pas facile de donner une réponse complète, mais on peut indiquer certaines causes : par exemple, le rôle négatif de différents supports et flâneurs dans le milieu des écrivains qui désirent brouiller les jeunes avec le monde qui les entoure. Les brouilles peuvent être moins sur le plan esthétique qu'idéologique et politique. On peut indiquer certaines attitudes tout aussi dangereuses, bien que placées à une autre extrémité : l'incertitude et la méfiance totale envers les jeunes, refusant à ces derniers des expériences sérieuses et l'exercice de leur responsabilité.

On peut indiquer aussi les pratiques de la commission de qualification de l'Union des écrivains polonais, pratiques critiquées par les écrivains eux-mêmes. Il y a encore l'éclectisme de certaines revues littéraires et l'absence de leurs rédacteurs, ainsi que des rédacteurs des maisons d'édition, à entreprendre un travail difficile avec les auteurs et les critiques qui débattent.

DER SPIEGEL

Ordinateur anti-escrocs

L'hebdomadaire ouest-allemand DER SPIEGEL relate une forme d'escroquerie à l'assurance pratiquée ces dernières années en Allemagne fédérale. Les escrocs « consistaient de luxueux limousines avec l'intention de les démolir. Une fois ils jetaient un coup d'oeil Diplomat de prix était contre un arbre au milieu d'une forêt déserte ; une autre fois ils lançaient une 2800 toute neuve contre l'épave d'un véhicule. Parfois, ces automobiles tapaient avec de gros marteaux sur la carrosserie de leur voiture et les dommages prétendument survenus au cours d'un grave accident étaient signalés aux assurances. Les « responsables de l'accident » et les sinistrés appartenaient à une filière d'attribution, de professionnels de l'accident, qui ont ainsi corrompu plus de 1 million de marks aux assurances dans la seule région de Hagen, en Westphalie. (...)

Mais un ordinateur a été mis en service par l'Union des assurances routières à Hambourg : la machine a fourni pour les procès de Hagen une masse considérable d'informations qui ont permis d'incriminer un premier groupe de six escrocs. Depuis un an, tout sinistre sur lequel plane un soupçon est suivi par un agent enquêteur muni de mille enquêtes demandées par les compagnies, mille neuf ont abouti à des poursuites judiciaires.

THE OBSERVER

Mauvaise année pour les geishas !

Selon l'OBSERVER, les geishas ont parmi les principales victimes de la crise économique qui frappe le Japon.

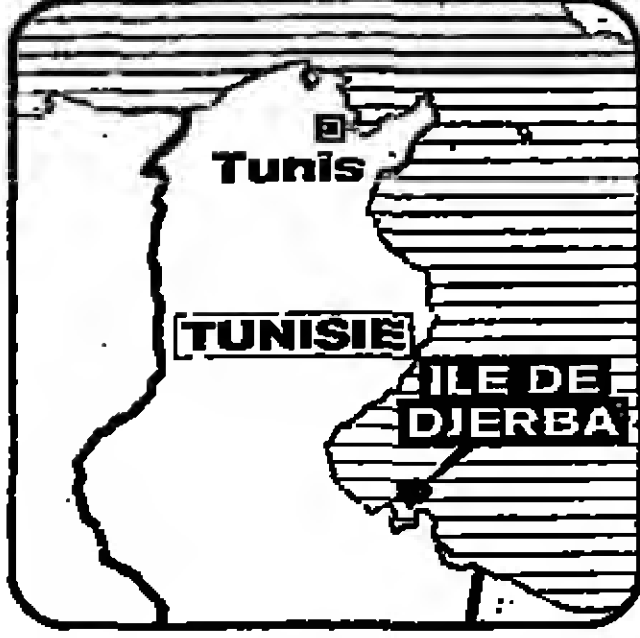
« Un cabaret de luxe... vient de vendre aux enchères deux de ses meilleures hôtesse pour 2 000 livres chacune, écrit l'hebdomadaire britannique. Les deux jeunes femmes, avec leurs clients personnels, ont été acquises par un concurrent plus solvable. De telles opérations sont devenues de plus en plus fréquentes dans le quartier flamboyant de néon de Ginza.

« Non que le Japon ait cessé d'être le Shoyo tengoku (paradis des notes de frais)... Mais 1975 risque d'être l'une des années de plus dures de l'histoire des entreprises japonaises. Selon un propriétaire de bar qui a une longue expérience : « C'est la plus mauvaise année depuis 1937, et tous les secteurs de l'industrie du commerce charnel sont touchés. Les invitations sur note de frais, dans un pays où l'on reçoit rarement chez soi, ont toujours constitué une activité fructueuse.

« Ces frais couvrent la boisson dans des boîtes de nuit ou des bars, les « geishas parties », les cadeaux, les inscriptions à des clubs de golf, les séances de massage, etc. Le système fiscal stimule le commerce des délices voluptueux destinés à améliorer le rendement des entreprises : les sociétés peuvent déduire 6 000 livres par an de frais d'invitations, plus un pourcentage allant jusqu'à 0,35 % de leur capital. En 1973, Mitsui, la plus grande société japonaise, a ainsi dépensé en moyenne 11 000 livres par jour en frais extérieurs divers. »

Lettre de Djerba

L'ART DE LA FUGUE OU LE TOURISME BIEN TEMPÉRÉ



Le froid septentrional et la glaciale crise économique qui s'abat sur l'Europe Infortunée poussent les touristes à fuir vers le grand sud, pour se réchauffer dans les sables encore chauds des plages exotiques. Se dorer l'hiver au soleil étranger est la plus élégante façon de se plier aux impératifs d'économie de chauffage.

Pour vanter aux nouveaux Ulysse une île encore heureuse, l'île de l'Odyssée qui dispensait l'oubli, les agences ont su trouver des accents de strêmes dans une débauche de points de suspension : « ...die Insel der Ruhe und Stille... » « Island of peace and silence... » « Île de paix et de silence... » Cette île de calme et du silence, c'est, à la porte de l'Europe et à la portée de quelques bourses, la petite île tunisienne de Djerba : deux minces croissants de lune sables bord à bord, deux parenthèses dorées au milieu des tempêtes. Djerba-la-Douce est un résumé de Sahara au milieu de la mer ou, plutôt, une oasis dans le désert marin, une île de sable comme insidieusement buvardée par une eau d'un bleu minéral. Le plus haut sommet y est de 50 mètres, et les maisons djerbiennes les « menzels », blanches constructions géométriques aux petites coupes, semblent pousser à fleur de terre, écrasées sous le poids d'un ciel bleu dont le ciel est « relevé de loin en loin par le minaret des mosquées.

La nuit, la mer s'étale et s'étire dans l'intérieur des terres, et, le matin, on découvre, émerveillés, des lagons scintillants aux airs polynésiens. Les plages plates de poudre d'or s'étendent à perte de vue. Mais les touristes, éreints sans doute par quelque nostalgie de métré ou d'embouteillages, demeurent plantés étonnés sur quelques mètres carrés autour de la piscine.

ARCHES de Noé de première classe échouées au bord de plages désertiques, de luxueux hôtels offrent un asile ouaté à une faune babélonienne : les Allemands sont les plus assidus, puis les Scandinaves, les Suisses, les voisins italiens et, enfin, quelques Français, sourcilieux vérificateurs de monnaie rendue, infatigables marcheurs de roses des sables, et qui mettent un point d'honneur à maintenir leur solide réputation de râleurs éternels en émettant invérissablement des réserves et des critiques sur les vins et les cambemberts locaux.

La tenue de soirée est obligatoire pour le dîner. A l'heure du cognac, et en attendant les attractions folkloriques, les conversations se nouent au gré des affinités linguistiques ou de la proximité des langues : « Nous, on n'est pas raciste. On aime bien voir de près ces pays... » « Fut pas nos juger d'après les spécimens qui nous arrivent chez nous, parce qu'alors, évidemment... » Il y a aussi les amateurs trinités de francophonie sous-développée : « On a fait le Maroc l'an dernier.

Cela fait toujours plaisir d'entendre parler français, même mal. — Vous êtes allés en Algérie, depuis ? Vaut mieux pas ! Y'a pas à dire, ils n'y ont pas gagné... — Les plus hardis se sont risqués à l'exil linguistique et content le Bangkok des massages, qui devrait ériger une statue à Emmanuel, et l'on n'ose imaginer laquelle. D'autres vantent les jeunes merites touristiques de la Yougoslavie. « Mais il fait froid, là-bas ! s'étonne une dame, et c'est bien un pays communiste, non ? — C'est un communisme particulier », corrige un monsieur.

Les affres des maîtresses de maison privées de bonne depuis l'essor économique espagnol, transposées sous ces latitudes et dans ces mouleux salons, tourment vite sur les mérites comparés des personnels indigènes de ces tiers-mondes. « A Cuba, ils sont gentils et souriants, concède une grosse dame à qui les dromadaires de la plage devront plus d'une bosse. Mais pardon, on ne peut pas dire qu'ils méritent à la tâche pour vous servir. Et on leur apporte des devises ! »

Si, ailleurs, certains ont parlé l'impression pénible que le tourisme est au service d'un sous-développement local, chacun convient qu'ici on a la sensation qu'un pays tout entier est à votre seule et entière disposition. Le personnel, partiellement stylé et imperturbablement souriant, est unanimement loué et, démocrate oblige, c'est avec une belle familiarité que certains usent, à son égard, d'un tonnetement aussi sympathique que spontané.

Des garçons diligents parcourent allégrement, dans sa poignante misère sans arbre, sans buisson, sans une touffe d'herbe sous un soleil cruel, est d'une déchirante beauté. Tandis que l'italien pose pour la photo-souvenir l'indigène de service, l'Allemand filme inlassablement les cratères lunaires, la caverne-type, le pauvre mobilier et les quelques villageois distants qui contemplant, en silence, cette nuée de sauteuses d'un genre nouveau. Le Français, ostensiblement outré par tant de froidure italo-germanique, avise les rares enfants accourus bouche bée, se sent obligé de manifester une saine et humanitaire curiosité, protectrice, égale, fraternelle : « Comment t'appelles-tu ? Ahmed ou Ali ? C'est un bien joli nom ! Nous aussi, on a Albert, et si on a eu Albert. Ça fait Ali-berbere, si on bégeye ! Tu comprends le français, n'est-ce pas ? »

L'esprit fleurit, même dans les contrées les plus stériles. La Parisienne hasarde une main émue sur la petite tête hirsute : « Tu es en de la chance avec tout ce beau soleil pour toi tout seul ! » Et quand le soir descend sur le désert, après les traditionnelles haltes dans les oasis et les souks des villages, après que l'on ait photographié le mirage annoncé par panneau indicateur et aussi les nombreux cimetières allemands de la dernière guerre qui prouvent que la civilisation technologique n'a pas ignoré ces lieux, la caravane des touristes rentre vers les hôtels, à l'heure fraîche d'un apéritif bien mérité. Furivement, quelques malins fouillent dans les poches et glissent quelque billet au guide. Mais il y a toujours une voix qui vous rappelle aux grands principes : « Je suis contre les pourboires, dans ce pays. Cela les habitue à la facilité et entraine leur tendance à la servilité. »

Bientôt sonne l'heure du retour vers l'hiver européen. Que la production pétrolière de la Tunisie suffise à sa consommation, fait l'unanime et nostalgique admiration : « Ça, c'est merveilleux ! Et ils ont si peu de voitures qu'ils ne risquent pas le rationnement, eux ! Et comme ils n'ont pas besoin de chauffage... »

Chargés de souvenirs et de rêves, les pèlerins s'en retournent vers leurs brumeux horizons. La dernière escale avant l'envol final est l'aéroport de Tunis-Carthage. Frisson inédit et déodanant, plus d'un se rappelle, ainsi, que cela rima un jour avec otages.

BENITO PELEGRIN.

Correspondance

LE PASSÉ ET L'AVENIR DE LIMA

A la suite de la publication de l'article intitulé « Lima, une ville désintégrée » (Le Monde du 9-10 février), nous avons reçu une lettre de M. Pierre-Claude Tourn, qui écrit notamment :

1) Les « criollos » ne sont pas blancs, ils sont multicolores ! La première chose qui frappe, lorsqu'on arrive à Lima, c'est qu'il n'existe pas de type liménien. Le mélange raciel est d'une richesse extraordinaire : gens aux traits « indios » fort prononcés, chinois plus ou moins purs, parfois améliorés, ce « chetour » s'inquiète de savoir si le « Djerbin moyen » peut s'en offrir de semblables. Ou bien cette Scandinave impeccable, aimable, affable, rougit soudain jusqu'à ses yeux clairs après avoir renvoyé plusieurs plats trop épicés pour son goût nordique, et elle interroge, inquiète, le serveur prêt à dire : « Tous ça, nous ces plats, vous ne les faites pas, au moins ? Avec tous ces pauvres... »

Le garçon s'est redressé : « Si, madame, nous les faisons : chez nous, on ne distribue pas les restes. »

A l'heure des repas, déjeuners, petits ou fins dînners et collations, à l'heure de « la bouffe » érigée en institution d'Etat, il est reconfortant de voir que l'on n'oublie pas la faim dans le monde.

Les excursions en Land-Rover dans le proche Sahara sont aussi des occasions de graves réflexions. Les salissantes habitations creusées dans le roc, dont certaines ont été transformées en hôtels pour touristes de luxe, provoquent l'émoi et l'admiration : « Quel génie ! s'exclame un agent immobilier. De la préhistoire à l'âge

Quel autre correspondant n'ait pas parlé des sérénades sous le balcon de l'art, et de l'artisanat péruvien, de sa splendide musique dont on ne connaît en Europe que celle, fort belle d'ailleurs, mais peu variée, de la montagne, de celle des comédiens (malheureusement sans beaucoup de spectateurs), de l'art d'arranger les fleurs, du niveau très honorable de la cuisine « criolla », qu'il n'ait fait aucune allusion à un progrès, car, lorsqu'on était là-bas, c'était l'odeur du poisson provenant des usines de farine de poisson du Callao qui empestait la plupart du temps l'atmosphère. (...)

Que votre correspondant n'ait pas parlé des sérénades sous le balcon de l'art, et de l'artisanat péruvien, de sa splendide musique dont on ne connaît en Europe que celle, fort belle d'ailleurs, mais peu variée, de la montagne, de celle des comédiens (malheureusement sans beaucoup de spectateurs), de l'art d'arranger les fleurs, du niveau très honorable de la cuisine « criolla », qu'il n'ait fait aucune allusion à un progrès, car, lorsqu'on était là-bas, c'était l'odeur du poisson provenant des usines de farine de poisson du Callao qui empestait la plupart du temps l'atmosphère. (...)

Advertisement for DUFOR shirts, featuring an image of a shirt and text: 'SUR MESURE OU DEMI-MESURE chemises LES BELLES DUFOR... ALBUM GRATUIT SUR DEMANDE ADRESSE UTILE A CONSERVER'

Advertisement for VILLAGE CAMPS - SUISSE, listing activities like Camp Internat, Natation, Tennis, Sports, Equitation, and Excursions à pied.

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

Les films de la semaine

FRED FOREST aux après-midi de Michel Lancelot. — A partir du 29 mars, Antenne 2.

Michel Lancelot accorde, dans les semaines qui viennent, vingt minutes d'antenne à Fred Forest, artiste épris de sociologie, pour tenter une expérience de communication. Il s'agira, en effet, d'établir une relation entre des télespectateurs, en prenant pour prétexte des objets qu'ils envoient et dont ils raconteront l'histoire. Quinze jours plus tard, Fred Forest exposera les objets, et leurs propriétaires, conviés sur le plateau, parleront en direct avec ceux qui, intéressés par l'événement, téléphoneront à S.V.P. Dans le troisième volet de l'émission, diffusé le 19 avril, un film relatera la rencontre de Fred Forest et des participants qui aura lieu sous la tour Eiffel, le 13 avril. Il faudra se demander ensuite quelle aura été la portée de cette « aventure » télévisée.

LE PÉRIL BLEU, de Jean-Christophe Averty. — Lundi 31 mars, A2, 20 h. 35.

Le coq du clocher, le veau du fermier, le sous-brigadier, les demoiselles du château et d'autres images de notre société ont disparu d'un village du haut Eugey, comme volatilisées. Mystère, mais le professeur Le Tallier et son fidèle assistant résout l'énigme, après un détour dans la stratosphère : les « servants » ne sont pas des jeteurs de sort, mais des êtres supérieurement intelligents qui vivent à la surface de l'atmosphère terrestre, et qui nous « pêchent », comme nous pêchons dans le fond des mers. Critique post-Jules Verne du scientisme et vision futuriste du monde fournissant le trame d'un roman écrit par Maurice Renard au début du siècle, qui a inspiré à Jean-Christophe Averty un joli conte électronique, plus nostalgique que fantastique.

HOUDINI, LE GRAND MAGICIER, de George Marshall. — Dimanche 23 mars, Antenne 2, 14 h. 30.

Les tours d'illusionnisme de Harry Houdini (dans les années 10-20) reconstitués par des truquages cinématographiques. Spectacle et mystère.

LES HÉROS SONT FATIGUÉS, d'Yves Ciampi. — Dimanche 23 mars, TF 1, 17 h. 25.

La chaleur, la lâcheté, l'envie, l'alcool, etc. Maria Felix à une époque où le cinéma français s'essayait au cinéma noir. Mais Ciampi n'est pas Howard Hawks...

QUAND LA VILLE DORT, de John Huston. — Dimanche 23 mars, TF 1, 20 h. 35.

Plus que la technique d'un cambriolage, la psychologie de quelques gangsters hantés par l'échec. Le premier des grands films noirs (1950) où, grâce à Huston, le réalisme sociologique ait remplacé le mythe romanesque.

LE COMTE DE MONTECRISTO, de Robert Verney (deuxième partie). — Lundi 24 mars, TF 1, 14 h. 25.

La vengeance d'Edmond Dantès, dans la tradition de Dumas. Pierre Richard-Willm en ténébreux héros romantique.

LES MISÉRABLES, de Jean-Paul Le Chanois (première partie). — Lundi 24 mars, FR 3, 20 h. 30.

Jean Valjean, Mgr Myriel, Javert, Fantine, les Thénardières et Cosette enfant... De belles images en couleurs pour illustrer Victor Hugo, et Jean Gabin dans le rôle du forçat régénéré mais poursuivi par son passé.

STORM WARNING (Alerte à l'ouragan), de Stuart Heisler. — Mardi 25 mars, A 2, 20 h. 35.

A Rock Point, dans le sud des États-Unis, les méfaits du Ku Klux Klan. Association de Richard Brooks (scénariste) et de Stuart Heisler pour un film courageux, réquisitoire contre l'extrême droite, tourné aux États-Unis en plein maccarthysme. Un film qu'on n'avait jamais vu en France.

MATT HELM, AGENT TRÈS SPÉCIAL, de Phil Karlson. — Mardi 25 mars, FR 3, 20 h. 30.

L'espionnage à la blague, avec un agent de charme (H. Dean Martin). Bagarres, gadgets et gags dans une pauvre parodie où seul Victor Buono en grand espion chinois est réellement drôle.

LES ENCHAÎNÉS, de Alfred Hitchcock. — Mercredi 26 mars, FR 3, 20 h. 30.

Un drame psychologique enroulant dans une histoire

d'espionnage atomique. Pris entre le devoir et l'amour, Cary Grant, laisse Ingrid Bergman s'envoler dans une mission chez les nazis de Rio-de-Janeiro. Finalement, il la sauvera après un étonnant suspense. Le plus hichcockien des films de Hitchcock. Un certain travelling sudisteux, est historiquement célèbre.

LE JARDIN DU DIABLE, de Henry Hathaway. — Jeudi 27 mars, FR 3, 20 h. 30.

Quatre aventuriers et une femme, l'attrait de l'or et sa malédiction. Une mise en scène à la trame serrée tire un parti angoissant de la présence invisible des Indiens guettant ces Blancs qui foulent leur territoire.

PONCE PILATE, de Giuseppe Colletti et Irving Rapper. — Vendredi 28 mars, TF 1, 20 h. 35.

L'imagerie pieuse obligatoire le Vendredi saint à la télévision. Un portrait psychologique de Ponce Pilate, procureur romain mêlé au procès de Jésus, dont on sait qu'il s'en lava les mains. Bien joué par Jean Marais.

EN QUATRIÈME VITTESE, de Robert Aldrich. — Vendredi 28 mars, A 2, 22 h. 55.

L'enquête d'un « privé » qui cherche un magot. Des gangsters et des filles également dangereuses. Une suite de paroxysmes, un cinéma de

l'électro-choc, qui fut surprenant, et une fable sur le monde moderne.

SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE, de Cecil B. de Mille. — Dimanche 30 mars, A 2, 14 h. 30.

Intrigue romanesque et foisonnement spectaculaire du cirque américain : foule de figurants, animaux, grands numéros sur plates multiples. Comme quoi Cecil B. de Mille n'était pas seulement un spécialiste des sujets bibliques ou antiques.

L'HOMME AUX CLÉS D'OR, de Leo Joannon. — Dimanche 30 mars, TF 1, 17 h. 30.

Jeunesse bourgeoise pourrie, éducateur pris dans une machination et réduit à devenir portier de palace. Les rebondissements dramatiques et les leçons de morale de Joannon sont également contestables. Reste Fresnay, égal à lui-même.

L'AVENTURIER DU RIO GRANDE, de Robert Parrish. — Dimanche 30 mars, TF 1, 20 h. 35.

L'étrange portrait d'un étrange aventurier (Robert Mitchum) accablé par le destin. Un western qui ne suit aucune des règles du genre. Robert Parrish avait, alors, un univers à lui.

ERNEST LE REBELLE, de Christian-Jaque. — Lundi 31 mars, TF 1, 14 h. 30.

Quand Prévert adapte pour Fernandel un roman

de Jacques Prévert. Ici, le comique vaudevillesque des années 30 touche à l'absurde. Fernandel très drôle. Robert Vigan irrésistible en dictateur sud-américain et cinglé.

SANG ET LUMIÈRES, de Georges Rouquier. — Lundi 31 mars, A 2, 13 h. 5.

D'après un roman de Joseph Peyré, le drame psychologique d'un tarento qui voudrait renouer sa vie maternelle. Rouquier — le cinéaste de Farrebique — pris entre le documentaire et le pittoresque commercial. Résultat incertain.

AILLEURS L'HERBE EST PLUS VERTE, de Stanley Donen. — Lundi 31 mars, TF 1, 20 h. 35.

Un homme d'affaires américain dans la gentry anglaise. Des situations boulevardières, une mise en scène banale de Stanley Donen ; mais l'interprétation est parfaite.

LES MISÉRABLES, de Jean-Paul Le Chanois (2^e partie). — Lundi 31 mars, FR 3, 20 h. 30.

Jean Valjean, ou plutôt Gabin, sur les barricades de 1832 et dans les égouts de Paris. Une certaine flamme hugolienne qui manquait à la première partie du film. Mais, sur ces épisodes des Misérables, Marcel Bluwal a fait beaucoup mieux depuis (pour la télévision).

Samedi 22 mars

CHAÎNE I : TF 1

- 18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Le magasin auto-moto.
19 h. 45 Feuilletton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Documentaire : Les quatre saisons au Canada.
21 h. Concours eurovision de la chanson 1975.

CHAÎNE II (couleur) : A2

- 18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 43 Feuilletton : L'âge en deux.
20 h. 35 Série : Les années de Mitchell Réal.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction.

- 22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Arjur.
Avec Georges Brassens et Pierre Louk.

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

- 19 h. Pour les jeunes : Tommy.
19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement.
20 h. Court métrage : « Le Heula », de J.-D. Follet.
20 h. 40 Feuilletton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet.

Documentaire : Des machines pour des artistes...
L'émotion précédente du signe (*) figure dans la rubrique « Écouter, voir » ou bien font partie de programmes à l'émission de ce soir.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (*) figurent dans la rubrique « Écouter, voir » ou bien font partie de programmes à l'émission de ce soir.

Dimanche 23 mars

CHAÎNE I : TF 1

- 9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Les petits rappteurs, de J. Martin.
14 h. 45 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 30 Film : « Les héros sont fatigués ».

- 20 h. 35 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Houdini, le grand magicien ».
22 h. 10 Série : « Un certain regard ».

- 18 h. 40 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 30 Feuilletton : Les gens de Mogador.

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

- 19 h. Série : Hawaï, police d'État.
20 h. Documentaire : La recherche de la fête catalane, de A. Allit.

FRANCE-CULTURE

- 7 h. 2. Diques ; 7 h. 45 Émissions religieuses et philosophiques.
11 h. 15. Les gens de Mogador.

FRANCE-CULTURE

- 18 h. 45. Allegro, par J. Chouquet.
20 h. 35. Les Indes d'Annamite.

FRANCE-MUSIQUE

- 18 h. 30 (S.). En direct du studio 105, Daniel Weyenberg.
20 h. 35. Les Indes d'Annamite.

FRANCE-MUSIQUE

- 7 h. Nos drapeaux sont les vôtres.
12 h. 35 (S.). Du Danube à la Saône.

ÉMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES DIMANCHE 23 MARS FRANCE-CULTURE

COMMENT RECEVOIR FRANCE-CULTURE APRÈS LE 7 AVRIL



Table listing regional radio stations and their frequencies across France.

Jacques Chancel reçoit Dina Vienny... Un concours de nouvelles littéraires...

RADIO-TELEVISION

Lundi 24 mars

CHAINE I : TF1

- 12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Film : Le Comte de Monte-Cristo...
16 h. 40 Spécial Pâques Jeunesse...

CHAINE II (couleur) : A2

- 14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : Les Envaieusement...
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot...

CHAINE III (couleur) : FR3

- 19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : Le Grand-Orient...

Mardi 25 mars

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation dans une allocution radio-télévisée...

CHAINE I : TF1

- 12 h. 30 Variétés : Midi première.
16 h. 40 Spécial Pâques Jeunesse.
18 h. 20 Le fil des jours.

CHAINE II (couleur) : A2

- 15 h. 30 Série : Les Envaieusement...
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot...
18 h. 30 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi...

CHAINE III (couleur) : FR3

- 19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : Le mouvement éco-politique...

Mercredi 26 mars

CHAINE I : TF1

- 12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi...
18 h. 20 Le fil des jours.

CHAINE II (couleur) : A2

- 14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : Les Envaieusement...
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot...

CHAINE III (couleur) : FR3

- 19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et Initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : Les radicaux de gauche...

Jeudi 27 mars

CHAINE I : TF1

- 12 h. 30 Variétés : Midi première.
16 h. 40 Spécial Pâques Jeunesse.
18 h. 20 Le fil des jours.

CHAINE II (couleur) : A2

- 14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
15 h. 30 Série : Les Envaieusement...
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Disques ; 7 h. 30. Echech au hasard ; 8 h. Les chemins de la connaissance...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Disques ; 7 h. 30. Echech au hasard ; 8 h. Les chemins de la connaissance...

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.). Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.). Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.). Au programme cette semaine...

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.). Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.). Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.). Au programme cette semaine...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Disques ; 7 h. 30. Echech au hasard ; 8 h. Les chemins de la connaissance...

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.). Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.). Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.). Au programme cette semaine...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Disques ; 7 h. 30. Echech au hasard ; 8 h. Les chemins de la connaissance...

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.). Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.). Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.). Au programme cette semaine...

Les émissions régionales

- Tous les jours : TELEVISION sur l'ensemble des chaînes...
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE : Lundi 24, 20 h. : Score 5...

- permis Mercredi 26, 20 h. : Dominantes, portraits de femme...
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE : Lundi 24, 20 h. : Score 5...

- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. O'Hara, agent secret...
Jeudi 27 mars : TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 20, Temps présent...

- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. O'Hara, agent secret...
Jeudi 27 mars : TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 20, Temps présent...

مكتبات الامم المتحدة

RADIO-TELEVISION

Vendredi 28 mars

CHAINE I: TF1

- 12 h. 30 Variétés: Midi première.
16 h. 40 Spécial Pâques Jeunesse.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits: Filopat et Patafil.

- 18 h. 30 Pour les petits: Le palmaris des enfants.
18 h. 55 Jeu: Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilletton: L'âge en fleur.

21 h. 25 Cérémonie du chemin de croix, retransmise en Eurovision de Rome.
21 h. 50 Magazine littéraire: Apostrophes, de E. Pivov.
22 h. 55 Ciné-club: "En quatrième vitesse".

21 h. 25 "Morceaux de bravoure": le film bouffon.
Dans cette seconde émission, Marco Ferreri épique et qu'est pour lui le film bouffon.

FRANCE-CULTURE

- 7 h. 2. Disques: 7 h. 45. En bref; 7 h. 50. Echec au hasard; 8 h. Les chemins de la connaissance.
7 h. 2. Disques: 7 h. 45. En bref; 7 h. 50. Echec au hasard; 8 h. Les chemins de la connaissance.

CHAINE III (couleur): FR3

- 19 h. Pour les jeunes: Osmond Brothers et initiation au ski.
19 h. 40 Tribune libre: La C.G.C.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.

CHAINE II (couleur): A2

- 14 h. 30 Magazine: Aujourd'hui madame.
15 h. 30 Série: Les Envahissés par le "Enamek".

Samedi 29 mars

CHAINE I: TF1

- 12 h. 30 Variétés: Midi première.
14 h. 5 Philatélie-club, prod. J. Caurat.
14 h. 55 Sports: Course d'aviation Oxford-Cambridge.

CHAINE II (couleur): A2

- 13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 5 (*) Les après-midi de M. Lancelot: "Un jour futur."
14 h. 55 Sports: Course d'aviation Oxford-Cambridge.

image, de P. Sengouy. Avec P. Foides.
Dans cette émission, on peut voir comment des papeteries dessinent des animaux.

FRANCE-CULTURE

- 7 h. 2. Disques: 7 h. 45. Les chemins de la connaissance.
7 h. 2. Disques: 7 h. 45. Les chemins de la connaissance.

CHAINE III (couleur): FR3

- 19 h. Pour les jeunes: Osmond Brothers et initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune: "Un homme, un événement, mille de Tanganyika".

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TELEVISION
PREMIERE CHAINE: éditions complètes à 13 h.
20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

Dimanche 30 mars

CHAINE I: TF1

- 9 h. Tout en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 (*) Le petit colporteur, prod. J. Martin et B. Lion.

CHAINE II (couleur): A2

- 11 h. 30 Sports: Tennis à Monte-Carlo.
13 h. 10. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 20. Les souvenirs de la caméra triviale.

- 19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés: Système 2, de G. Lutz.
21 h. 30 Feuilletton: Les Gens de Mogador.

CHAINE III (couleur): FR3

- 19 h. Série: Hawaii, police d'Etat.
20 h. Théâtre: "L'Esprit Glapion, de J. Audibert. Enregistrement depuis le théâtre de l'Athènes."

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES DIMANCHE 30 MARS
FRANCE-CULTURE
7 h. 45. Horizons: 8 h. Orthodoxie et christianisme oriental.

CHAINE I: TF1

- 12 h. 30 Variétés: Midi première.
14 h. Film: "Ennast le rebelle", de Christian Jaque (1937), avec Fernandel, M. Goy, Le Vigan.

CHAINE II (couleur): A2

- 14 h. 30 Magazine: Aujourd'hui madame.
15 h. 20 Série: Les Envahissés par le "Enamek".
16 h. 10 Sports: Moto: circuit du Castellet.

FRANCE-CULTURE

- 7 h. 2. Disques: 7 h. 45. Les chemins de la connaissance.
7 h. 2. Disques: 7 h. 45. Les chemins de la connaissance.

- 18 h. 30. Réflexion faite: 19 h. 50. Disques: "Huit pièces faciles pour piano à quatre mains".

FRANCE-MUSIQUE

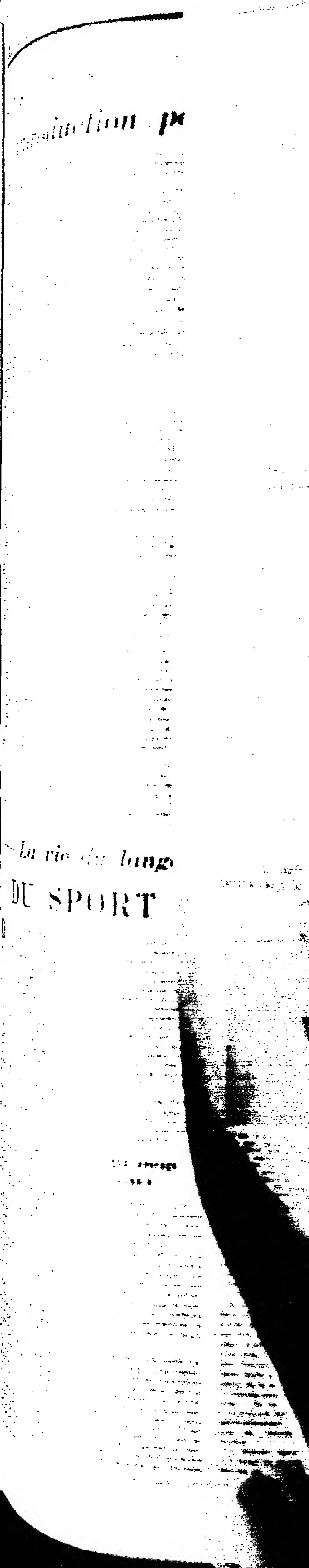
- 7 h. Petites pages musicales: Mélodies d'Amérique; 7 h. 15. Actuel du disque; 8 h. 35. Inconnu (lieu recité à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.).

piano en fa majeur (Brahms). « Mélodies » (Rachmaninov), per N. Gedda; 10 h. (S.). Pour amoureux de stéréophonie.

EMISSIONS CULTURELLES (PARIS, 32 mètres) SAMEDI 29 MARS
9 h. Regards sur la gross; 11 h. 30. L'ange de Ven; 14 h. 30. Regards sur la solennité; 15 h. 20.

FRANCE-MUSIQUE

- 7 h. Petites pages musicales; 7 h. 40 (S.). Actualité d'été: "Lieder" (Brahms), "Sonate pour violoncelle et piano".



BONNES FEUILLES

Introduction pour « la Trahison des clercs », par André Lwoff

EN 1927, Julien Benda (1867-1958) publiait « la Trahison des clercs », ouvrage qui devait très vite devenir un classique. Pour le philosophe, cette trahison réside dans le refus des valeurs universelles — justice, vérité, raison — et l'asservissement au spirituel au temporel.

Réédité à diverses reprises, le livre est aujourd'hui introuvable. Aussi, un éditeur a-t-il décidé de le publier à nouveau (1). Autant que, en 1975, les thèses de Benda apparaissent comme étrangement prophétiques.

André Lwoff, prix Nobel de médecine, qui tient écrit-il « la Trahison des clercs » pour un très grand livre et Julien Benda pour un très grand penseur, a écrit pour cette réédition une importante introduction où il analyse la pensée de l'auteur. De cette introduction, nous avons détaché les extraits qu'on lira ci-dessous.

Le clerc et la vérité. La vérité est une valeur idéologique. Le visage de la vérité est redoutable, dit un personnage de Miguel de Unamuno, le peuple a besoin de mythes, d'illusions, le peuple a besoin d'être trompé. La vérité est quelque chose de terrible, d'insupportable, de mortel. Ce jugement, ce dur jugement, s'applique non seulement au « peuple », mais à toute une catégorie d'intellectuels qui substituent le mythe et la célébration du mythe à la vérité ou à sa recherche, la dramaturgie à la pensée, les rêveries diffusives au développement logique d'une idée, et qui préfèrent au rationalisme la foi aveugle en une doctrine qui se prétend rigoureuse alors qu'elle est pur verbalisme. La rigueur intellectuelle est la chose du monde la moins répandue, même dans le monde de ceux qui prétendent penser.

Il y a quelques années, un éminent scientifique anglais publiait dans son pays une critique des conceptions de Teilhard de Chardin. A la lumière de l'analyse, nombre de thèses du père jésuite s'évanouissaient. Tellement rigoureux était le raisonnement, tellement pertinente la critique, qu'aucun des périodiques français auxquels je m'adressai ne consentit à publier une traduction de l'article. Les fidèles ont besoin de mythes et la faillite de leur foi a été la condamnation de leurs propres erreurs de jugement. Ensemble, à évoqué, justement à propos de Julien Benda, « ces bandes arides qui organisent la conspiration du silence ».

Cette conspiration est une des composantes de toute société. Plus qu'aucun autre, Benda en a été victime. On ne lui a pas pardonné d'avoir mis en évidence, et dénoncé avec vigueur, les erreurs de Bergson ; on ne touchait pas à Bergson. On ne lui a pas pardonné d'avoir dénoncé les outrages à la justice, à la vérité, à la raison, de tel penseur, de telle Eglise, de tel Etat totalitaire. Et puis, est-il affectueux de traiter d'illustres professeurs en Sorbonne de « derviches tourneurs » ? Est-il convenable de déséquilibrer les écrits de ses contemporains célèbres et d'y relever des fautes contre l'esprit ? Julien Benda a été sévère, dur, impitoyable. Il a dénoncé le romanisme, les engagements, les modes, sapé de fausses gloires, détruit des mythes. Ses écrits, s'en étonnera-t-on, devaient susciter bien des haines dont on perçoit encore aujourd'hui les échos.

Une philosophie de l'action

La raison, Vérité, justice, raison, sont trois valeurs universelles. L'une cependant transcende les deux autres, la raison, qui seule permet de faire le départ entre la vérité et l'erreur, entre le juste et l'injuste. C'est en 1781 que Kant reconstruit la critique de la raison est le préalable obligatoire et la fondation de tout jugement, de toute démonstration possible de vérités qui ont la raison pour fondement.

Bien entendu, toute nation prétend servir la vérité, la justice et la raison, alors même et d'autant plus qu'elle les haït. C'est l'hommage que le temporel rend au spirituel. Comme il est malgré tout difficile de faire tenir dans le cadre de la justice et de la vérité, au nom de la raison, des actions qui violent manifestement l'un et l'autre, on a inventé une nouvelle logique, la logique de la contradiction, et une nouvelle raison, la dialectique matérialiste.

La logique de la contradiction est chose curieuse. La dialectique hégélienne étant dans la vie, et non au-dessus de la vie, implique le « droit à la contradiction ». Comprenez qui pourra. Il est inutile de s'étendre sur ce point et on se contentera de noter que, dans son discours sur le plan quinquennal, Staline avait fait l'apologie de la contradiction en tant que « valeur étatique et instrument de combat ». Ecrit !

Quant à la dialectique matérialiste, elle est, selon un excellent scientifique, marxiste orthodoxe, une philosophie de l'action. « C'est la philosophie du peuple tout entier, c'est la façon de penser la plus apte pour envisager les événements sociaux. Elle n'est pas pour

autant séparée de la science... Parce que la société humaine inclut toutes les caractéristiques biologiques des êtres humains pris individuellement et que, dans chacun d'eux, les processus physiologiques suivent les lois de la physique et de la chimie, ainsi la dialectique matérialiste n'est pas à côté des sciences de la nature mais les inclut ». De ces textes et de beaucoup d'autres Julien Benda concluait que le marxisme n'admet pas de vérité stable, mais uniquement des vérités déterminées par l'intérêt du moment. Aussi a-t-il, à maintes reprises, combattu la logique de la contradiction et la dialectique matérialiste, voyant en elles de graves dangers, et pour la raison et pour les valeurs universelles. On pourrait ajouter ; et pour la philosophie. L'un des théoriciens du marxisme ne proclamait-il pas : « La philosophie, c'est la lutte des classes dans la théorie » ?

Un cas concret

Aujourd'hui plus que jamais, la question est importante et mérité qu'on l'examine à la lumière d'un cas concret. C'est dans l'Union soviétique, écrit le scientifique marxiste déjà cité, que nous posons sur les premiers résultats de l'application de la dialectique matérialiste à la science. « Quels furent ces résultats ? En 1935, un ignorant illuminé, comme il y en eut tant autrefois dans la sainte Russie, formula de nouveaux principes d'hérédité. Il refusa aux chromosomes et aux gènes un rôle dans l'hérédité et résuma en bloc toute la génétique classique, capitaliste, stérile, et dont le but, de surcroît, était

d'affamer le peuple. La génétique classique était rejetée aussi parce qu'elle fait appel au déterminisme statistique, non conforme à la doctrine officielle. Notons en passant que les marxistes qualifient souvent d'« idéalistes » — pour les discréditer — les conceptions qui leur déplaisent, alors qu'elles sont simplement rationalistes, ce que les marxistes ne sont pas, tout en prétendant l'être, témoins les titres de périodiques tels que *Raison présente* et *la Pensée* qui porte en sous-titre « Organe du rationalisme moderne », comme si le rationalisme n'était pas hors du temps.

Revenons à la génétique classique : devenue hérésie, elle fut condamnée. Les livres de génétique furent détruits, les généticiens déportés ou exécutés. L'enseignement de la génétique fut remplacé par une philosophie mystique. Les nations soviétiques adoptèrent les mêmes mesures. Cela dura quarante ans.

Après quarante ans, la dialectique matérialiste avait porté ses fruits : la biologie soviétique était réduite à néant, et ridiculisée, et l'agriculture connaissait un désastre sans précédent. Or si une nation peut vivre sans le concept de chromosome, elle ne peut vivre sans pain. Devant la pression des réalités agricoles, une révision s'imposait. Discrètement, presque honteusement, la génétique classique, en dépit de ses origines bourgeoises et de son caractère

capitaliste, retrouva droit de cité. Les généticiens survivants réintégrèrent leurs laboratoires et eurent le droit d'enseigner la science de l'hérédité. Ceux qui avaient disparu furent réhabilités. Le procès de la génétique bourgeoise avait été mené à grand fracas de déclarations incendiaires. La génétique prolétarienne s'évanouit comme un fantôme. Dans un pays où, si souvent, des innocents furent condamnés et sacrifiés — à qui et à quoi ? — aucune sanction ne fut prise contre les scientifiques et les politiques responsables de la catastrophe.

Cependant, un généticien soviétique publia un livre fort documenté où toute l'affaire était exposée objectivement. Il fut enterré dans un hôpital psychiatrique. En fait, il y avait bien eu psychoses, mais le mal avait frappé non l'auteur du livre en question, mais les inventeurs et les protagonistes de la génétique prolétarienne. Selon les psychiâtres, un délire chronique systématisé se développa dans l'ordre, la cohérence et la clarté. Il est caractérisé par une construction logique à partir d'éléments faux. Les idées délirantes sont accompagnées de tout un cortège de phénomènes idéo-affectifs tels qu'interprétations exaltées imaginatives ou passionnelles. Une personne atteinte de délire chronique est un allié, car elle pense et se conduit en fonction de sa conception délirante au lieu d'être à la vérité ou à la réalité, c'est-à-dire à la raison.

Une crise d'exaltation mystique

Si l'on veut bien se reporter aux textes parus au moment de « l'affaire », on diagnostiquera sans difficulté une crise d'exaltation mystique. Les croyants étaient manifestement atteints d'un délire systématisé à base de dialectique matérialiste et de science prolétarienne. Ils avaient perdu la raison. Notons en passant que les scientifiques français, en particulier les biologistes dont les généticiens — payèrent un lourd tribut à la maladie.

Une remarque est ici nécessaire. L'affaire de la génétique a été choisie non en raison de sa nature marxiste, mais parce qu'elle représente l'exemple le plus démonstratif d'un naufrage de la raison, de la vérité et de la justice. Ces réflexions ne constituent nullement une critique des doctrines marxistes en tant que théories sociales. Elles visent exclusivement la négation des valeurs universelles, négation qui ne semble d'ailleurs pas nécessaire au triomphe de ces doctrines, mais qui, bien au contraire, en retarde ou en compromet le succès. Il convient de ne pas oublier que l'analyse marxiste a permis de démythifier

un certain nombre de dogmes en mettant en lumière des mécanismes historiques, économiques et sociaux restés jusque-là dans l'ombre ; nombre de clercs avaient dormi dans le confort — et le conformisme — de la société de leur temps. Il n'empêche qu'il y a trahison lorsque l'on prétend appliquer une méthode d'analyse et d'explication de l'histoire à d'autres données du savoir — fût-ce au nom de la raison d'Etat.

Dans la plupart des Etats totalitaires de véritables psychoses se répandent, les aberrations oscillent entre le pouvoir et les masses, et leur intensité allant en s'exacerbant. L'Italie fasciste, l'Allemagne nazie, le stalinisme, telles autres, ont présenté nombre de manifestations de cet ordre, qui ne sont naturellement pas l'apanage des démocraties populaires. Ces manifestations sont la contrepartie obligée du totalitarisme, de la volonté d'ordre et de puissance. Pour le politique, le psychosociologue, l'historien, le phénomène est intéressant. Pour le clerc qui pense en termes de valeurs universelles, il est angoissant.

La vie du langage

DU SPORT EN FRANÇAIS !

DANS la guerre linguistique franco-anglaise, celle qui n'oppose que des mots à des mots (la guerre « pour de bon » oppose langues à langues dans nos ministères et nos lycées), il est des moments où l'on sent l'espoir changer de camp, le combat changer d'âme. Ainsi dimanche 9 mars, dans l'après-midi, à l'occasion d'un championnat télévisé de boxe. Tout au long de cette rencontre, d'ailleurs confuse et sans beauté, le commentaire de la télévision peaufinait de reprises. Un bon point ! Mais dans le même temps qu'il montrait « cinquième, sixième, dixième reprise », la caméra titrait avec la même constance : « cinquième round, sixième round, etc... C'était Bitcher !

parait d'abord ; beaucoup de termes français existent, souvent employés concurremment avec les termes anglais (ou supposés tels), et des résultats très appréciables pourraient y être obtenus au prix d'un peu de persévérance. En vol, relevés dans l'Equipe, quelques exemples. — Aco/les (tennis). L'ace est un point gagnant sur le service du joueur sans qu'il y ait échange de balles. Aucune raison de ne pas employer ace : l'idée d'un coup gagnant unique, sans discussion, est aussi bien rendue par le mot français. — Break/coart (tennis). Faire le break, c'est mener par deux jeux d'écart au moins dans une manche. Pourquoi ne pas dire simplement : « Faire l'écart » ?

Un goal-average disputé

— Coach/entraîneur. Le premier est très à la mode. Dick Jochums est l'étoile montante des « coaches » U.S. (de natation). On ne voit vraiment pas ce que le mot anglais dit de plus ou d'autre que le mot français. Le coach amène le mot français. Le coach amène le coaching. « Le quinze de France a aujourd'hui rendez-vous avec le nouveau coaching britannique. » C'est à ce que je comprends à la fois une méthode d'entraînement et une méthode de jeu. Mais le tout court ne ferait-il pas l'affaire ?

— Goal/gardien. Une vieille histoire. Kipper (pour : goal-keeper, gardien de but) ne se rencontrait que rarement ; les deux équivalents français gardien et portier devaient pouvoir, à chances égales, remplacer ce « goal » inhérent. A quelques jours d'intervalle, dans l'Equipe : « Le portier illégitime parvient à écarter le danger », mais : « Le goal auxerrois juge Saint-Etienne en connais-

sance de cause », et encore : « (L'attaque des avants) oblige Hoek, le gardien hollandais, à intervenir. » Goal-average ne paraît pas avoir à ce jour d'équivalent français bien accepté. Il s'agit de la différence entre le nombre de buts marqués et celui de buts « encaissés » par une équipe (football, basket, etc.) depuis le début de la saison. Cette différence intervient pour départager en fin de saison deux équipes qui ont remporté par ailleurs autant de victoires l'une et l'autre ; elle peut être positive ou négative. Pour qui ne pas lancer aside de buts ou simplement « le soldo ». Lille et Nantes (par exemple), « qui ont chacune neuf victoires, sont départagés par le soldo de buts, en faveur de la première ».

— Indoor/en salle. Le remplacement paraît facile. Notre confrère écrit à quelques lignes d'intervalle, le 11 février, que « les championnats de France d'athlétisme en salle » se dérouleront à Orléans, capitale de l'Indoor. Capitale de l'en-salle est acceptable. — Pressing/pression. La nuance possible entre le premier (le résultat de cette méthode) et le second (le résultat de cette méthode) ne justifie pas que l'on confonde les deux mots, qui sont d'ailleurs employés à peu près indifféremment par nos confrères sportifs : « En dépit d'une pression de plus en plus vive, les Nimots n'arrivent pas toujours à leurs fins », et deux jours plus tard : « Dès le début de la seconde mi-temps, les Tricolores poursuivirent leur pressing ». On ne peut pas dire que « poursuivre son pressing » soit particulièrement heureux à propos de l'équipe nationale de football. — Shot/tir. Aucune différence : « Il fallait un excellent réflexe de Montès pour renvoyer un shot de

Karasi », et dans le même compte rendu du 10 février : « Orsé stoppa parfaitement le tir de Dalger. » Dans quelques cas, il suffirait d'une simple transcription graphique pour éliminer en souplesse le mot anglais. Ainsi pour pénalité, remplaçant flanker (c'est un ailier rapide au rugby). Transcription souhaitable également pour sprinter, qui deviendrait sprinteur. Celui-ci a déjà son féminin : La jeune Katy Eddy... est une des meilleures sprinteuses américaines (« l'Equipe du 10 février »). Avantage de la transcription : le mot sprinter est aujourd'hui testé, remplacé ponctuellement, et fréquemment remplacé par le mot français, comme en font foi les dictionnaires, avec le sens sportif : fournir la plus grande vitesse possible durant un temps très court, en fin de parcours. Cela étant, il faut faire contre mauvaises fortunes bon cœur, et distinguer sprinteur (nom), de sprinter (infinitif du verbe).

De expressions encore, qui ne sont pas particulièrement au domaine sportif : le ha-been, qu'un confrère sportif paraît avoir bien rendu dans un article (p. 11) du 15 février : « La troisième série (natation) était intéressante. Encore une vieille gloire, Gary Hall, le meilleur nageur du monde en 1959. » Du même et à propos du même nageur : « Gary Hall, qui fut en 1959 le meilleur nageur du monde, effectue un retour très remarqué. » Ce « retour » est un bon équivalent du come-back, pour lequel on a proposé rentrée. Mais la « rentrée » peut intervenir après une absence courte, alors que le « retour » suppose un quasi-abandon de la compétition. Un récent come-back annoncé par l'Equipe était celui d'une nageuse hongroise, flossiste et papillonnette (sic). On ne sait trop quel comprendre.

JACQUES CELLARD.

CORRESPONDANCE

Les silences du thérapeute

Après la publication de l'article intitulé « Les silences du thérapeute » (Le Monde daté 16-17 février) M. Joël Dejeant, secrétaire général de la Fédération française des rééducateurs, nous écrit : « Depuis de nombreuses années nous sommes effrayés de constater que les pouvoirs publics estiment que la rééducation psychomotrice est une profession rééducative et thérapeutique à part entière, et donc qu'il y a de graves dangers pour le patient lui-même et la santé publique de laisser faire n'importe qui qui se convertit de rééducation psychomotrice. »

M. Alain Rabot, du C.M.P.F. de Tours, en tant que kinésithérapeute s'intéressant à la psychologie, a été recruté en qualité de rééducateur en psychomotricité, et ce sans formation professionnelle spécifique préalable. Je me demande si un rééducateur en psychomotricité s'intéressant à la médecine psychiatrique pourrait être recruté comme psychiatre ou si un rééducateur en psychomotricité s'intéressant à la kinésithérapie pourrait être embauché en qualité de kinésithérapeute sans être titulaire d'un diplôme professionnel.

Un premier pas a été effectué en ce sens puisque le gouvernement a créé en février 1974 par voie de décret le diplôme d'Etat de psychorééducateur.

Chacun devient donc conscient de ses limites, il est grand temps qu'un texte légal intervienne en matière de professions de rééducation. Le silence est peut-être thérapeutique... mais la parole est d'or.

Je ne suis pas raciste, et pourtant...

D'un lecteur parisien de vingt-quatre ans : « Dans une proche banlieue parisienne à la population diversifiée : « pieds-noirs », travailleurs immigrés et « Français ». Sur le trottoir, devant un magasin, un jeune garçon de six ans environ tient une sucette. Un garçon de son âge s'approche de lui. Se connaissent-ils ? Tu me prêtes ta sucette ? L'autre le regarde avec de grands yeux : « Oh non ! C'est sale ! » Alors, le gâtéman-deur, étonné : « Pourquoi ? Français, non ? Alors, on ne risque rien ! »

nous même, ma femme et moi, à Marseille fait halte à Lyon. De notre comparatif, on nous sommes seuls, nous voyons avec effarement le quel grouillant de Nord-Africains prêts à prendre le wagon d'assaut. Des cris, des appels en arabe, des visages burlinés, des baluchons, des valises usées tenues par une ficelle, des costumes défraîchis. Qui, je remarque cela, moi, le cheveu en jean. C'est la rube et c'est l'anglaise pour nous. Ces étrangers, que va-t-il se passer ? Nous sommes seuls parmi cette horde. L'appréhension au ventre, nous les voyons déferler dans notre train. La peur, la répulsion.

Qui doit endosser la responsabilité de cette répulsion ? Moi, entre autres. Moi, dont la première réaction fut de blâmer les parents qui entretiennent le racisme de leurs enfants. Moi qui n'ai aucun contact avec les travailleurs étrangers, qui, dans la rue, donne du « monsieur » à l'Arabe ; qui, avec bonne conscience, suis poli, infiniment poli, à son égard. Moi qui ne méprise pas ces manières de pelle, mais qui les plains, ce qui est pire. Moi qui ne compte que des Français de souche dans mon entourage, pourtant, j'ai fait plus que cet enfant... Une nuit d'été. Le train qui

Bien sûr, nous avons oublié l'explication ! D'ailleurs, un peu tard, nous avons critiqué le contributeur qui se permettait de troyer un Arabe. Pensez donc ! Il a fallu la scène des deux petits garçons pour que je me souvienne de ma propre réaction. Que je me souvienne que notre beau raisonnement de non-raciste est facilement mis à l'épreuve quand l'occasion se présente... Êtes-vous raciste ? Je réponds non, bien sûr. La conscience tranquille. Et pourtant...

ص: كرامت الأصل

50 كتاب من الأصل

SOCIÉTÉ

Famille

ŒDIPE GIFLÉ

FRÉDÉRIC n'a pas fini d'en voir avec les femmes. En voici deux. Apparemment, elles se ressemblent. Et le fossé qui les sépare n'est pas celui des générations puisqu'elles ont le même âge. C'est celui d'un trajet intérieur qui ne débouche pas du tout, ainsi qu'on le verra, sur le même comportement.

Pour devenir des hommes

Jeanne tenta de se défendre. Elle se prit les pieds dans des justifications, elle s'émoula dans des discussions vaines, pleura de rage et d'écoulement devant tant d'injustice, fut blessée d'être renvoyée sur le même banc de ségrégation que les « nanas » et ne comprit pas du tout pourquoi il était nécessaire à ces jeunes agresseurs d'écra-bouiller leur mère pour devenir des hommes. D'autant que le père, dans le même temps, trouvait que ses trois huruberlus n'étaient rien d'autre que maladroits, qu'elle avait tort de si mal prendre tout cela puisque, au fond, ils l'aiment bien et que, mon Dieu, à cet âge-là, c'était une évolution normale pour se dégager de leur mère. Lui-même et au même âge, avait connu ce genre de virilité nécessaire, etc. On connaît le discours.

PAULE GIRON.

Jeux

L'hiver aux tapis verts : les casinos normands

MARCEL Proust jouait-il à la roulette ? La proximité du Grand Hôtel de Cabourg — le Compagnon de la recherche du temps perdu — avec le casino autorisé à imaginer l'écrivain rôlant le tapis vert. En hiver, malgré l'écriture « la boule est ouverte », la porte du casino reste close. Cabourg, comme Houlgate, et comme tous les lieux de villégiature de la côte fleurie, sommeillent d'octobre à mai. La plupart des petits établissements de jeux qui vivent du tourisme estival sont fermés, et seuls quelques grands sont autorisés à recevoir les joueurs pendant la saison creuse : ainsi Deauville et Dieppe sur la côte ; Forges-les-Eaux dans l'arrière-pays.

A l'embouchure de la Béhune, 45 kilomètres plus loin, le casino de Dieppe connaît encore des émotions fortes, mais son public a changé. Les Anglais sont de moins en moins nombreux à traverser la Manche pour chercher le grand frisson. La cherté des transports, les débâcles de la livre sterling et le développement des jeux en Grande-Bretagne les incitent à rester « at home ».

100 millions en une semaine...

Qui tiennent la mairie depuis mars 1971 — estimant que je suis un bon gestionnaire. Je ne fais pas de politique. Mais quand mes amis étaient à la municipalité, je ne pouvais rien obtenir... Chacun y trouve son compte. M. Dubost pense que le million (dont 280 000 francs de patente) qu'il verse chaque année à la ville de Dieppe représente à 5 % du budget municipal.

Étonnante opération où les chiffres se totalisent au bout d'une règle. Ils sont scrupuleusement consignés dans un carnet que chaque joueur peut consulter. Une disposition parmi bien d'autres qu'aucun directeur de casino ne se permettrait d'enfreindre. Le service central des courses et des jeux relève de la direction des renseignements généraux, au ministère de l'Intérieur. C'est lui qui veille notamment à ce que chaque néophyte qui pénètre dans une salle de jeux — encadrée privée — se soumette aux formalités d'usage. Il doit d'abord remplir une fiche, présenter ses papiers et permettre à l'inspecteur « secrétaire » de vérifier s'il n'est pas interdit de jeux et si « physiologiste » de déceler s'il ne cache pas son identité.

Smicards ou employés de luxe ?

A Deauville, comme partout, la hiérarchie assigne à chacun une fonction précise. Juste à côté du chef de table, un croupier lance la bille, chaque fois en sens inverse. La rotation du cylindre est également inversée, rendant pour ainsi dire impossible, à ce stade, une tricherie du casino. À droite et à gauche, deux « cylindriers » sont notamment chargés de payer les gagnants. À l'extrémité de « bout de table » place — avec l'aide des « cylindriers » — les jetons sur les cases, ou à cheval, bien sûr.

HOLLYWOOD

Le goût des catastrophes

Labrador tirent un traineau chargé de fourrures, un désert semé de cactus, une petite ville mexicaine... Pressions encore un bouton : un torrent s'engouffre dans la rue principale ! Ailleurs, une maison flambe. Une belle maison, ma foi ! une de ces demeures du Sud aux hautes colonnades blanches qui évoquent la douceur de la vie à l'époque d'Antan en emporte le vent. D'énormes flammes passent à travers les fenêtres, faisant grésiller parquet et plafonds, mais la maison reste debout. Pour certaines reconstitutions, on signale : des rampes à gaz supplémentaires s'allument et le décor en contre-plaqué alimente un vrai feu d'artifice, tandis que les murs s'abattent dans un fracas assourdissant. La maison elle-même subsiste, imperméable au feu, prête pour d'autres incendies. Ailleurs, un tremblement de terre — terrifiant — à raison d'un Los Angeles miniaturisé. Tandis que revêt la bataille de la mer de Corral, filmée sur un plan d'eau de 25 mètres, où les modèles réduits lâchent de vraies torpilles.

SAFARI ORNITHOLOGIQUE EN VANOISE

Premier « Safari-photo » jamais organisé en France, le Safari-photo de la Vanoise est l'unique, programmé régulièrement des sorties ornithologiques. L'intérêt porté par les organisateurs à la développer. Des ornithologues, désignés par le Professeur Philippe LEBRETON, animeront en permanence durant tout l'été des sorties spécialisées.

à part le Commandant Cousteau beaucoup de français aiment rester dans l'eau avec les pieds sur terre



Côte Adriatique Italienne (du Po jusqu'à Cattolica)

plage sablonneuse et mer propre: les plus beaux lieux que vous puissiez lui donner pour ses vacances.

Form for requesting a brochure, including fields for name, address, and phone number.

Large advertisement for 'Majestueux' real estate, featuring the text 'LE MONDE AUJOURD'HUI' and 'Majestueux' in large letters, along with a description of a property and contact information.

L'EURE-ET-LOIR

première province vers l'Ouest

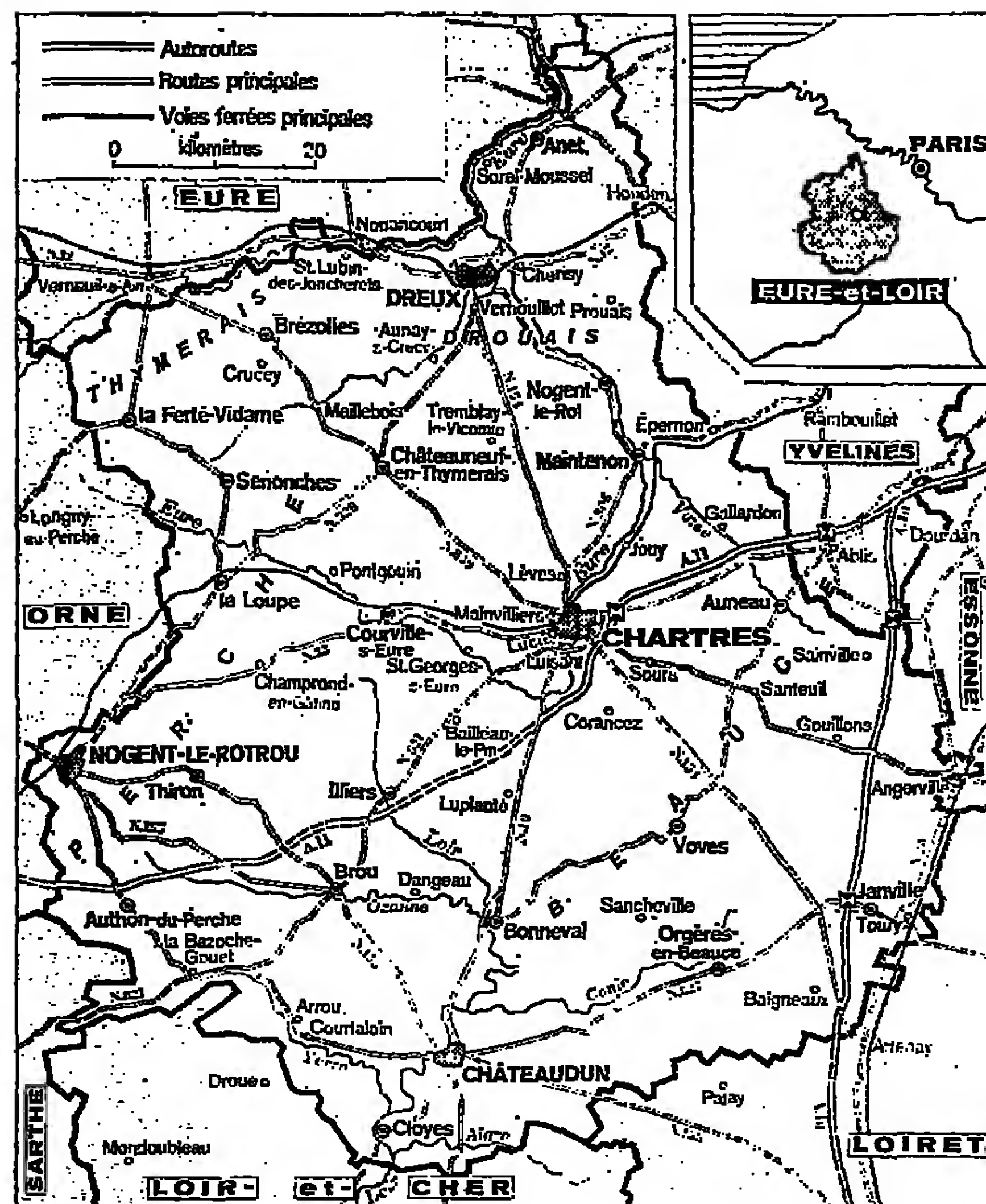
EN 1851 le chemin de fer, en 1972 l'autoroute arrivent à Chartres. Deux événements, deux petites révolutions, qui ont lié le sort de l'Eure-et-Loir à celui de la capitale. Qu'il le déplore ou s'en félicite chacun doit le constater : un jour ordinaire, il faut moins de temps pour se rendre de la porte de Versailles à Chartres ou Dreux que de la porte de Versailles à la porte de Vincennes en traversant Paris...

L'Eure-et-Loir, c'est toujours la banlieue, un peu plus lointaine, un peu moins encombrée ; c'est tout. Le chemin de fer dans un premier temps vida le département d'une partie de ses habitants attirés par les lumières et surtout les usines de la grande ville. Aujourd'hui, relayé par l'autoroute, il joue un rôle inverse : les Parisiens, industriels ou résidents secondaires, se répandent peu à peu vers ces premières banlieues de la province. Vingt-cinq mille emplois industriels créés entre 1950 et 1973, pour la plupart des emplois décentralisés ; quinze mille résidences secondaires recensées en 1968 (trois fois plus qu'en 1954) ; ce sont des sortes de records. Mais s'explique que l'Eure-et-Loir, dont on pouvait craindre qu'il ne vive comme un rerout du revenu de ses terres, soit devenu, au-delà d'un grand terrain de week-end et ait attiré de nombreuses entreprises industrielles, très peu concurrencées, se répandant dans les activités de transformation ou de montage. Revers de la médaille : l'Eure-et-Loir s'enrichit des miettes de la capitale mais dépend étroitement de celle-ci. Six sur dix environ de ses salariés travaillent dans des établis-

sements dont le siège est à Paris. Les résidents secondaires représentent une population permanente d'environ trois mille personnes qui ne sont pas prises en compte lors de la répartition, au département, des crédits d'équipement.

L'Eure-et-Loir si parisien reste pourtant très provincial. C'est-à-dire accroché à ses terres (et quelques terres il qui lui garantissent une opulence certaine et très jaloux de sa diversité que la géographie explique et que l'histoire n'a pu effacer. Il y a la Beauce, bien sûr, mais aussi la Perche qui lui-même, n'est pas uniforme et ces régions intermédiaires que sont le Thimerais et le Drouais. Il y a l'attraction vers le Bassin parisien irrésistible dans le Nord-Est mais largement contrebalancée sur les autres frontières par les influences normandes, bretonnes ou tourangelles.

En ce sens, le fait que l'Eure-et-Loir appartienne administrativement à la région Centre — cette région artificielle faite de restes — comporte, à côté de nombreux inconvénients, quelques avantages : elle sert de contrepoids au département. Bien sûr, il est un peu absurde d'obliger les étudiants de Dreux qui pourraient, s'ils s'établissent dans la capitale, coucher tous les soirs chez eux, à résider à Orléans, ville avec laquelle il n'existe aucune liaison ferroviaire ou routière digne de ce nom. Mais est-il si inutile d'empêcher de quelques obstacles la pente si vive et si naturelle qui pousse les habitants d'Orléans ou de Dreux dans les bras des Parisiens ? — J.-F. S.



La terre la plus riche et la mieux cultivée...

UNE terre beige ou brune, en strates de limon et de calcaire, mélange d'ergile et de silt, dont les lourdes moites se teintent de vert tendre au printemps. Des tours, cylindres ou parallélépipèdes, qui hérissent de métal et de fibrociment la plaine... C'est, à perte de vue autour de Chartres, la Beauce, ses blés, ses orges, ses avoines, ses maïs, ses silos...

Plus à l'ouest, en direction de Nogent-le-Rotrou, la glèbe se plisse, moutonne ; des collines se forment ; les pâturages gagnent sur le labour.

L'agriculture d'Eure-et-Loir peut se résumer à ces deux traits : la plaine consacrée aux productions céréalières, alors que les deux autres — Perche et Faux-Perche, — trop humides en hiver et trop sèches en été, ont plus vocation à la production d'herbe.

Bref, l'Eure-et-Loir est avant tout un département céréalier. Plus de 170 000 hectares sont habituellement enssemencés en blé, fournissant quelque 10 millions de quintaux, soit un vingtième de la production française. Le département récolte en plus 4 millions de quintaux de céréales secondaires sur 83 000 hectares et 4,5 millions de quintaux de maïs sur 98 000 hectares.

Excepté pour le maïs, les rendements sont largement supérieurs à la moyenne nationale : 62 quin-

taux à l'hectare contre 46 en blé ; 48 quintaux à l'hectare contre 32 en céréales secondaires. Pourtant ce ne sont pas les hyper-rendements de la Brie, au double de la moyenne française.

Dix fois la Lozère
En regard du « colosse céréalier », le cheptel départemental apparaît bien pauvre : 115 000 bovins, dont 34 000 vaches laitières, 48 000 moutons ou brebis, 24 000 porcs. D'autant qu'il est en régression. Quant aux autres productions, les spécialités agricoles ne les citent presque que pour mémoire : 5 000 hectares de betteraves industrielles, 2 000 de pommes de terre, 1 000 de petits pois et de haricots vert ou secs, 280 de chanvre, 10 de cultures florales, 1 de vigne...

Tout cela assure aux paysans beaucerons et à leurs voisins du Perche un revenu confortable. Pour

1973 (dernières statistiques disponibles), le service central d'études et d'enquêtes économiques agricoles a calculé que chaque actif familial avait un revenu de 65 825 F (un an-

quar, dit-on, « l'assolement semis-ports d'hiver - récolte - Saint-Tropez ». Et pourtant, ce n'est pas l'Eure-et-Loir qui a le revenu par exploitant actif le plus élevé : il dépasse 100 000 F dans la Seine-et-Marne et 130 000 F dans la Manche.

La « rente céréalière » acquise au fil des années après de durs combats syndicaux ne suffit pas à expliquer une telle opulence. Elle tient en premier lieu à la population agricole. Soixante mille personnes (un actif sur cinq du département) travaillent sur quelque 10 500 exploitations. Alors que la superficie moyenne nationale des fermes ne dépasse pas vingt hectares, elle est ici de quarante-quatre hectares, car les deux tiers des exploitations mettent en culture plus de vingt hectares.

Autre indice caractéristique : il y a cinq fois plus d'exploitations dont la surface est supérieure à cent

hectares que dans l'ensemble de la France. Bien que l'exode rural soit ici moins rapide (1,5% par an de cultivateur en moins), la tendance à l'agrandissement des fermes tient au fait que les chefs d'exploitation les plus âgés occupent essentiellement de « petites structures » comprises entre vingt et cinquante hectares.

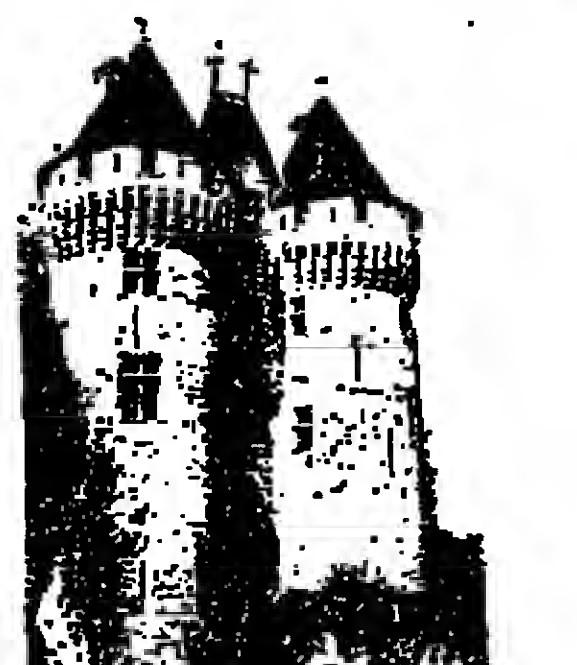
Les productions céréalières et la taille des exploitations ont facilité la mécanisation de la production : les trois quarts des agriculteurs ont au moins un tracteur. On en compte au moins 14 000 dans le département, et leur utilisation est optimale alors que le suréquipement caractéristique de nombreuses autres régions.

Encore un trait caractéristique des départements céréaliers : le nombre de moissonneuses-batteuses, 54 000 (4% du parc national), et de séchoirs à grain individuels, 1 100. En outre, pour obtenir les rendements exceptionnels qu'on a constatés plus de deux fois plus d'engrais (azote, phosphate, potasse) qu'ailleurs. Trois cent douze unités fertilisantes contre cent quarante.

Coopératives et syndicats
Bref, une agriculture largement industrialisée. Toutefois, pour en arriver là, les fermiers ont « valorisé » les avantages naturels du département. Dès le début du siècle, ils se sont organisés en coopératives et syndicats dont la puissance n'a cessé de croître. On compte aujourd'hui trente-trois coopératives agricoles dans l'Eure-et-Loir, dont les deux plus importantes sont situées, l'une à Chartres (SCAEL) et l'autre à Châteaudun (Coopérative du Dunois). Ce sont elles qui ont les plus importantes capacités de stockage des grains sur un total de 5,7 millions de tonnes.

Quant à l'influence des syndicats locaux, il faut noter que ce n'est pas un hasard si M. Louis Perrin est depuis l'été dernier président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Qui plus est, ces organisations ont joué un rôle très actif dans le développement agricole du département qui touche — chiffre très largement supérieur également à la moyenne nationale — un exploitant sur quatre.

En dépit de tous les avantages — naturels, sociologiques et économiques, — l'Eure-et-Loir n'est pas pour autant exempté de toutes difficultés. Difficultés du Perche



d'abord qui, avec ses terres froides et humides, connaît les lourdes contraintes de l'élevage et ne dispose que de structures relativement étroites (30 hectares en moyenne). Difficultés liées à l'ouverture d'autoroutes au milieu des champs, à la proximité de la région parisienne qui facilite l'installation des résidences secondaires et oblige l'agriculteur à porter ses efforts sur les achats fonciers plutôt que sur les investissements productifs... Mais les vagues d'épis léchant la cathédrale n'en resteront pas moins légendaires.

ALAIN GIRAUDO.

les casinos normands

En attendant que les casinos normands soient autorisés à ouvrir leurs portes, les joueurs parisiens se tournent vers les casinos de la région parisienne. Les casinos de la région parisienne sont nombreux et offrent une grande variété de jeux. Les joueurs parisiens sont très nombreux et les casinos de la région parisienne sont très populaires. Les casinos de la région parisienne sont très nombreux et offrent une grande variété de jeux. Les joueurs parisiens sont très nombreux et les casinos de la région parisienne sont très populaires.

Soldats ou employés de bureau

Les soldats et les employés de bureau ont des conditions de travail très différentes. Les soldats ont des horaires de travail très stricts et des conditions de travail très difficiles. Les employés de bureau ont des horaires de travail plus flexibles et des conditions de travail plus confortables. Les soldats et les employés de bureau ont des conditions de travail très différentes.

HOLLYWOOD

Le goût des catastrophes

Le goût des catastrophes est très répandu dans le monde entier. Les gens aiment voir des catastrophes à la télévision et dans les journaux. Les catastrophes sont très intéressantes et elles nous permettent de nous rendre compte de la fragilité de la vie humaine. Le goût des catastrophes est très répandu dans le monde entier.

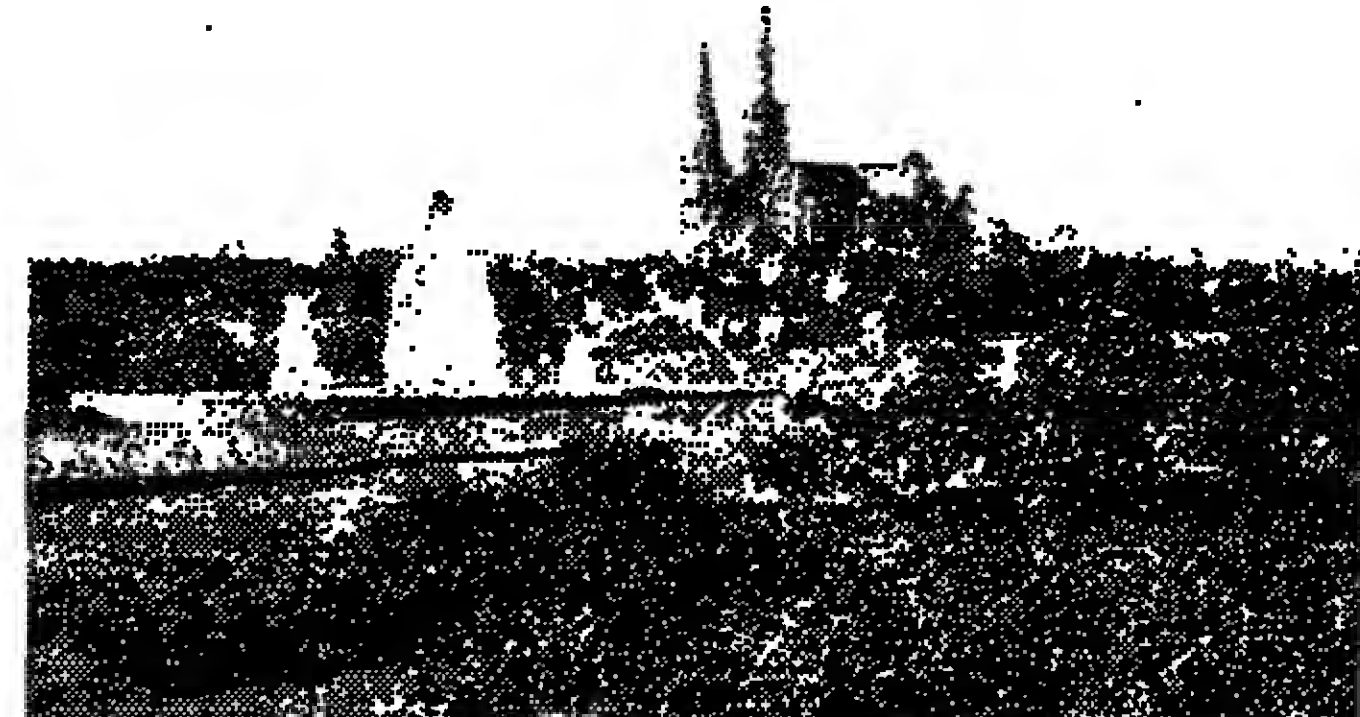
INDUSTRIE EN VANOISE

L'industrie en Vanouaie est en pleine expansion. Les entreprises s'installent dans la région et créent de nombreux emplois. L'industrie en Vanouaie est en pleine expansion.

CHARTRES

VILLE HISTORIQUE AU PASSÉ PRESTIGIEUX
AU PRÉSENT EN ÉVOLUTION CONSTANTE
À L'AVENIR PROMETTEUR

- Son musée des Beaux-Arts
 - Son musée d'histoire naturelle
 - Son concours d'orgues international
 - Ses samedis musicaux
- (Concert à la Cathédrale,
Pierre Boulez
et le New York Philharmonic Orchestra
le 19-9-75)

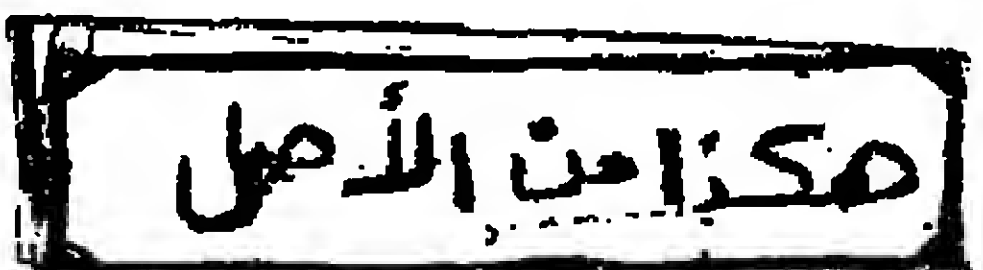


Cœur de la Beauce Capitale du vitrail

Offre aux touristes, avec sa Cathédrale incomparable, ses églises St-Pierre - St-André - St-Aignan, un circuit captivant dans la vieille ville fidèlement rénovée.

Ses magnifiques jardins.

Sa Zone Industrielle reliée à Paris en 45 minutes par l'Autoroute A-11 et à la Gare Montparnasse en 55 minutes.



INDUSTRIELS, pensez à DREUX

à 50 minutes de Paris
vers la Normandie et la Bretagne

SA ZONE INDUSTRIELLE SA ZONE D'ACTIVITÉ TERTIAIRE

- R.N. 12, chemin de fer, aérodrome ;
- Main-d'œuvre jeune et qualifiée ;
- Lycées classiques et techniques ;
- C.E.T. mécanique générale électronique ;
- Logements.

Un équipement moderne
Un cadre historique et verdoyant

Mairie de DREUX, 28107
Tél. : (37) 46-01-12



TEL
46.43.80

pro motion

GERANTE
M^{me} LE BASTARD

ge tion

72, RUE ROTROU

CO

nstruction

DREUX-
28 100

CONSTRUCTION
TRADITIONNELLE

RÉSIDENCE DE L'AMOURETTE

Centre ville - Quartier résidentiel

23 appartements grand confort
Studios F2-F3-F4 personnalisés

Terrains pour résidences secondaires
Locaux bien situés pour bureaux
Pavillons à partir de 119.000 francs

Construction de propriétés
de grand standing sur demande.

BANQUE POPULAIRE DE LA RÉGION OUEST DE PARIS

UNE BANQUE

AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

73 AGENCES DANS LA RÉGION
dont 16 en Eure-et-Loir



Siège Social : 2, esplanade du Grand-Siècle
78003 VERSAILLES - Tél. : 950-92-00

صكنا من الأهل

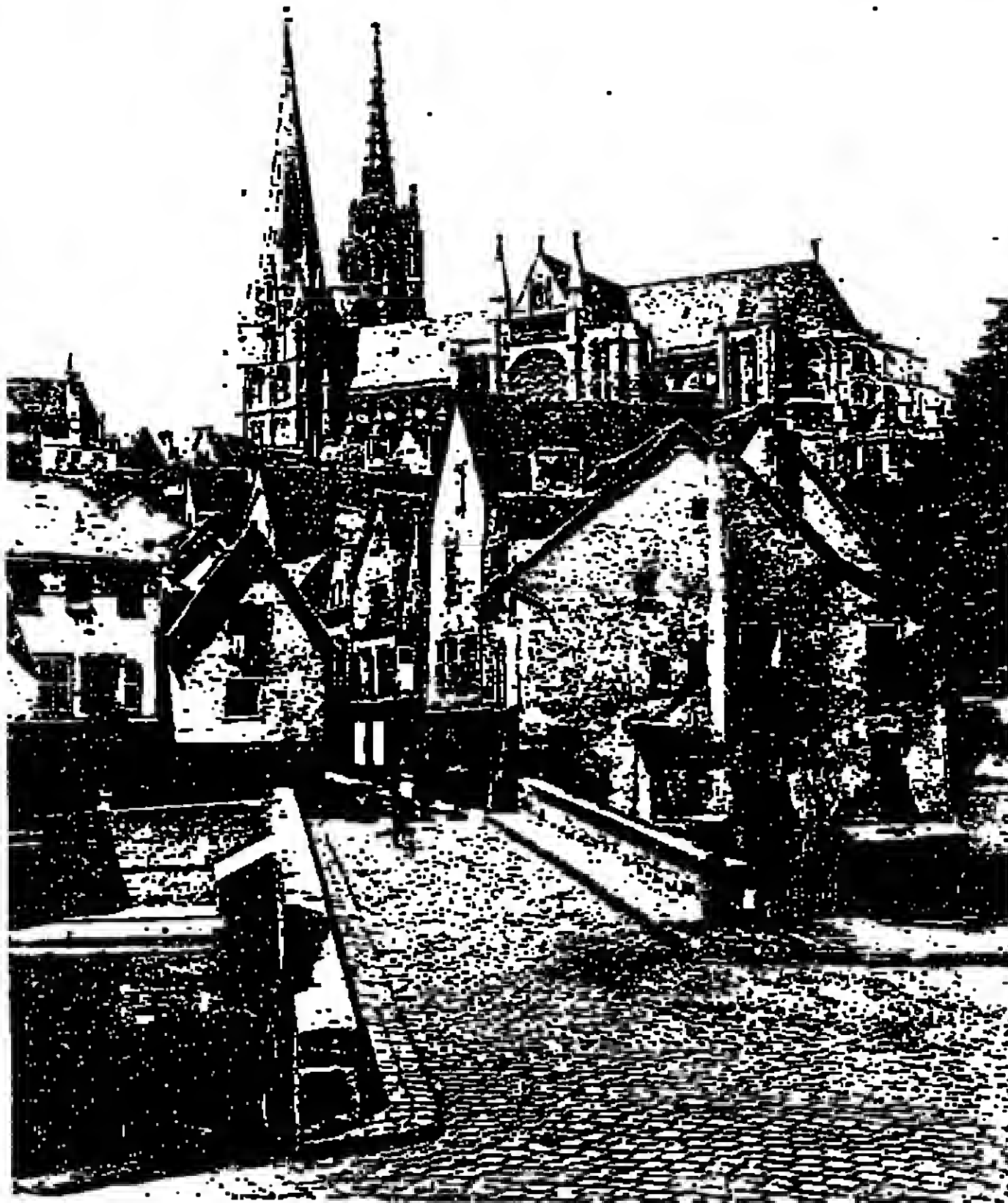
CHARTRES : la cathédrale ne nourrit pas sa ville

Si l'envie leur prenait de se plaindre, on serait tenté de répliquer : « Et votre cathédrale ? Elle vous assure plus que l'ordinaire. Quelque trois millions de touristes par an, ce n'est pas rien ! » Ses vitraux et ses chapiteaux ferment donc vivre Chartres comme les pneumatiques « nourrissent » Clermont-Ferrand.

« Erreur, répondent les Chartres. Le commerce des cartes postales et des breloques ne peut, à lui seul, soutenir la prospérité d'une ville de 45 000 habitants. Les visiteurs passent ici en coup de vent. La durée moyenne de leur séjour est d'environ deux heures. Ils filent ensuite vers les châteaux de la Loire, le Mont-Saint-Michel ou les plages de la Manche.

Comment retenir tous ces « fuyards » qui, dans leur précipitation, oublient la cité moyenâgeuse ? La création, dès 1967, d'un vaste secteur sauvegardé commence à sauver de l'indifférence ce labyrinthe de « ruelles sourdes et de sentes folles » qui gravitent autour de « la flèche sans péché ». On traite à l'ancienne la rue des Ecuysers : pavés et lanternes. L'idée de réserver ces quartiers aux piétons fait son chemin. Les Bâtiments de France réclament la suppression du parc de stationnement sur le parvis de la cathédrale de peur qu'à la longue les gaz d'échappement ne rongent cette « pierre sans tache ».

Les étrangers s'attardent-ils une heure dans la vieille ville, Chartres n'y trouverait pas encore son compte. Le tourisme n'est décidément pas la voie du salut. Les responsables locaux n'ont jamais admis la prétention de Paris de vouloir transformer l'Eure-et-Loir et singulièrement sa préfecture en « terrain de détente » pour les habitants de la capitale, saouls de bruit et privés de verdure.



« Le Livre blanc du Bassin parisien nous confie dans les activités ludiques », souligne-t-on à la chambre de commerce. Pleins feux sur la Basse-Seine. La Loire moyenne, les villes nouvelles de la Couronne. Une réserve de main-d'œuvre et d'espaces verts. Schéma inacceptable pour Chartres, qui refusait de devenir à la fois une ville-musée et une cité-dortoir.

« La Délégation à l'aménagement du territoire a tout fait

pour nous mettre des bâtons dans les roues. Elle disait aux industriels : installez-vous plus loin de Paris et l'on ne vous ménagera pas notre aide. Malgré ces coups bas, nous avons réussi à remplir nos zones d'activités », affirme-t-on. On ne peut contrarier la géographie : l'Eure-et-Loir est à une heure de train ou de voiture de la capitale. La décentralisation a joué à plein. En quelque quinze ans, ce département a inscrit à son tableau d'honneur dix-neuf mille quatre cents emplois nouveaux. Le tiers des entreprises qui ont pris racine dans la région Centre ont choisi de se fixer en Eure-et-Loir.

L'air de Paris

Chartres a réussi quelque « gros coup » : en 1968, la Radiotechnique, qui emploie environ mille personnes ; en 1964, I.T.T.-Océanic, qui occupe environ mille quatre cents salariés. Libérée des travaux des champs par la mécanisation, toute une main-d'œuvre agricole a pu s'embaucher sans mal à l'usine. Aucune qualification requise, quelques jours seulement pour se mettre dans le bain.

« Jusqu'à l'été dernier, avant le refroidissement de l'économie, le marché de l'emploi était très tendu ! Nous manquions de main-d'œuvre sur place », précise M. Jean Laillet, président de la chambre de commerce. Aujourd'hui, mille cinq cent seize chômeurs totaux secourent : trois fois plus d'ordinaire. Comme partout ailleurs, l'inquiétude.

« A Chartres, on forme trois cents bacheliers par an. La plupart disparaissent dans la nature, car il n'y a pas ici de

débouchés pour eux », note M. Georges Lemoine, conseiller général socialiste. Les responsables locaux souhaiteraient créer un environnement intellectuel propice au développement d'activités « nobles ». Ils parlent, depuis des années, d'un institut universitaire de technologie (I.U.T.). Ils pensent déjà à un centre d'enseignement supérieur. Paris fera la sourde oreille aussi longtemps qu'Orléans et Tours n'auront pas été convenablement servis.

Paris et sa banlieue « aspirent » chaque jour deux mille Chartresiens en quête d'emplois, qui continuent de résider au chevet de la cathédrale. A vivre ainsi à l'ombre de la capitale, on perd un peu de sa personnalité, on n'est plus vraiment libre de ses mouvements. Le revers de la médaille.

A sauve qui peut

Les Beaucerons perçoivent les rumeurs de la grande ville. Cela ne leur dit rien qui vaille. « En fin de semaine, nous voyons passer les Parisiens, qui se sauvent ; ils ne doivent pas se plaindre à Paris », constate M. Marcel Gaujard, maire modéré de Chartres. Un autre art de vivre sur les bords de l'Eure ? « Nos écoles ne sont pas secouées par la propagande ; nos jardins sont si beaux que les jeunes mariés vont s'y faire photographier... »

L'Eure-et-Loir, qui cherche à garder ses distances vis-à-vis de la capitale, se plaint d'être « lâché » par les autres départements de la région Centre. « Qu'avons-nous de commun avec Tours et Orléans ? Ils nous prennent à témoin de leurs disputes. Sur quelle solidarité compter ? », dit-on à Chartres. Vue de Bourges ou de Châteauneuf, la richesse de la Beauce impressionne. On imagine qu'elle puisse, sans appui extérieur, tenir tête à Paris.

Au sein de l'agglomération chartreuse, c'est la désunion. Dissensions politiques et querelles de personnes. Un puzzle de sociétés d'économie mixte et de syndicats intercommunaux. Chartres refuse le district urbain ou la communauté urbaine : « Nous pourrions les deux tiers des ressources : ils auraient notre argent et nos muscles, et ils nous commanderait », remarque M. Gaujard. Faute d'entente, chacun fait de la surenchère à l'urbanisation.

Jadis, les vagues blondes de la Beauce venaient mourir au chevet de la cathédrale. Aujourd'hui, centres commerciaux, halls d'exposition, magasins généraux, tours H.L.M., brisent cette harmonie entre la terre et la pierre. Qu'en sera-t-il demain si les soixante-quinze mille habitants de l'agglomération chartreuse deviennent cent cinquante mille, selon le vœu des élus ?

Maintenir Chartres en l'état ? La jalousie grandit ? Paris est si proche que ces questions paraissent inutiles.

JACQUES DE BARRIN.

Demain le vitrail

EN 1974, l'établissement public de la région Centre a décidé d'offrir la totalité des crédits qu'il affecte à l'investissement dans le secteur culturel à l'aménagement du futur Centre international du vitrail de Chartres. Les travaux ont été lancés le 5 octobre 1974.

Ce centre prendra place dans un ensemble immobilier du troisième siècle, le cellier de Loëns, dont la restauration a commencé et qui, autrefois, servait de grange d'archives au chapitre, et également de prétoire. Le cellier de Loëns comprend une grande salle basse au crypte de trois nefs à voûtes ogivales, soutenues par douze piliers. Jusqu'à une date récente, on y entassait les vestiges provenant de diverses restaurations. Au rez-de-chaussée subsiste une construction en pans de bois dont l'assemblage remarquable a résisté aux siècles.

Au-delà de la restauration de ce « chef-d'œuvre en péril », l'ambition des promoteurs du projet est de redonner vie et d'animer cet ensemble qui, une fois achevé, couvrira au total 2 500 mètres carrés de plancher. Ils ont un triple objectif :

— La connaissance de l'art du vitrail sera assurée par la présentation des techniques de fabrication. Des artisans et

maîtres verriers feront des démonstrations des outils, des colorants, des différents types de verre et des annexes vitrifiables, du soufflage.

— L'histoire du vitrail sera expliquée à l'aide de cartes reproductibles ou photos des différents ensembles de vitraux et des écoles recensées en Europe. L'accent sera mis, bien évidemment, sur la période essentiellement douzième et treizième siècles où l'art du vitrail s'est déployé en France et à l'étranger. Des expositions temporaires ou permanentes de vitraux actuellement emmagasinés hors de la vue du public (notamment ceux du dépôt de Champs) compléteront la présentation.

Un foyer culturel sera organisé dans la crypte qui pourra être aménagée en salle de conférences, de concerts ou de projections.

Projetée depuis de longues années, cette opération est exemplaire à double titre : elle illustre le souci qu'a la région de développer dans le domaine culturel des investissements de qualité ; elle montre l'utilité de l'intervention régionale et son rôle d'incitation et d'entraînement. Ce projet, prêt de longue date, n'a pu être lancé qu'avec l'apport des 750 000 F qui étaient nécessaires pour faire son financement.

VERNOUILLET... (Eure-et-Loir)

La Municipalité a résolu le problème de la pollution atmosphérique et de l'économie d'énergie en adoptant l'ELECTRICITÉ ENERGIE DE L'AVENIR.

REALISATION EN SERVICE : PISCINE COUVERTE
prototype réalisé par la Sté BAFFREY HENNEBIQUE PARIS et la Sté PERROT 28110 LUCE en ce qui concerne le chauffage électrique.

PROJETS

- Nouvelle Mairie
- Collège Enseignement Secondaire

Architecte : M. CAUDRON DREUX
Assistance technique : ELECTRICITÉ DE FRANCE à CHARTRES

VILLE ANTIPOLLUTION

AVEC UNE PRODUCTION DE
5 MILLIARDS

DE PIÈCES DÉCOUPÉES PAR AN



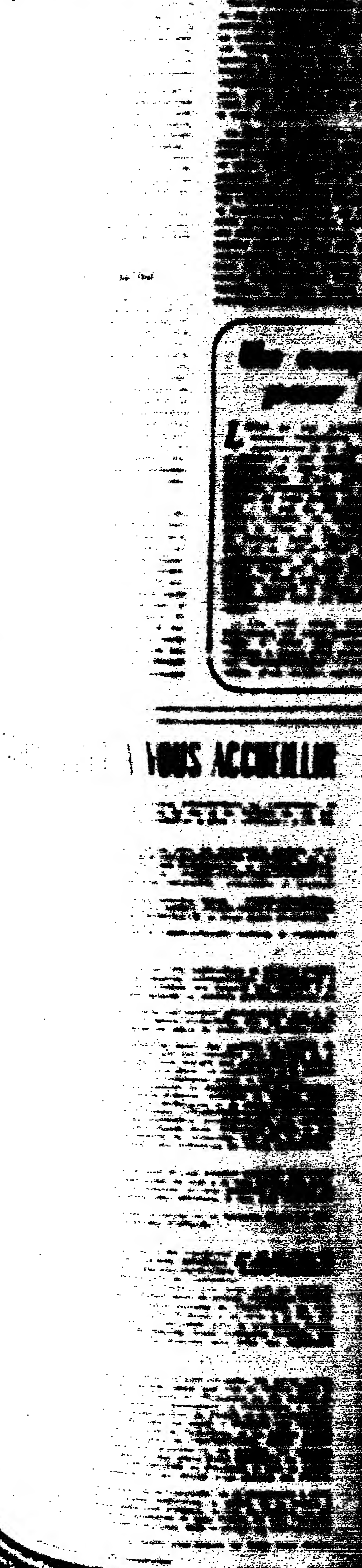
EST LE 1^{er} PRODUCTEUR EUROPÉEN

- QUALITÉ
- SECURITÉ
- FIABILITÉ

TROIS IMPÉRATIFS POUR TOUT ASSEMBLAGE VISSÉ
FAITES APPEL A NOTRE EXPÉRIENCE POUR LES RÉALISER

NOMEX S.A. CEDEX 11/ 92081 PARIS LA DEFENSE

DREUX : une ville dans la marche



JOUVENEL et CORDIER:
CONTROLE ET TRANSMISSION AUTOMATIQUES DES FLUIDES

C'est en 1927 que fut créée la Société JOUVENEL & CORDIER. Aujourd'hui, sous la marque JOUCOMATIC INTERNATIONAL, est fabriqué et vendu l'ensemble des produits utilisés dans le contrôle et la transmission automatique des fluides.

A l'expansion permanente de JOUVENEL & CORDIER fut liée inévitablement l'évolution des moyens de production. Le parc machine s'est transformé parallèlement et bientôt s'ajoutaient aux machines conventionnelles des machines spéciales rendues nécessaires par l'importance des fabrications en série.

UNE GAMME COMPLÈTE DE MATÉRIELS

- Les produits fabriqués se répartissent en quatre divisions:
- Robinetterie Télécommandée: les électrovannes et vannes motorisées équipent les installations les plus diverses: chimie, pétrochimie, marine, centrale thermique, irrigation, etc.;

UN IMPORTANT RÉSEAU DE VENTE

Le réseau de vente JOUVENEL & CORDIER comprend pour le territoire métropolitain cinq bureaux régionaux à Paris, Marseille, Lyon, Lille et Clermont-Ferrand, dix agences, un important réseau de distributeurs, à l'étranger, six filiales: en Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Japon, Grande-Bretagne, neuf agences, ainsi qu'un réseau de correspondants internationaux.

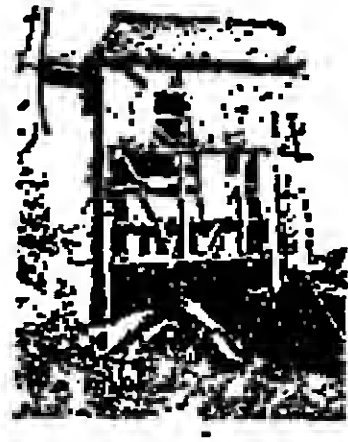
PEGUY, BIEN SUR... ET PROUST
BALADES AUTOUR D'UN CLOCHER

PERSONNE n'échappe à Chartres et à sa limonade. Un exemple: Berlin. Est-ce vraiment un hasard? Couché par la robustesse des coups de grâce des E-20, le centre de Berlin s'éclatait dissous dans la poussière et l'irréalité des grands cataclysmes.

confortant? Le bleu, comme la rédemption. Personne n'échappe à Chartres. Pas même le département. Et il est vrai que sans ces flechets posés presque en son centre l'Eure-et-Loir n'aurait singulièrement d'identité.

réserve aux voyageurs érudits. Erudits nous ne l'étions pas suffisamment pour trouver aussi facilement le chemin du Pré-Catalan, ni même celui qui mène à la maison de la tante, demeure sur la façade de laquelle la province bourgeoise s'est imprimée de façon indélébile.

Il y a quelques années s'était tenue une exposition, dans les salles du château qui retracait la brève rencontre entre Dunois et Jeanne d'Arc. Le beau Dunois, l'orgueilleux seigneur, qui met ses armes au service de la pucelle et trucidé l'Anglais.



La maison de la tante

S'abstenir de s'exalter une fois encore devant, dedans, sur les abords de la fameuse cathédrale serait une faute qui prèluderait bien mal au voyage. Quelque chose d'absolument nouveau se passe dans les prédictions confuses des dévins de nos décennies à venir.

que si le clocher jouait du piano « il ne jouerait pas sec ». L'instant allait être à l'émotion tout des fameux vitraux de Gilbert le Mauvais: un « oui » deux fois murmuré avec l'accent du terroir.

Les lits de campagne du Corse insomniaque se rencontrent aux quatre coins de l'Europe, et quoi de plus normal pour un grand capitaine qui ne perdait pas de temps en songes? La chambre de Marcel — on imagine les pèlerinages ici organisés pour les évêques rassemblés à une chambre, et son lit à un lit.

Mais surtout l'intérêt se portera sur la Sainte-Chapelle, où sont regroupés un quinzième de statues de pierre polychromes du XV^e siècle dont la très surprenante Marie l'Égyptienne. Remarquable château et remarquable travail des Monuments historiques, soucieux de remettre en forme l'intérieur de l'édifice qui, au XVIII^e siècle, à la suite de l'incendie du village, servit de refuge aux habitants.

Châteaudun était une étape, mais il est bien d'autres haltes entre Chartres et la ville où Dunois laissa sa marque. On se plaint à juste titre dans la région de l'atrait sans nuance, parce que presque exclusif, qu'exerce Chartres sur les voyageurs. Comme « nourris » par la cathédrale dédiée à la Vierge, voilà les visiteurs qui prennent la poudre d'escampette et s'échappent des frontières du département. Dommage.

« Dans un pays sans ezèts, note un personnage politique de l'endroit, les hommes ont affirmé une mentalité positive faite de prudence souvent allée à un sens du concret, du possible. Cette « discrétion » est elle à l'origine de la trop timide promotion de l'Eure-et-Loir? Ou bien les châteaux de la Loire sont-ils considérés comme des attractions avec lesquelles on ne peut pas lutter? »

Toujours est-il que de Bonneval au château de Fraze, d'Aluys à Authon-du-Perche, de La Loupe à Nogent-le-Rotrou, bien des promenades sont possibles et agréables de courts séjours. N'oublions pas Deux et le Thimerais, n'oublions pas le château d'Anet et les souvenirs de Diane de Poitiers. Un ravissement.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

UN CARNET D'ADRESSES

- PREFECTURE D'EURE-ET-LOIR, place Jean-Moulin à Chartres. Tél. : 21-32-39.
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE, place de la République à Chartres. Tél. : 21-15-67.
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT, place de la République à Chartres. Tél. : 21-34-34.
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI, place de la République à Chartres. Tél. : 21-57-76.
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU COMMERCE INTERIEUR ET DES PRIX, place de la République à Chartres. Tél. : 21-15-67.
CENTRE DE DISTRIBUTION E.P.F.-G.D.P., 43, rue du Docteur-Maunoury à Chartres. Tél. : 21-05-69.
CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARTRES ET D'EURE-ET-LOIR, 1, rue de l'Étrait-Deprés à Chartres. Tél. : 21-02-32.
CHAMBRE DE METIERS D'EURE-ET-LOIR, 12, rue Noël-Parfait à Chartres. Tél. : 21-12-18.
CHAMBRE D'AGRICULTURE D'EURE-ET-LOIR, avenue Marcel-Proust à Chartres. Tél. : 21-52-09.
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION ÉCONOMIQUE D'EURE-ET-LOIR, 18, boulevard Charles à Chartres. Tél. : 21-32-81.
UNION TOURISTIQUE D'EURE-ET-LOIR, 7, Cloître-Notre-Dame à Chartres. Tél. : 21-37-32.
AGENCE NATIONALE POUR L'EM- PLOI, 18, rue de la Casanova à Chartres. Tél. : 21-33-28.

CHEFS D'ENTREPRISE

Savez-vous pourquoi les pouvoirs publics ne vous accorderont aucune subvention ni aucun avantage fiscal si vous vous installez en Eure-et-Loir?

PARCE QU'ILS SAVENT BIEN QUE VOUS Y TROUVEREZ CE QUE VOUS RECHERCHEZ:

- De l'espace (ciel pur et chlorophylle inclus);
- Une ambiance détendue (vous ne courrez plus, mais vous irez quand même beaucoup plus vite);
- Des communications faciles avec PARIS (PARIS-CHARTRES par fer: 20 trains par jour dans chaque sens et 55 minutes de trajet; PARIS-DREUX: 16 trains et 55 minutes; PARIS-CHATEAUDUN et PARIS-NOGENT-LE-ROTRON par fer en 1 h. 40; PARIS-CHARTRES par autoroute en 45 minutes);
- Des terrains industriels aménagés, découpés selon vos besoins (5 à 30 F le mètre carré. Oui, vous avez bien lu!);
- Un environnement industriel et commercial étoffé et de qualité (fournitures industrielles, location de matériels, ateliers d'outillage, de traitement de surfaces et de sous-traitance diverse, entreprises d'emballage et de transport, bureaux de douane) avec quand même la campagne toujours à portée immédiate;
- Une main-d'œuvre consciencieuse et fidèle.

PARCE QU'EN VOUS INSTALLANT EN EURE-ET-LOIR VOUS MISEZ... ET VOUS GAGNEZ DÉJÀ SUR TOUS LES TABLEAUX, comme Font fait avant vous Philips-Radiotechnique, Régie Renault, Ferodo, ITT Océanic, Hutchinson-Paulstra, Alcan-Aluminium, John Deere, Floquet-Monopole, Bernard-Moteurs et plus de mille autres entreprises.

Non, les pouvoirs publics ne vous aideront pas financièrement à vous transplanter en Eure-et-Loir, mais, tout compte fait, vous devinez bien que votre intérêt est de vous installer quand même.

Renseignements et documentation:

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION ÉCONOMIQUE D'EURE-ET-LOIR, 18, boulevard Charles, à CHARTRES - Téléph. : (37) 21-39-99, Poste 145

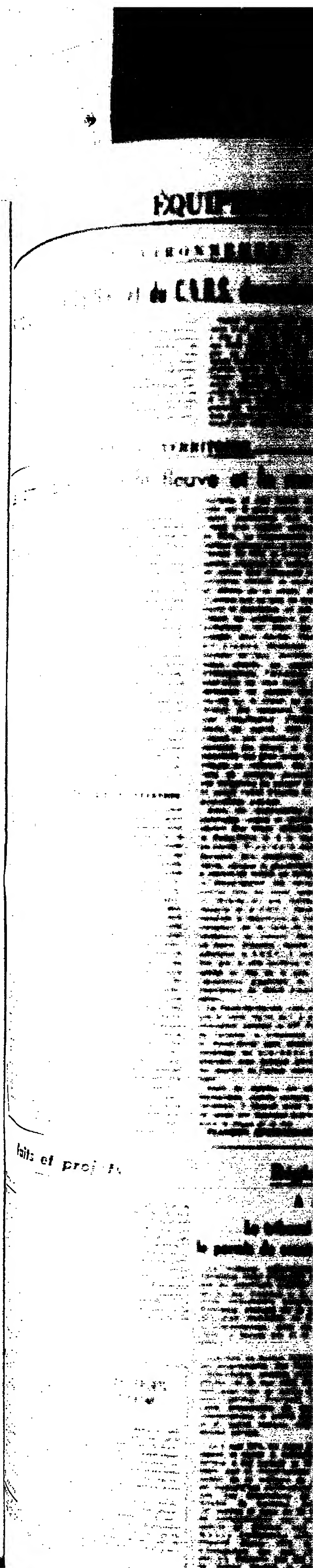
L'expansion en Eure & Loir?

Nos 60 responsables d'agences y participent chaque jour. Ils vous font bénéficier des avantages de la mutualité par des services adaptés aux besoins de chacun.

FÉDÉRATION RÉGIONALE 14, rue de la Madeleine 28200 - CHATEAUDUN

crédit mutuel la banque des situations concrètes

SYNDICAT DE PROMOTION DES BLÉS DE FORCE ET DE QUALITÉ. BEAUCE-GATINAIS. LABEL ROUGE. 5, rue aux Ormes - 28000 CHARTRES - (37) 21.57.34



ET PROUST UR D'UN CLOCHER

Un projet de loi... L'Union C.F.D.T. des agents de l'Electricité et du Gaz de France de la région parisienne (dix-sept syndicats groupés), a adopté, jeudi 20 mars, une motion qui rejette le programme nucléaire proposé par les pouvoirs publics.

Ce projet, dit la motion, entraîne une concentration des moyens... des décisions, qui conduisent à l'appropriation du pouvoir... L'Union C.F.D.T. des agents de l'Electricité et du Gaz de France de la région parisienne (dix-sept syndicats groupés), a adopté, jeudi 20 mars, une motion qui rejette le programme nucléaire proposé par les pouvoirs publics.

Expansion... Nos 60 responsables... vous font bénéficier des avantages de la mutualité par des services adaptés aux besoins de chacun.

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Des syndicalistes de l'E.D.F. et du C.N.R.S. demandent un moratoire nucléaire

L'union C.F.D.T. des agents de l'Electricité et du Gaz de France de la région parisienne (dix-sept syndicats groupés), a adopté, jeudi 20 mars, une motion qui rejette le programme nucléaire proposé par les pouvoirs publics.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Normandie entre le fleuve et la mer

Paris et le désert français. La formule, inventée dans les années 50, a fait fortune. Elle a gagné la province et aujourd'hui on voit des régions contester la prééminence de leur capitale.

En Bretagne, plusieurs élus voudraient, pour contrebalancer le poids de Rennes, installer le chef-lieu dans l'Argoat intérieur et déshérité. En Provence-Côte d'Azur, la boudoir de Nice à l'égard des institutions régionales d'explique par une certaine tendance du Marseille-Fos à monopoliser les crédits.

Faits et projets

- Transports**
 - NEMOURS ET LES POIDS LOURDS.** — Le conseil municipal de Nemours, en Seine-et-Marne, a adopté, le vendredi 21 mars, à l'unanimité, une délibération protestant contre une décision du ministre de l'Intérieur de faire surseoir jusqu'au 7 avril prochain à l'application d'un arrêté municipal du 24 février 1975 interdisant la circulation des poids lourds à travers Nemours.
 - DES MERCURES POUR AIR FRANCE.** — M. Jean-Pierre Fondade, ministre de l'économie et des finances, vient de préciser qu'une quarantaine de Mercure 100 pourraient être construits, notamment à l'intention d'Air France, qui cherche à remplacer ses Caravelles. Le gouvernement, en le sachant favorable à cette solution française, a alors que la compagnie nationale souhaitait acheter des Boeing 737 (15 Monde du 27 février).
- Tourisme**
 - PLUS DE PASSEPORTS POUR L'ESPAGNE.** — Les autorités espagnoles ont pris la décision de ne plus exiger des Français franchissant la frontière qu'ils présentent un passeport. Cette mesure est applicable à partir du dimanche 23 mars à heures. Désormais, une carte d'identité suffit pour passer en Espagne.
- Urbanisme**
 - PAS DE MARINAS À BEAULIEU-SUR-MER.** — Le tribunal administratif de Nice a

CARNET

Naissances

Claire, Philippe et Anne Orlans sont heureux d'annoncer la naissance de Céline. Le 19 mars 1975. 2, rue Haussmann, Courbevoie.

Mariages

Jacques et Edythe Epstein sont heureux de faire part du mariage de leur fille, avec Adama Ndiaye, à Saint-Louis (Sénégal), le 12 mars 1975. 15 bis, rue Saint-Médéric, Versailles.

Décès

André Gougenheim. — Mme André Gougenheim, M. et Mme Jacques-Henri Gougenheim et leurs enfants, M. et Mme Jean-François Levy et leurs enfants, ont le deuil de faire part du décès de l'inspecteur hydrographe général André Gougenheim.

LES PROLONGEMENTS DU CONFLIT DU « PARISIEN LIBRE »

Le quotidien La Haute-Normandie, édité à Chaumont, n'a pas paru samedi 22 mars en raison d'une grève des ouvriers. Les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. et F.E.N. du département de la Haute-Normandie ont tenu, pour leur part, à la presse un communiqué dans lequel est dénoncée l'attitude de la direction du Parisien Libre qui a boycotté les syndicats, à privilégier de travail trois cents ouvriers.

VERS UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE D'HAVAS DANS « USINE NOUVELLE » ?

Le directeur financier de l'agence Havas M. Bregou, a été nommé directeur général d'Usine Publications, société holding des publications de l'Usine nouvelle (dont le groupe Havas a acquis 45 % de actions il y a deux ans). Cette nomination entretient la rumeur d'une prise de participation majoritaire d'Havas dans l'Usine nouvelle formellement démentie par les intéressés, du moins dans un avenir proche.

PROTECTION SPÉCIALE POUR LES JOURNALISTES « EN MISSION PÉRILLEUSE »

Genève (A.F.P.). — Les journalistes en mission périlleuse à bénéficier désormais d'une protection spéciale dans le cadre des conventions de Genève, a décidé, le vendredi 21 mars, la conférence diplomatique sur le droit humanitaire, qui réunit à Genève les délégués de cent trente-huit États. Cette décision a été adoptée par consensus, sans vote, par l'une des commissions de la conférence, réunie depuis le 3 février. Elle doit encore être examinée en séance plénière, à une date indéterminée, mais est généralement admise qu'elle sera alors entérinée sans difficulté.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION du 11 heures à 18 heures. S. 12 - Bas meubles M. Pescheteau. VENTES S. 2 - Mbles, objets d'art. M. Godeau, Solonnet, Auden. S. 5 - Timb. tabl. mob M. Oger. S. 7 - Céramiques, bronzes, Extrême-Orient. M. Pescheteau. S. 8 - Stamps, XIXe et XXe s. S.C.P. Louvain, Poulain. VENTE HOTEL GEORGE-V Vtes à 18 h et 21 h. (Espe 11 à 17 h.) M. M. M. Ars Kadu. Mme Kévorjian. M. BOISGARD

Région parisienne

A Louveciennes

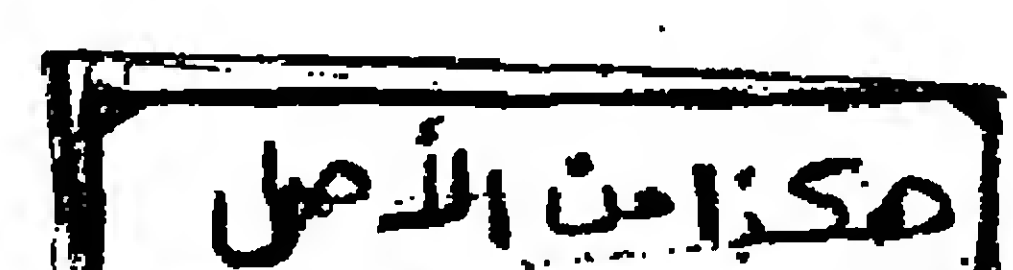
Le tribunal administratif annule le permis de construire d'un immeuble terminé

Le tribunal administratif de Versailles vient d'annuler le permis de construire accordé par le préfet des Yvelines à la société civile immobilière Louveciennes-Princesse, chargée de la promotion d'un immeuble de bureaux à Louveciennes, dans les Yvelines (le Monde des 11 et 25 février).

Urbanisme

Plus de passeports pour l'Espagne

Les autorités espagnoles ont pris la décision de ne plus exiger des Français franchissant la frontière qu'ils présentent un passeport. Cette mesure est applicable à partir du dimanche 23 mars à heures.



LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES SYNDICATS DE RENAULT QUALIFIENT L'ACTION JUDICIAIRE DE « DIVERSION »

(Suite de la première page.)

Dans d'autres usines, ajoute la Régie, il y a, au contraire, un engagement « pour certaines pièces, autre motif, selon elle, d'interruption du travail.

Le président de M. Pierre Dreyfus, P.-D.G. de la Régie, se défend également de pratiquer une sorte d'escalade dans le conflit en assignant le syndicat C.G.T. de l'usine de la Sarthe à comparaître devant le tribunal de grande instance du Mans: « En recourant de façon concertée et délibérée à un procédé illicite pour provoquer en période de crise économique, sévère, une déstabilisation dramatique du travail, déclare-t-il, le syndicat C.G.T. Renault de l'usine du Mans a commis un grave abus de droit... »

M. Krauciel, secrétaire confédéral de la C.G.T., cette « dernière trouvaille de la Régie constitue une menace extrêmement grave contre le droit de grève de tous les travailleurs ». « Il faut savoir, ajoute-t-il, que dans ce cas, la Régie se sert de toute la classe ouvrière. »

La perspective d'un procès n'apparaissant pas immédiate — la procédure prendra des semaines ou des mois — la solidarité ne s'est pas manifestée jusqu'ici de façon spectaculaire. L'issue du conflit dépend donc, plus que jamais, de l'attitude des ouvriers du Mans. Pour l'instant, il semble que leur première réaction à l'attitude de la direction soit le renforcement de la volonté de poursuivre la lutte. En demandant, le 20 mars, au préfet du Mans, de convoquer une réunion paritaire pour « examiner les possibilités d'approvisionnement des autres usines », ils voulaient obtenir l'ouverture des négociations et la levée du lock-out partiel (réduction de quatre heures des horaires quotidiens).

Les dirigeants de la Régie espèrent que lundi pourrait se renouveler le léger mouvement de reprise qui avait été enregistré le 17 mars; ce jour-là, quelque trois cents métallurgistes avaient, au Mans, travaillé normalement, avant de revenir vite au « coulage ». M. Halbeher, responsable C.G.T. du secteur automobile, a dit de diverses façons qu'il fallait examiner de nou-

velles formes d'action. Pour tout le mouvement syndical, il est certain que l'intervention de la Régie reflète celle du gouver-

nement. De l'issue du conflit dépendra l'action entreprise contre la politique d'austérité. JOANINE ROY.

Grèves perlées et responsabilité syndicale

Dans la mesure où il y a simple relâchement du travail et non arrêt complet, le Cour de cassation estime qu'on ne se trouve pas en présence d'une véritable « grève »: une jurisprudence maintenant bien établie a eu à s'y conformer. La grève perlée est donc une simple inaction tacite des contrats de travail. De tels « grévistes » ne peuvent prétendre à la protection dont le principe a été posé par la loi du 11 février 1950.

En clair, cela signifie qu'il n'y a pas de responsabilité syndicale en cas de véritable grève, mais que la responsabilité de l'arrêt de travail est simplement suspendue et doit reprendre entièrement tous ses effets.

ne fait guère de doute. Le haut-juriste a eu effet admis dans son arrêt du 5 janvier 1959 qu'un employeur était en droit de demander à un syndicat réparation de préjudices que lui avait causés une grève politique décelée par l'arrêt syndical.

Or, il n'y a pas à priori de différence de fait entre le cas d'une grève politique et le cas d'une grève perlée, toutes deux étant légitimement hors du champ de protection de la Constitution et de la loi. Si on entend, pour qu'une telle responsabilité pénalisât ses responsables, il faut que l'employeur démontre que les directives syndicales sont bien à l'origine de la grève litigieuse, et donc la cause réelle du préjudice par lui subi.

Mais une telle action ne lui permettra guère d'obtenir réparation de ce préjudice: les biens du syndicat, qui sont nécessaires à son fonctionnement, sont en effet inaliénables.

DES VERRIERS WALLONS FACE AUX MULTINATIONALES

LES REVOLTÉS DE LA DISCIPLINE

Après six semaines de grèves et l'occupation de leurs ateliers, les travailleurs de la société Glaverbel de Gilly-lez-Charleroi, filiale belge du groupe français B.S.N.-Gervais-Danone, ont atteint leur objectif: préserver leur emploi, leurs salaires et l'unité de leur entreprise. Celle-ci, une fabrique de verre à vitres dont la suppression avait été envisagée par le groupe B.S.N., sera reconstruite

en une activité de transformation du verre (Le Monde du 20 février et du 1^{er} mars). Chez Glaverbel, pour la première fois en Europe, des salariés n'avaient pas hésité à procéder à la vente « sauvage » d'un produit industriel, en l'occurrence des panneaux de verre de grandes dimensions.

De notre envoyé spécial

Charleroi. — Au pays noir, dans le sillon industriel wallon, les usines fondées par la vieille bourgeoisie libérale portent des noms de compagnies d'assurances: la Providence, le Progrès, Bonne-Espérance... A Gilly, filiale de Charleroi, la verrerie Glaverbel s'appuie sur la discipline: c'est le nom d'une petite rue monotone qui descend vers le chemin de fer.

Paysage du Nord hérissé de taris, entre les hauts fourneaux qui, la nuit venue, éclairaient le ciel de leurs gerbes d'échelles. Face aux maisons, les murs de la « fabrique de verre », comme l'on dit dans ce quartier, s'élevaient d'inscriptions et d'affiches: « Glaverbel-Gilly se bat pour tous les travailleurs », « Non à l'infantilisme », « Contrôle ouvrier ». Les trois termes d'une même revendication.

Au bas de la rue de la Discipline, quatre cheminées surplombent la verrerie, installées depuis le dix-neuvième siècle. La plus haute, ar-

gentée de molité, comme au sommet d'un accident, va bientôt s'arrêter de fumer; c'est celle du four à bassin, le « crouzet » de l'usine où le sable en fusion, fluïdifié à 1 800 degrés sous l'action de dix tonnes de mazout, se transforme en rouilleux ardent.

Il y a deux semaines, les travailleurs de Glaverbel ont accepté le contrat tripartite signé le 25 février entre la direction, le P.D.G. du groupe B.S.N.-Gervais-Danone, les représentants du gouvernement belge et les secrétaires nationaux de la Fédération générale du travail de Belgique et de la centrale des syndicats chrétiens. Cet accord, réalisé à l'issue d'une confrontation très dure entre les cinq cent quatre-vingt-neuf salariés de l'usine et une société multinationale qui emboîte ses pas, traitée mille personnes dans le monde, prévoit la fermeture du four à verre de Gilly et la reconversion de l'entreprise, sans licenciements.

Le déclin et la récession

Dans le fleur du général d'entr'ouvert, un ouvrier aux cheveux blancs enlève le casque lumineux bleu qui lui protège le visage; c'est peut-être la dernière fois qu'il accomplira ce geste rituel. « C'est tout de même dommage, dit-il simplement. Voilà un four neuf, construit depuis un an et demi en béton, et qui a coûté des sommes folles. Maintenant, on va l'abandonner. Quant à moi, je suis bien âgé pour recommencer un autre métier. » Dans quelques semaines, après une mise en congé technique, le vieux verrier devra s'en aller dans une autre usine — à Moustier-sur-Sambre, à 30 kilomètres de distance — ou bien, s'il a de la chance, se reconverter sur place avec plusieurs centaines de ses compagnons. Il lui reste une autre solution: la pré-retraite.

Mais qui oserait lui parler de pré-retraite? Gilly, c'est le bastion de la verrerie. Comme en France, cette industrie est l'une des plus anciennes de Wallonie. C'est à Gilly que l'un des premiers maîtres verriers des anciens Pays-Bas, Jean Colinet, obtint en 1685 le privilège exclusif de fabriquer des verres à vitre. La région s'y prêtait; on y trouvait le charbon et les produits chimiques nécessaires; des chantiers approuvaient le sable de Flandres par la Sambre et la Meuse. Aime! naquit cet art du verre, métier dur, difficile, dangereux, que se transmettaient de père en fils des ouvriers d'élite, tandis que leurs patrons, fournisseurs des Amériques et de la Russie, se léguèrent d'une famille à l'autre leurs secrets de fabrication.

Puis sont venues, avec la révolution industrielle, les techniques nouvelles. Longtemps, le verre à vitre s'était obtenu à partir d'un large cylindre de verre creux gonflé, comme une bulle que l'on réchauffait ensuite pour l'aplatir et le découper

au diamant. Le procédé Fourcault — du nom de l'ingénieur belge qui, en 1822, inventa l'étrépage vertical — a chassé des ateliers les prestidigitateurs souffleurs de verre. Aujourd'hui, ceux qui les ont remplacés subissent à leur tour le même sort: le verre plat, ou verre étiré, se vend de plus en plus mal au profit du verre « flotté », le float glass, procédé britannique dont les produits, plus économiques à fabriquer, ont envahi le marché européen. La récession qui affecte les industries qui emboîtent ses pas, entraîne en entraînant une réduction des besoins en verre plat.

La société Glaverbel ne pouvait rester indifférente à l'apparition du float glass, qui apportait dans le secteur du verre une véritable révolution. Dès 1972, elle avait recherché un partenaire et fusionné avec les activités verre plat de la B.S.N., regroupées dans la société Mécaniver, holding de la B.S.N. en Belgique. Le nouveau holding Glaverbel-Mécaniver rassemblait ainsi toutes les activités verre plat du groupe B.S.N. (1). Pour faire face à la concurrence, un plan de reconversion s'établait sur plusieurs années fut mis au point pour l'implantation d'unités de verre « flotté ». Deux de ces floats — les Wallons les appellent des « fours à floats » — ont été terminés en 1974 à Moustier-sur-Sambre, un autre en Allemagne fédérale, portant la capacité du groupe à quatre floats, dont deux en Belgique.

Cette stratégie industrielle intervint au moment où les coûts de production accusaient un accroissement plus rapide que celui des prix sur le marché belge, alors même que s'amorçait la récession. Avant la crise de l'énergie, la société Glaverbel-Mécaniver vendait en Belgique un cinquième de sa

production, et le reste en Europe. Cette double clientèle connaissait une expansion régulière de 6 à 8 % par an. Le recul de ce marché atteint désormais 25 % dans certains pays. De son côté, la B.S.N., fusionnant en juin 1973 avec la compagnie Gervais-Danone, était devenue le premier groupe alimentaire en France avec une progression de 12 % dans le domaine en 1974. Elle misait sur le développement et l'embellie. Invoquant les transformations technologiques et la nécessité de maintenir la compétitivité, elle ne pouvait qu'approuver le projet qui a conduit le holding Glaverbel-Mécaniver à décider, pour le 1^{er} février 1975, la fermeture de l'unité de Gilly, comme aussi celle d'une dizaine d'autres usines en Europe en moins d'un an.

Le slogan « Non aux licenciements, non au démantèlement de Glaverbel » a été le leitmotiv d'une lutte unitaire qui s'est inspirée très vite de l'exemple français de Lip. A trois reprises, depuis février 1973, l'usine a été occupée par les ouvriers. Avant cette date, une grève en verrerie était considérée comme presque impossible, car l'abandon de l'unité d'un four, signifiant la mise en sommeil de l'entreprise, le chômage pendant plusieurs mois: c'est d'ailleurs ce qui s'était passé en 1961. D'où la

Un « contrôle ouvrier socialiste »

A Paris, quand les grévistes de Glaverbel ont voulu manifester au siège de la B.S.N., on les a pris pour « des sauvages ». Mais ils ont obtenu gain de cause. Ils ont préservé ce à quoi ils tenaient le plus: avant même leurs salaires et leurs emplois, l'unité de leur entreprise et de sa force syndicale. La majeure partie du personnel pourra se reconverter à Gilly même, dans une activité de double vitrage.

« Dependait, ajoute M. Henry, un accord n'est jamais qu'un morceau de papier que l'on peut déchirer. C'est pourquoi nous voulons, comme chez Lip, aller plus loin ». D'où une action combative par laquelle des militants de toutes tendances, socialistes, chrétiens, communistes, gauchistes, reviennent en commun un « contrôle ouvrier socialiste » effectué par des délégués élus (et révoqués) par l'assemblée de tous les salariés; un contrôle qui s'exercerait non seulement sur le programme de conversion et de reclassement accepté par la direction, mais encore sur les cadences et le chronométrage, sur la production, les coûts réels, les prix de vente et les bénéfices, ce qui implique la surveillance des livres de compte.

Est-ce utopique? Le combat de Glaverbel-Gilly a débouché, en tout cas, sur une bataille économique

nécessaire d'une forme d'action adéquate. Au cours des deux derniers mois, on a pu assister successivement à une nouvelle occupation de Glaverbel par l'assemblée des ouvriers, à l'expulsion de plusieurs cadres et à la mise en vente, sous le contrôle d'un comité de grève dirigé par le responsable syndical F.G.T.B. de l'usine, M. Henry, des stocks de verre plat, fabriqué en format non standard, pour que les patrons, s'ils s'en emparaient, ne puissent les commercialiser.

M. Henry, petit homme noir, trapu, yeux bleus, est un homme qui se sent orateur d'un Charles Péguy — venu apporter le salut des travailleurs de Besançon quelques jours avant les négociations de Glaverbel — mais il en possède toute la pugnacité. « Les activités du verre plat, rappelle-t-il, avaient atteint officiellement en 1973 le chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs français. Pourquoi les patrons n'ont-ils pas prévu les conséquences de la récession qui s'amorçait? On nous raconte que la crise était totale: on a presque l'impression que nos grands hommes d'affaires voudraient qu'on les plaie: la vérité ne réside-t-elle pas plutôt dans la stratégie industrielle d'un trust qui veut rentabiliser à outrance ses conquêtes récentes, sans consentir d'investissements nouveaux? Il y a moins à gagner? C'est la logique de profit maximum, sans égard pour les milliers de travailleurs qui risquent d'en pâtir. »

régionale, soutenue par la plupart des élus locaux (particulièrement plusieurs ministres), par la presse, etc., contre « l'emprise des multinationales ». Des toutes considérables ont défilé dans les rues de Charleroi, mais également dans les environs de Liège, où un autre conflit, celui des cristalleries du Val-Saint-Lambert, n'a toujours pas trouvé de solution. Là aussi les verriers wallons vendent directement leur production, et d'autant plus facilement qu'il s'agit d'un produit fini.

A travers ces conflits, c'est l'incapacité d'employeurs privés, tribunaux d'un capitalisme multinational, à résoudre les problèmes industriels que démontrent les Wallons. Ils réclament la constitution d'un holding public régional de pointe d'occupation de verrerie, bien sûr, mais aussi et surtout d'énergie.

Bien que déçu par un compromis qui ne les satisfait qu'à moitié, les « sauvages » de Glaverbel savent qu'ils ont conquis la sympathie d'une fraction de l'opinion publique, au-delà même de la frontière. JEAN BENOIT.

(1) Ces activités du verre plat sont implantées surtout en Europe avec les sociétés Bonisou pour la France, Glaverbel pour la Belgique, Etachgus pour l'Italie, Romas pour l'Autriche, et Mass pour les Pays-Bas.

A L'ÉTRANGER

Les autorités algériennes voudraient réintégrer soixante mille travailleurs émigrés d'ici à 1977

De notre correspondant

Alger. — Les trois journées d'étude sur la réinsertion en Algérie des travailleurs émigrés, qui ont pris fin le jeudi 20 mars à Alger, ont marqué un tournant dans la politique du pays dans ce domaine. Jusqu'à une période récente, le gouvernement avait subi, bon gré mal gré, comme une fatalité le flux migratoire vers la France et d'autres pays d'Europe. En décidant, en septembre 1973, de suspendre l'émigration, le président Boumediène avait donné un coup d'arrêt aux habitudes prises pour amorcer un processus nouveau. Les journées organisées par l'ONAMO (Office national de la main-d'œuvre) illustrent la volonté du gouvernement de faire « du principe de la réinsertion une option irréversible ».

Pour la première fois, des chiffres sont avancés, et les problèmes sont posés publiquement d'une façon concrète. M. Mohamed Saïd Khodja, ministre du Travail et des Affaires Sociales, qui a ouvert ces journées, a précisé qu'elles étaient consacrées successivement aux ouvriers qualifiés et aux cadres moyens et supérieurs, puis aux ouvriers spécialisés, enfin à l'ensemble des émigrés. M. Abdelkrim Gheraieb, président de l'Amicale des Algériens en Europe, a affirmé que soixante mille travailleurs pourraient être accueillis à court terme avec leurs familles. Etant donné qu'environ 20 % d'entre eux sont accompagnés de leur femme, et qu'ils ont en moyenne trois à cinq enfants, cela représenterait au total cent à cent vingt mille personnes sur les quelques neuf cent mille Algériens qui résident en France. M. Gheraieb n'a pas précisé ce qu'il entendait par court

terme, mais d'après ce que nous avait dit M. Abdallah Khodja, secrétaire d'Etat au Plan, on peut prendre comme date indicative la fin du deuxième Plan quinquennal 1974-1977, qui prévoit la création de quatre cent cinquante mille emplois et le démarrage de nombreux projets à court terme.

Trois raisons principales sont à l'origine de la politique de réinsertion. La première est d'ordre technique et idéologique. « Nous ne pouvons pas nous désintéresser du sort de nos frères à l'étranger. C'est une question de solidarité et de dignité », nous avait dit le chef de l'Etat en 1973. La deuxième raison est une nécessité: l'Algérie a besoin de cadres et d'ouvriers qualifiés pour réaliser ses projets ambitieux du deuxième Plan. La troisième est le résultat d'une constatation: les travailleurs arabes en général, et algériens en particulier, sont les premières victimes du chômage résultant de la crise économique mondiale. Le rapatriement des émigrés est pourtant pas toujours aisé. Ainsi, un migrant algérien travaillant dans le Havre est rejoint il y a dix-huit mois Mers-El-Kébir, et sur les mille six cents travailleurs de l'usine de la région de la SONACOM à Constantine, trois cent cinquante seulement sont rentrés d'Europe. Les difficultés auxquelles se heurte la réinsertion: le logement, la réadaptation socio-culturelle, la scolarisation des enfants. Le fait est que les travailleurs qualifiés ont souvent de bons salaires, sont généralement logés correctement, ont parfois une voiture, sont plus ou moins intégrés dans le milieu français et se sont habitués à la société de consommation, même s'ils conservent la nostalgie du pays natal. Il faut donc leur fournir non seulement un appartement ou un maison, mais aussi leur faire réaliser — il les deux cent mille logements prévus? — mais leur garantir aussi un certain niveau de vie. En ce qui concerne les enfants, deux problèmes se posent: celui de l'adaptation à la langue arabe, et le fait qu'en Algérie on pratique le multi-niveau pédagogique — les enfants de six ans et de douze ans qu'en France le plein temps est assuré. Autre problème qui n'a guère été soulevé mais qui n'en est pas moins réel, celui des familles qui se sont habituées à une certaine liberté.

La décision de réinsérer les travailleurs émigrés apparaît comme d'autant plus courageuse que, dans bien des domaines, elle constitue un défi. Cela explique le travail de mobilisation qui a été entrepris. Comme l'écrit El Moudjahid: « La réinsertion ne doit pas seulement être l'œuvre d'un ministère, d'un organisme particulier ou d'initiatives individuelles d'émigrants... C'est un problème national. » PAUL BALTA.

COLLEGE DU PERSONNEL DE L'EXERCICE... SOCIETE DE COMPTABILITE DE FRANCE... MARDI 23 MARS, à 19 H. 15... DU DROIT DE LICENCIEMENT AU DROIT A L'EMPLOI

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE... MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE... SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES TEXTILES... La Société Nationale des Industries Textiles (Sonitex) procède à une consultation internationale pour la fourniture des équipements de production pour une « Couverture et Gros Fil »... Les cahiers des charges sont à retirer à: Sonitex - Division des Projets, 5, rue Abane-Ramdane, — ALGER.

CONSUMMATION LE MENU « CONSEIL » REMPLACE LE MENU « CONVENTIONNEL »... AGRICULTURE A Montpellier Les viticulteurs annulent les manifestations prévues pour lundi... AGRICULTURE A Montpellier Les viticulteurs annulent les manifestations prévues pour lundi

AGRICULTURE A Montpellier Les viticulteurs annulent les manifestations prévues pour lundi... AGRICULTURE A Montpellier Les viticulteurs annulent les manifestations prévues pour lundi

AGRICULTURE A Montpellier Les viticulteurs annulent les manifestations prévues pour lundi... AGRICULTURE A Montpellier Les viticulteurs annulent les manifestations prévues pour lundi

مكتبة الأصل

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 17 AU 21 MARS

A PETITS PAS

Pour la troisième semaine consécutive, la Bourse de Paris a monté sans manifester toutefois une certaine hésitation, qui s'est éteinte à la veille du week-end, en une franche réjouissance.

Dès lundi, des ventes bénéficiaires contrainquirent le marché à redoubler son allure et mardi, malgré les mesures de relance sectorielle annoncées la veille en fin d'après-midi par M. Fournade, l'avance des cours se ralentit encore. Mercredi, jour de liquidation générale, la pression des ventes augmenta. Mais celles-ci trouvaient aisément un contrepartie, et le cap de l'échec n'avait pas été franchi sans encombre. Au cours de cette séance, l'on enregistrait la forte hausse de Saeclor (+ 8,9%) sur l'annonce faite par la société de la majoration de 80% de son dividende global. A l'inverse, la compagnie française des pétroles (F.P.) avait décidé de passer le sien, la cotation du titre était suspendue devant l'abondance des ordres de ventes, pour reprendre le lendemain avec 10% de baisse.

Jedi, la tendance devenait très irrégulière et ce n'est qu'au prix d'importants efforts que le marché parvenait à progresser encore très légèrement. A la veille du week-end, tout en continuant à opposer une vigoureuse résistance, il fléchissait à l'approche des différents indices n'ont encore pas moins monté de 1,5%. Le secteur bancaire, l'alimentation, les grandes surfaces, le bâtiment et dans une certaine mesure, la construction électrique, la métallurgie, les services de distribution d'eau et les textiles ont été les grands gagnants de la semaine.

A Paris, comme sur la plupart des autres places financières internationales, un très net sentiment de réserve a été perceptible cette semaine, que le coup de pouce à l'économie donné par les pouvoirs publics, jugé insuffisant, n'est pas parvenu à dissiper.

Visiblement, la persistance du marasme économique et la crainte de troubles sociaux importants ont fini par entamer le moral des plus optimistes et certains commencent sérieusement à se poser des questions. Comment en serait-il autrement ? Les signes de reprise tant attendus tardent à se manifester de façon évidente. L'on s'interrogeait à moins à la Bourse, elle-même, où les négociations s'arabisaient avec le patronat ont été rompues, les professionnels évoquant la possibilité d'un arrêt de travail après Pâques.

Autre point d'interrogation : les taux d'intérêt. Leur baisse, qui a été l'un des principaux moteurs de la hausse, va-t-elle se poursuivre ? D'autres en doute (voir d'autre part). Dans ces conditions, l'on ne saurait alors trop s'attacher de la circonspection marquée par le marché, qui à la manière de M. Kissinger, avance maintenant à petits pas, à la manière de la proximité des vacances pascales n'est pas non plus de nature à favoriser les initiatives, de nombreux opérateurs ayant jugé prudent d'alléger leurs positions avant leur départ.

Sur le marché de l'or, toujours très calme, l'effacement des cours s'est poursuivi. Le lingot a encore perdu 110 F à 24.500 F le kilo en barre 185 F à 24.435 F et le napoléon à 3.20 F à 239 F.

Aux valeurs étrangères, revenus des américaines au fin de semaine. Les mines d'or s'inscrivent pour le plus part en léger gain. Recul des pétroles internationaux, des cuivres, des allemandes et des néerlandaises.

ANDRÉ DESSOT.

distribuer un dividende global de 1450 F contre 1250 F et sera porté à 100 F, du 3 juin au 3 juillet, jouissance au 1^{er} janvier 1975, une action nouvelle pour dix anciennes.

Le bénéfice net d'Unior a été de 103,7 millions contre 102,0 millions, après 1 milliard 721 millions d'amortissements et de provisions diverses. Le dividende global est porté de 945 F à 11.55 F, dont 930 F au titre de 1973.

Produits chimiques

Dans une lettre adressée aux actionnaires de Rhône-Poulenc, le président du groupe, M. B...

Mines d'or, diamants

Le président d'East Driofontata a laissé entrevoir la possibilité d'une nouvelle majoration des dividendes en 1975.

Si-Helena annonce un dividende intermédiaire de 145 centes contre 110 centes.

Consolidated Goldfields portait son capital de 27,5 à 31 millions de livres en émettant 11,4 millions d'actions nouvelles de 25 pence (11 pour 100 détenues) au prix unitaire de 185 pence.

maud Gillet, indique qu'au cours des deux premiers mois de l'année aucune amélioration n'est apparue. Le bas des commandes a pesé sur l'activité et bien davantage sur les prix, si bien qu'il faut nous attendre à une diminution de nos résultats, la reprise éventuelle de la demande ne pouvant avoir d'effet sur les activités du groupe qu'à partir de l'automne. Cependant, comme en 1974, 2 milliards de francs seront consacrés à des investissements. Tous les efforts porteront sur le maintien des activités. Mais de nouvelles mesures de réduction temporaire du travail ne sont pas exclues si la demande reste faible.

Le bénéfice de Hoechst A.G. pour 1974 s'élève à 363 millions de deutschemarks. Par rapport à l'exercice précédent, la progression est de 19%. Les résultats mondiaux du groupe, non encore publiés, auraient augmenté dans des proportions identiques. Ils auraient atteint 520 millions de deutschemarks en 1973. Les actionnaires encaissent un dividende inchangé de 8,50 DM.

Mines, caoutchouc, outre-mer

l'Asstrie des mines portera son dividende net de 130 F belges à 160 F belges.

Le R.T.Z. émet au prix de 125 pence par action (environ 10,70 F).

Indice général

21 mars Diff.

Anglo-American ... 235,10 - 4,60

Anglo-Siamois ... 119,50 - 1,70

Free State ... 179,10 + 1,10

Goldfields ... 22,20 - 0,20

Harmony ... 48,50 + 0,20

President Brand (1) ... 170 - 3

Standard ... 157 - 5

Union Corporation ... 35,50 + 0,30

West Driofontata ... 278 + 8

Western Holdings ... 227 + 8

De Beers ... 14,50 - 0,95

(1) Compte tenu du droit de 0,50 F.

soit 21,1 millions de livres. Le dividende intermédiaire est porté à 2,3975 pence (+ 12,5 %).

Valeurs diverses

Saint-Gobain - Pont-à-Mousson a obtenu un bénéfice net de 265,8 millions de francs contre 250,8 millions de francs. Le dividende global sera de 18,50 F, y

21 mars Diff.

Air Liquide ... 348 - 19,90

Elf (1) ... 522 - 13

Elf-Aquitaine ... 119,50 - 1,70

Europe n° 1 ... 310 - 7

Alcatel ... 171 - 3,80

Alcatel-Alsthom ... 128,50 - 1,50

Alcatel de Chine ... 88 + 3,90

St-Gobain-P.A.M. ... 138,50 - 4,90

(1) Compte tenu d'un droit d'attribution de 102 F.

compris 0,39 F reportés de 1974, contre 11,10 en 1973.

Canadian Pacific a obtenu en 1974 un bénéfice net de 197 millions de dollars contre 122 millions, soit 3,57 dollars par action contre 1,66.

21 mars Diff.

Instal ... 62,50 - 1,50

Parafroya ... 59,15 + 0,65

Asturie ... 286,50 - 1,50

Internation Nickel ... 98 - 1,70

R.T.Z. (1) ... 12,20 - 1,05

Tanganyika ... 72,50 - 0,18

Union minière ... 162 - 7,50

Z.C.I. ... 3,69 + 0,05

Le Nickel ... 66,20 + 4,10

Michelin ... 1025 - 21

(1) Compte tenu d'un droit de souscription de 0,06 F.

au change du jour) une action ordinaire pour huit anciennes. Les demandes seront reçues jusqu'au 3 avril.

Industries, textiles, magasins

Agache-Willot, dont les ventes consolidées sont de l'ordre de 24 milliards, vient de prendre le contrôle des Zis-Rhône-Staube et Vandermet, spécialisés principalement dans les emballages textiles et plastiques et qui ont

21 mars Diff.

Dollfus-Mieg ... 67,50 + 3,60

Sommer-Dier ... 59,50 + 0,50

Agache-Willot ... 40,60 - 1,00

Godde-Bodin ... 31,60 + 1,00

Saint-James ... 19 - 1,50

Vitex ... 55 - 2

Bail Investissem. ... 169 + 6,50

Leclercq ... 102 - 5

R.E.V. ... 102 - 5

Galerie Lafayette ... 31,78 - 3,80

Printemps ... 53,10 - 0,90

La Redoute ... 42 - 4

S.C.O.A. ... 67,50 + 1

Uniprix ... 78 + 4

réalisés en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes de 85 millions.

Schaeffer va procéder à l'émission

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

21 mars Diff.

Castillon ... 78,50 + 10,40

Les Cahiers ... 124 - 0,20

Creusot-Loire ... 167,50 - 0,30

Mittal Nord-Est ... 124,40 - 1,40

Martin ... 122 - 6,50

Métall Normandie ... 125,50 - 5,50

Poupeye ... 62,10 - 0,70

Sanitas ... 115,50 + 7,50

Ustear ... 92 - 4,80

Vieljeux ... 64,50 + 11,50

Alpi ... 181,50 - 2,30

Général de fondes ... 180 + 11,50

Polaco ... 423,40 - 3,50

Sageon ... 156 - 21

Santalac ... 115,30 + 6,50

Penhoët ... 225 - 2,50

Citroën ... 42,50 + 5,40

Perrico ... 243,50 - 5,50

été de nouveau cotées le 18 mars. Le même jour, Demos Nord-Est a repris son C.P.E. (jusqu'au 22 avril inclus, une action Marine contre une action Unior, plus une somme de 45 F). Avec un minimum de 15 F et, élement nouveau, un maximum de 30 F sur l'inflection de la C.R.E.

Le bénéfice net de Demos Nord-Est a atteint 128,21 millions contre 107,5 millions. La société

Valeurs à revenu fixe

de 12,5 millions contre 9,7 et propose un dividende de 11,80 F contre 10,25.

Le bénéfice de la Compagnie financière de Suez pour 1974 s'est élevé à 127,8 millions ; le dividende s'établira à 15 F net contre 14 F.

Chemis de fer de Paris-Océans a comptabilisé un bénéfice net de 6,3 millions et propose une augmentation du dividende de 5,50 F à 6 F net.

Bâtiment et travaux publics

Mis à part Bouygues, toujours activement traité, ce sont les titres les moins favorisés les semaines précédentes qui ont le plus progressé, notamment les

21 mars Diff.

Aucl d'entrep. ... 260 - 7

Bouygues ... 675 + 25

Chimique et rout. ... 112,50 - 1

Chemin de fer de Paris-Océans ... 92,50 + 3,30

Ent. J. Lefebvre ... 173 - 6

Général d'entrep. ... 117,50 + 11,70

Grands Travaux de France ... 34,50 + 2,50

Leclercq ... 175 - 7,50

Maisons Phéax ... 992 + 2,50

Poliet et Chausson ... 277,50 + 1,50

de la garantie de l'Etat et assorti d'un taux d'intérêt de 10,20%.

Dans le secteur privé, le Groupement pour le financement de la région de Fos et Saint-Denis Industries émettent respectivement à 11,70% et 11,50%.

Les prochaines opérations, confirmant la détente du loyer de l'argent, seront lancées par le Crédit national au taux de 10,80% pour l'important montant de 1200 millions de francs, et par le Groupement de l'industrie chimique à 11,50%.

L'emprunt à 1/2 % a légèrement progressé. Après six semaines de Bourses sur cept, le prix de remboursement de la rente s'élève à 759,14 F.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le Crédit National abaisse de 12 à 10,50% le taux de ses prêts à long terme. Les actionnaires se verront proposer l'élévation du dividende de 15,70 F à 17 F net et l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Compagnie française d'épargne et de crédit, qui a payé en décembre un acompte sur dividende de 12 F net, propose d'augmenter le montant définitif à 20 F net.

Le résultat avant impôt de la Banque de financement pour l'industrie et le commerce s'est accru de 12% pour atteindre 2,69 millions.

Crédit industriel de l'Ouest a demandé l'autorisation d'aug-

21 mars Diff.

B.S.N.-Gerv.-Dan. ... 430 + 25

Carrefour ... 2141 + 21

Cassio ... 1250 + 32

C.D.C. ... 221 - 18

Compt. Ind. ... 577 + 22

Mutual ... 453 + 22

Odia et Cay ... 198 - 15,50

S.I.L.A. ... 333 + 5

Pernod-Ricard ... 533 + 16,50

S.A.S. ... 338 + 7,50

Vieljeux ... 740 + 73

Clup Méditerranée ... 278 + 24,50

Perrier ... 117 - 2,50

Ricard, les opérations d'échange de titres effectuées depuis le 20 mars, à raison de seize actions Pernod pour quinze actions Pernod-Ricard. Depuis cette même date, les actions sont cotées sous leur nouvelle dénomination, les actions Pernod étant provisoirement maintenues à la cote du comptant pour favoriser l'échange.

Les dirigeants de Soldado S.A. ont déposé le protocole d'accord qui prévoit une prise de participation de Leclercq-Coste dans le capital de leur société ; cette décision a été prise en raison de la contestation soulevée par Coste et Foucher à l'encontre de l'opération projetée.

L'assemblée de la Générale sucrière (Sucrieries et raffineries Sol, Bouillon, Saint-Louis) a fixé le dividende à 8 F net.

Matériel électrique, services publics

La société Bendix International Finance Corporation (B.I.F.C.), filiale à cent pour cent de la

firmes américaines Bendix Corporation, envisage de porter sa participation dans la Cie Agence de D.B.A. de 67,9% à 75% et de se porter acquéreur en Bourse de 91 685 actions de l'entreprise au prix unitaire de 129 F.

En application du règlement général de la Cie Agence de change, la B.I.F.C. est engagée à racheter au mieux prix toutes les quantités d'action D.B.A. qui seraient présentées à la vente, et ce sur une période de 30 jours. La cotation des actions D.B.A. a été suspendue le 21 mars. Elle reprendra le 28 du même mois.

Françaises des Téléphones Ericsson a enregistré en 1974 un chiffre d'affaires hors taxes de 690 millions contre 569 et un montant de commandes de 819 millions contre 705. Le bénéfice net s'établit à 20,5 millions contre 19,5, après une contribution exceptionnelle de 42 millions sans laquelle la progression du

amortissement fiscal minimum (68 millions contre 161 millions), le compte de profits et pertes

21 mars Diff.

Antar ... 59,50 - 1,50

Aquitaine ... 591 + 1

Baso ... 65,50 - 5,30

Compagnie des Pétroles ... 127 - 0,50

Pétroles E.F. ... 44,50 - 8,15

Piragema ... 211 + 4

Sanitas ... 135,60 + 1,50

Sogefra ... 110 + 4,50

Rxon ... 385 - 17

Wark Hydro ... 358 + 4

Petrofina ... 822 + 4

Royal Dutch ... 144,90 - 12,70

fait apparaître un résultat nul contre un bénéfice net de 27,3 millions. Aucun dividende ne sera distribué.

Métallurgie, constructions mécaniques

Hausse de 15% sur Châtillon-Commeny et la sidérurgie et de 13% sur Citroën à l'automobile. Vite repère de Saeclor, le directeur ayant annoncé un dividende global de 13 F contre 7,50 F.

La Métallurgique de Normandie, dont le bénéfice net a été de 75,3 millions contre 41,5 millions après 19,2 millions d'amortissements et provisions contre 47,5 millions, a annoncé un dividende global de 12,75 F contre 10,75 F. Ce dividende s'applique à un capital augmenté par la distribution d'une action gratuite pour neuf. Le bénéfice net de Creusot-Loire en 1974 aurait été supérieur de 20% au précédent et celui de 1975 et le dividende global serait sensiblement majoré.

Les actions Marins Firminy ont

21 mars Diff.

Castillon ... 78,50 + 10,40

Les Cahiers ... 124 - 0,20

Creusot-Loire ... 167,50 - 0,30

Mittal Nord-Est ... 124,40 - 1,40

Martin ... 122 - 6,50

Métall Normandie ... 125,50 - 5,50

Poupeye ... 62,10 - 0,70

Sanitas ... 115,50 + 7,50

Ustear ... 92 - 4,80

Vieljeux ... 64,50 + 11,50

Alpi ... 181,50 - 2,30

Général de fondes ... 180 + 11,50

Polaco ... 423,40 - 3,50

Sageon ... 156 - 21

Santalac ... 115,30 + 6,50

Penhoët ... 225 - 2,50

Citroën ... 42,50 + 5,40

Perrico ... 243,50 - 5,50

été de nouveau cotées le 18 mars. Le même jour, Demos Nord-Est a repris son C.P.E. (jusqu'au 22 avril inclus, une action Marine contre une action Unior, plus une somme de 45 F). Avec un minimum de 15 F et, élement nouveau, un maximum de 30 F sur l'inflection de la C.R.E.

Le bénéfice net de Demos Nord-Est a atteint 128,21 millions contre 107,5 millions. La société

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Fébriclément

Après avoir encore sensiblement monté en début de semaine, Wall Street a finalement cédé à la pression des ventes bénéficiaires, et l'indice des industriels a perdu 14,5 points, à 103,02.

Survenant après plusieurs jours de hausse quasi ininterrompue, cette baisse n'a causé aucune surprise. On s'attendait même, vu l'accroissement des marchés mondiaux, à une hausse de 0,5% des prix de détail en février, chute de 14% au cours du quatrième trimestre de 1974 des bénéfices bruts des entreprises, déclin des bénéfices de détail, déclin des ventes au cours de la même période - qu'elle revête une plus forte ampleur. La bonne résistance dont le marché a, en définitive, fait preuve est imputable en partie à la baisse continue du loyer de l'argent. A cet égard, on s'attendait à ce que plusieurs banques aient décidé d'abaisser leurs taux de base à 11,5% (niveau le plus bas depuis juin 1974). Ajoutons, qu'à tort ou à raison, un climat de confiance continue de régner et que tout se passe comme si les opérations d'approvisionnement à saisir la moindre occasion pour s'engager. La hausse passagère enregistrée vendredi matin, après l'annonce par B.C.A. de la mise au point d'un dispositif électronique permettant d'effectuer des économies sur la consommation d'essence des véhicules automobiles, en témoignage.

L'activité a porté sur 111,80 millions de titres contre 120,03 millions.

Indice Dow Jones du 21 mars : transports, 162,88 (contre 158,13) ; services publics, 79,97 (contre 79,97).

Cours Cours

14 mars 21 mars

Alcoa ... 38 7/8 38 3/8

A.T.E. ... 51 1/2 48 7/8

Boeing ... 20 1/2 21 1/8

Chrysler ... 122 5/8 122 1/8

Gen. Elec. ... 33 3/4 33 1/4

Eastman Kodak ... 92 1/8 92 1/4

Exxon ... 61 1/2 61 1/4

Ford ... 36 3/4 37 1/4

General Electric ... 48 3/8 48 1/2

General Foods ... 21 1/2 21 1/8

General Motors ... 44 1/8 43

Goodyear ... 17 1/8 16 7/8

Texaco ... 27 1/2 27 1/4

I.T.T. ... 21 1/2 21 1/4

Kennecott ... 34 1/2 33 1/4

Mobil Oil ... 41 1/2 41 1/8

Philips ... 35 1/2 35

Schlumberger ... 142 104 3/8

Texas ... 27 1/2 27 1/4

U.S. Steel ... 21 3/4 20

Union Carbide ... 33 3/8 33

U.S. Steel ... 35 31 3/8

Westinghouse ... 24 1/2 24

Xerox Corp. ... 78 7/8 78 1/4

LONDRES

Forté baisse

La tendance s'est brutalement renversée cette semaine sur le marché londonien, et les cours ont baissé de 11,5% en moyenne. Les incertitudes économiques, la crainte de nouveaux troubles sociaux, les conditions peu favorables d'indemnisation offertes aux porteurs d'actions des compagnies aéronautiques et des chantiers navals en passe d'être nationalisés, enfin la multiplication des émissions d'actions, expliquent pour l'essentiel ce revirement. Seuls, les fonds d'Etat, favorisés par la baisse des taux d'intérêt, ont été en mesure de maintenir leur haut niveau depuis novembre 1974.

Indice Financial Times du 21 mars : industrielles, 274 (contre 309,5) ; mines et or, 463,3 (contre 411,8) ; fonds d'Etat, 423 (contre 423,0).

Cours Cours

14 mars 21 mars

Bovater ... 118 140

Elf Petroleum ... 375 348

Imperial ... 102 102

Coventry ... 104 98

De Beers ... 878 824

Free State Goldfields ... 29 3/4 29 1/4

Gen. Elec. Stores ... 182 167

Imp. Chemical ... 227 216

Shell ... 345 329

Victrex ... 122 116

War Loan ... 25 1/2 25 3/4

ALLEMAGNE

Repli

Décevant par les résultats contradictoires des entreprises en 1974, les marchés allemands ont baissé de 2% en moyenne cette semaine. Les affaires, toutefois, sont restées très calmes.

Indice de la Commerzbank du 21 mars : 674,2 contre 694,8.

Cours Cours

14 mars 21 mars

A.S.G. ... 67 78,50

B.S.F. ... 149,30 146,50

Bayer ... 128,10 125

Commerzbank ... 200,50 198,30

Hoechst ... 138,70 139,40

Manneberg ... 224,20 221,50

Siemens ... 244,50 240,50

Volkswagen ... 111 107

(*) Ex-dividende.

TOKYO

Recul en fin de semaine

Cours Cours

14 mars 20 mars

Fuji Bank ... 350 365

Honda Motor ... 630 620

Mitsubishi Elect. ... 474 478

Mitsubishi Heavy ... 141 140

Sony Corp. ... 2 7/8 2 7/8

Toyota Motor ... 500 490

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 à 26 décembre 1972

14 mars 21 mars

Indice général ... 77,5 79,9

Assurances ... 118,5 117,4

Banq. et sociétés financ. ... 71,4 72,2

Sociétés financières ... 84,9 85,7

Sociétés investiss. ... 80,8 82,8

Agriculture ... 83,9 83,5

Aliment. brasseries, distill. ... 83,9 86,2

Armes, cycles et auto. ... 85,3 85,7

Bilans, instrum. compt., I.P. ... 80,3 82,9

Carrières, mines, charbon ... 75,3 78,4

Chemins de fer et canaux ... 79,5 79,5

Constr. méca. et élect. ... 82,2 81,2

Godde, caenn, thermal ... 101,1 102,4

Industries des métaux ... 79,5 79,5

Méca. compt. Automat. ... 80,1 82,5

Mécanisme électrique ... 82,9 82,8

Mécanisme des m. méca. ... 102,9 104,4

Nécess. diverses ... 80,3 82,5

Pétrole et carburant ... 81,3 79,5

Textiles, habillem. et cuir ... 112 113,7

Travaux publics et transp. ... 80,3 82,5

Ferries ... 79,5 79,5

Autres ... 82,7 82,8

Valeurs à rev. fixe au 10/10 ... 107,7 107,8

Valeurs à rev. fixe au 10/10 ... 107,7 107,8

Secur. ass. et ré-ass. ... 108,1 108,1

Sec. ind. publ. et rev. fin. ... 143,9 141,9

Secur. divers ... 84,9 85,7

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe au 10/10 ... 107,5 108,1

Valeurs à rev. fixe au 10/10 ... 107,5 108,1

Valeurs étrangères ... 67,8 68,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 à 23 décembre 1967

Indice général ... 72,4 72,1

Produits de base ... 54,5 52,8

Construction ... 80,5 81,2

Blanc d'équipement ... 65,9 69

Bleus de coton, draperies ... 87 88,7

Bleus de coton, une seule ... 67,2 68,5

Bleus de coton, élastique ... 91,8 94,4

Services ... 104,8 107,4

Sociétés financ. et transp. ... 84,2 84,5

Secur. de la zone franc ... 130,2 132,1

Secur. étranger à l'étr. ... 85,3 85,7

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

17 mars 18 mars 19 mars 20 mars 21 mars

Termes ... 187 178 142 139 258 866 152 597 012 121 627 055 107 185 051

Comptant ... 70 272 732 73 347 641 75 157 025 79 518 897 87 415 430

Actions ... 44 380 895 43 718 112 42 567 260 42 161 825 41 131 555

Total ... 251 831 869 256 314 419 270 321 297 243 507 277 235 732 040

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs

Franc ... 126,5 127,3 127,5 127,5 127,2

Etranger ... 129,5 129,9 129,3 129,4 122,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén. ... 78,1 78,3 78,2 78,3 78,1

FINANCIERE

Les marchés des changes

CONSOLIDATION

Les marchés des changes ont été marqués par une certaine consolidation, les fluctuations des taux de change étant devenues moins importantes. Le franc s'est maintenu à un niveau stable, ce qui a permis aux investisseurs de se tourner vers d'autres marchés financiers.

Les investisseurs ont été attirés par les perspectives de croissance de l'économie française, malgré les incertitudes liées à la situation internationale. Les actions de sociétés françaises ont connu une certaine hausse, reflétant la confiance des investisseurs dans l'avenir du pays.

COMPARAISONS DE COTES D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

Code	17 mars	21 mars	Diff.
100	100	100	0
101	100	100	0
102	100	100	0
103	100	100	0
104	100	100	0
105	100	100	0
106	100	100	0
107	100	100	0
108	100	100	0
109	100	100	0
110	100	100	0
111	100	100	0
112	100	100	0
113	100	100	0
114	100	100	0
115	100	100	0
116	100	100	0
117	100	100	0
118	100	100	0
119	100	100	0
120	100	100	0

MARCHÉ MONÉTAIRE

dessous de 9

Le marché monétaire a été caractérisé par une certaine stabilité, les taux d'intérêt restant à un niveau bas. Les investisseurs ont été attirés par les perspectives de croissance de l'économie française, malgré les incertitudes liées à la situation internationale.

Les investisseurs ont été attirés par les perspectives de croissance de l'économie française, malgré les incertitudes liées à la situation internationale. Les actions de sociétés françaises ont connu une certaine hausse, reflétant la confiance des investisseurs dans l'avenir du pays.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

le cuivre - Repli du sucre

Les matières premières ont connu une certaine baisse, le cuivre et le sucre étant les plus touchés. Les investisseurs ont été attirés par les perspectives de croissance de l'économie française, malgré les incertitudes liées à la situation internationale.

Les investisseurs ont été attirés par les perspectives de croissance de l'économie française, malgré les incertitudes liées à la situation internationale. Les actions de sociétés françaises ont connu une certaine hausse, reflétant la confiance des investisseurs dans l'avenir du pays.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

Code	17 mars	21 mars	Diff.
100	100	100	0
101	100	100	0
102	100	100	0
103	100	100	0
104	100	100	0
105	100	100	0
106	100	100	0
107	100	100	0
108	100	100	0
109	100	100	0
110	100	100	0
111	100	100	0

Le Monde

صكنا من الأصل

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. PROCHES-ORIENT** — Israël pourrait se contenter d'une déclaration secrète de non-belligérance.
- 2. AMÉRIQUES** — PEROU : après la fermeture de Cortés, toute la presse se maintient au service du régime.
- CHILI** : la junte aborde en mauvaises postures les négociations avec le Club de Paris.
- 3. ASIE**
- 4. LE VOYAGE DE M. CHIRAC EN U.R.S.S.**
- 4. EUROPE** — HONGRIE : le onzième congrès du parti communiste marque la fin de l'ère des managers.
- 5. POLITIQUE** — Partisans de la Fédération des réformateurs et responsables de la Gauche réformatrice demeurent sur leurs positions.
- LIBRES OPINIONS** : « Un autre rétro », par Alfred Fabre-Luce.
- 6. MÉDECINE** — Le prix d'un avortement varie entre 400 et 700 francs.
- 6. DÉFENSE** — Une lettre du général de Boissieu.
- 6-7. EDUCATION** — La fin du congrès du S.N.E.S.
- 8-9. ARTS ET SPECTACLES** — Cinq revues de cinéma demandent la création d'une cinématèque nationale.
- La quarantième anniversaire de Jazz-Hot.
- 9. SPORTS** — Une chute européenne du sport pour tous.
- 10. JUSTICE** — La condition pénitentiaire : 5 Fresnes, un samedi, 13 heures.
- Le meurtre de Mohamed Moussa : l'enquête s'oriente vers les familles de la victime.

- 23. EQUIPEMENT ET RÉGIONS** — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : la Normandie entre le fleuve et le mer.
- 24-25. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE** — CONJONCTURE : M. Ceyrac s'inquiète du plafonnement des exportations françaises.
- 26-27. LA SEMAINE FINANCIÈRE ET LA REVUE DES VALEURS**

LIRE ÉGALEMENT
 RADIO-TELEVISION (13 à 14)
 Annonces classées (25) ; Adm. d'Etat (24) ; Carnet (23) ; Journal officiel (24) ; Météorologie (24) ; Mots croisés (24).

Le numéro du Monde daté 21 mars 1975 a été tiré à 573 801 exemplaires.

Connaissez-vous ?...
 le **CHAMPAGNE OUDINOT** non ?...
 Alors... Essayez-le !
 51190 AVIZE près ÉPERNAY

A B C D E F G H

Au Portugal

Le parti socialiste juge « inacceptable » la composition du nouveau gouvernement

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — « Socialismo, si! Dictadura, não! » (Socialisme, oui ! Dictature, non !), tel est le slogan repris dix fois, cent fois, lancé de la piste, crié, clamé, qui gonfle comme une houle et résonne dans le décor étrange, baroque et maussade des arènes de Lisbonne. Ils sont plus de quinze mille entassés jusque dans la moindre loge, vibrant à chaque accent, fiévreux de prouver qu'ils peuvent rivaliser avec ceux qui, cinq jours plus tôt dans un stade proche, ont tenu à montrer « la force du P.C.P. ».

Vendredi 21 mars, le parti socialiste a donné le ton à sa campagne : « Socialisme contre dictature ». Le slogan du soir est l'axe de la bataille. Inutile de nommer l'adversaire. Il est clairement désigné dans l'esprit de tous. Il est le cible de obscures attaques, dans un discours nerveux et violent, de M. Soares, secrétaire général du parti socialiste. « Nous ne sommes pas satisfaits d'un empirisme pour tomber dans un autre ! », « Nous ne voulons pas d'un socialisme à la mode russe, théorique ou chimérique. Nous voulons un socialisme à la portugaise ! ».

« Le Portugal n'a pas de frontières avec la Russie mais avec l'Espagne et les États-Unis, avec l'Atlantique au milieu. »

La forme et la violence de son intervention rappellent la longue polémique de janvier sur l'unité syndicale. Depuis, pourtant, les rapports entre socialistes et communistes se sont améliorés. Une rencontre au sommet a réuni les dirigeants des deux formations, et après le coup d'État manqué du 11 mars, on préférait parler d'un côté comme de l'autre de « l'unité des forces démocratiques ». L'annonce de la formation d'un nouveau cabinet, voire l'hostilité réciproque, n'a en tout cas pas disparu. « C'est un fait, admet un responsable du parti socialiste, nous sommes en face d'un renforcement des positions communistes. »

Les craintes des socialistes sont renforcées par les propositions avancées pour la formation du nouveau gouvernement provisoire. La presse de Lisbonne affirme, ce samedi 22 mars, que le gouvernement est pratiquement constitué. Les ministres sont déjà ajustés, certains ministères sont déjà attribués. Mais la composition qu'elle annonce est en fait celle proposée par le général Vasco Gonçalves, premier ministre socialiste, et elle est jugée toujours « inacceptable » : elle suppose, en effet, l'éviction de M. Sálgado Zenteno, ministre de la Justice, et le maintien de la nomination d'un nouveau militaire à la coordination interne (ministère de l'Intérieur) alors que M. Soares estime que, en période électorale, l'ancien ministre, le major Costa Brás, doit rester à son poste.

Le général Vasco Gonçalves voudrait aussi nommer un mem-

bre du Mouvement démocratique portugais (proche du parti communiste) aux affaires sociales, et un communiste à l'Agriculture, qui serait ainsi chargé de l'application d'une importante réforme agraire.

Pas de compromis en vue

Malgré plusieurs réunions et entretiens directs entre le premier ministre et le secrétaire général du P.S., aucun compromis n'a encore vu le jour. La situation est donc actuellement bloquée, et les socialistes ne semblent pas disposés à céder. M. Soares a clairement marqué, au meeting de Lisbonne, que son parti « voulait participer au gouvernement, car il n'y a pas de socialisme possible sans le P.S. », mais qu'il ne le ferait pas « à n'importe quel prix ». Certains dirigeants du parti laissent même entendre qu'un refus de participer à la coalition n'est plus impossible. Ce ralliement, dont on cerne toutes les données, est quelque peu surprenant. En effet, les oppositions qui s'étaient manifestées à l'intérieur du Mouvement des forces armées et n'ont pas sans lien avec les désaccords entre partis de gauche sont aujourd'hui en passe de se résorber. Trois des quatre ministères militaires écartés du Conseil de la révolution, lors de sa création — les majors Melo Antunes et Vitor Alves, ainsi que le capitaine Costa Martins — y ont été intégrés en compagnie de l'amiral Vitor Crespo, haut-commissaire au Mozambique.

Cette « normalisation » est surtout importante pour le major Melo Antunes, qui est ouvertement soutenu par le parti socialiste et serait nommé ministre des affaires étrangères. Cela sera-t-il suffisant pour clarifier la situation et faciliter la formation du nouveau cabinet ? Rien ne permet encore de l'assurer. Pour les socialistes, c'est évident, le véritable déblocage devrait naître des élections qui, espérons-le, remettront les choses à leur place normale. Les vrais rapports de forces ». C'est le même espoir et le même but qui animent les dirigeants du parti communiste et social (C.D.S.).

Encore surpris d'avoir été épargnés par les mesures de suspension prises contre d'autres organisations, ils ont décidé, dès le nuit de vendredi à samedi, de se lancer dans le jeu électorale, bien qu'une forte tendance du parti se soit prononcée contre une telle participation. Cette dernière considère en effet que le jeu est d'ores et déjà faussé puisque « leur organisation ne manquera pas de s'être défilée dans les rues, les sous-bois ». Le C.D.S. risque toutefois d'avoir bien des difficultés à se présenter dans toutes les circonscriptions du pays. Il doit, en cinq jours, présenter quatre-vingt nouveaux candidats pour remplacer les membres du parti démocrate-chrétien, suspendus par le Conseil de la révolution.

DOMINIQUE POUCHIN et JOSÉ RESELO.

LES TARIFS DE LA R.A.T.P. AUGMENTERAIENT LE 1^{ER} JUILLET

● Ticket de métro : + 12,5 %
 ● Carte hebdomadaire : + 16 %

La « carte orange » permettant aux usagers d'utiliser un titre de transport unique, sans limitation du nombre des voyages, sur l'ensemble des moyens de transport de la région parisienne — R.A.T.P., S.N.C.F. et lignes de cars privés conventionnés — entrera en usage le 1^{er} juillet et pourra intéresser environ six cent cinquante mille personnes. Telles sont les propositions qui seront soumises, en application du conseil interministériel du 13 février dernier, le 24 mars à la commission tarifaire, et le 25 au conseil d'administration du syndicat des transports parisiens. Le document prévoit aussi pour la même date une augmentation des tarifs de la R.A.T.P. : le billet de deuxième classe, acheté en carnet, passera de 80 à 90 centimes, soit une augmentation de 12,5 % et la carte hebdomadaire passera de 5,90 F. à 6,50 F., soit 10 % d'augmentation.

« La dernière augmentation des tarifs de la R.A.T.P. date d'août 1970. Le prix du ticket de deuxième classe était alors passé de 74 à 80 centimes ; celui de la carte hebdomadaire n'avait pas été modifié. L'an dernier, on estimait que le voyageur de la R.A.T.P. ne payait environ que la moitié du prix de revient de son transport. Depuis, sa participation à « assurer beaucoup diminué et l'institution de la carte orange devrait entraîner pour la R.A.T.P. et la S.N.C.F. une perte de recettes évaluée à environ 110 millions de francs. »

En Irak

« LA GUERRE EST FINIE AU KURDISTAN », DÉCLARE LE GÉNÉRAL BARZANI.

Chonman (Irak). — « La guerre est finie », a déclaré le général Barzani, chef de la rébellion kurde dans le nord de l'Irak. « Nous sommes prêts, sans amis. Les Américains se sont révoltés n'être d'aucune aide ou de protection. Je crois que des jours sombres sont venus. » Le commandant de la seconde armée kurde, Bahdîf Sindi, a pour sa part déclaré aux journalistes, au quartier général kurde de la ville de Chonman près de la frontière iranienne : « Tous les peshmargas (combattants kurdes) vont passer en Iran. »

Le général Barzani a annoncé qu'il pourrait lui-même chercher à se réfugier aux États-Unis.

En Éthiopie

LA MONARCHIE EST ABOLIE

Addis-Abeba (A.P.P., Reuters, Tass, U.P.I.). — Le conseil militaire provisoire éthiopien a aboli la monarchie vendredi 21 mars. Le prince héritier Asfa Wossen, qui avait été invité en septembre dernier par le nouveau régime à revenir en Éthiopie pour être couronné, et qui se trouve actuellement en Suisse, « souffre d'une longue maladie », précise un communiqué du conseil militaire, « et qui ne lui permet pas d'assumer les hautes responsabilités de la direction de la nation ». Les titres nobiliaires sont également supprimés.

(Abolition de la monarchie, dans un pays où les options socialistes sont depuis quelques mois de plus en plus évidentes, ne constitue pas une surprise. Selon une légende qui repose sans doute sur un fond de vérité, la monarchie éthiopienne trouve son origine dans le royaume de Saba, fondé par un millénaire avant notre ère en Arabie méridionale, et qui aurait éteint sa domination jusqu'en Abyssinie. L'histoire de l'Éthiopie proprement dite remonte au royaume d'Asoum, créé à l'écart de l'ère chrétienne au sud de l'Érythrée. Le dernier souverain éthiopien, Haïlé Sélassié, a été destitué en septembre 1974 après quarante ans de règne. Il est depuis lors, détenu dans son palais, à Addis-Abeba.)

VAGUE DE VIOLENCE SANS PRÉCÉDENT EN ARGENTINE

Buenos-Aires (A.P.P.). — La vague de violence sans précédent qui a éclaté en Argentine, dans le nombre des victimes d'attentats politiques, depuis le début de l'année, a plus de cent. Dix personnes ont encore trouvé la mort le vendredi 21 mars, tuées par des organisations extrémistes de droite et de gauche.

On a dénombré ce jour-là six morts dans la ville de Mar del Plata, à 400 kilomètres au sud-est de la capitale.

À Tucumán, au nord-ouest de Buenos-Aires, la police a découvert les corps de deux personnes tuées de balles. Cette découverte s'ajoute à celle de corps d'une jeune femme, tuée par balles, sur une route proche de la ville, vendredi.

L'image de la femme dans les manuels scolaires

« Le mari d'Elsa n'était pas content »

Voici un extrait d'un livre de lecture pour élèves du cours élémentaire, utilisé dans un grand nombre d'écoles de France et de Navarre : « Elsa épousa un jeune homme qui l'aimait et s'en alla vivre avec lui, loin de ses bons parents. Il y avait des quantités de choses à faire dans sa maison, mais elle ne savait comment s'y prendre. Le mari d'Elsa n'était pas content parce que le dîner n'était jamais prêt à l'heure et la maison tout en désordre. Elsa pleura parce qu'elle aurait voulu voir son mari content. Un bon vieillard mit des fées dans ses doigts. Alors elle sut tout faire, pâtisserie et ménage. Le mari d'Elsa en fut si fier qu'il disait partout : « Ma grand-mère et ma mère étaient de bonnes ménagères, mais ma femme les surpasse. »

La source des préjugés

Si l'on estime, comme le fait Mme Giroud, que la modification des mentalités est le facteur le plus important dans l'évolution de la condition féminine, il est légitime de chercher à tarir la source des préjugés, à découvrir dans l'oubli les premières velléités du sexisme. Faute d'avoir pris sur la vie des familles, l'État ne pourrait-il au moins attirer l'attention des éducateurs sur la nécessité, sinon de lutter contre les préjugés, du moins de ne pas les renforcer ?

Les manuels scolaires doivent figurer aux enfants, sans en avoir l'air, une vision bien particulière du monde, souvent dépassée. L'I.N.R.D.P. a pu le vérifier à l'occasion de cette étude sur la femme comme il l'avait constaté dans une étude antérieure sur le thème de « logement » dans les manuels scolaires : personne n'y habite jamais un immeuble collectif.

La femme est épouse, servante et mère. De plus quelques années, elle est, en plus, consommatrice. Le mari rentre le soir à la maison en voiture avec sa servante. Il lit le journal avant de se mettre à table. Et ainsi de suite : on a envie de s'otuser à chaque ligne du rapport. Mais n'est-ce pas plutôt à la réalité elle-même qu'il faut s'en prendre ?

Les manuels scolaires doivent maintenir un équilibre délicat entre le rôle de fonctionnaires de l'I.N.R.D.P. : relayer l'État à des valeurs culturelles et des traditions, l'aider à évoluer dans le monde contemporain, lui laisser la part du rêve.

Les stéréotypes sur le mari qui pêche pendant que la mère tricote ou reprise les chaussettes emplissent les manuels scolaires. Mais il y a plus insai-

La Syrie et des mesures

Le texte est cité — avec beaucoup d'autres tout aussi significatifs — dans une étude de l'Institut national de la recherche et de la documentation pédagogiques (I.N.R.D.P.) portant sur l'image de la femme dans les manuels scolaires. Dès sa nomination, en juillet 1974, au poste de secrétaire d'État à la condition féminine, Mme Françoise Giroud avait suggéré à son collègue le ministre de l'éducation de recenser « les stéréotypes discutables pouvant donner de la femme et de la vie au foyer une image anachronique ou dévalorisante ». C'est le résultat de cette enquête, menée rapidement par une sociologue de l'I.N.R.D.P., qui vient d'être rendu public.

Personne ne peut empêcher un auteur de manuel scolaire d'utiliser des textes anciens, mais au moins peut-on profiter de la réforme en éliminant de M. Haby pour souligner quelques idées aux spécialistes.

Personne ne peut empêcher un auteur de manuel scolaire d'utiliser des textes anciens, mais au moins peut-on profiter de la réforme en éliminant de M. Haby pour souligner quelques idées aux spécialistes. C'est dans ce but que l'étude de l'I.N.R.D.P. sera remise aux participants des groupes de travail qui se réunissent au ministère de l'éducation pour étudier le contenu des enseignements.

On leur recommandera notamment, de chercher à préparer une société reposant sur un équilibre plus juste — entre l'homme et la femme en agissant sur les mentalités des plus jeunes. On proposera de « réduire un peu » le rôle de la femme au foyer — tant que celui-ci ne sera pas économiquement valorisé. On demandera « de diminuer le nombre des images qui sont axées sur la consommation ». On espérera que les auteurs voudront bien « représenter des femmes dans les réunions amicales ou dans les services responsabilités sociales et civiques ». Il reste à espérer que ces conseils seront suivis et, surtout, que les manuels scolaires n'aient pas trop d'influence sur ceux qui y apprenent à lire.

BRUNO FRAPPAT.

SECRET INDUSTRIEL, ARRESTATION, SUICIDE...

Un conflit sur la violation des règles de concurrence oppose la C.E.E. à la Suisse

Bruxelles (Communautés européennes). — Arrêté à Bâle le 31 décembre dernier, un employé du laboratoire pharmaceutique suisse Hoffmann-Laroche, M. Adams, sous son cautionnement le 21 mars par les autorités helvétiques. M. Adams est accusé d'avoir fourni à la Commission européenne des renseignements confidentiels sur son entreprise. Cette libération est un nouvel épisode du litige juridique-économique, doublé d'un fait divers dramatique, qui depuis plusieurs mois oppose la C.E.E. à la Suisse.

notre confrère le *Corriere della Sera*, Arturo Guastelli, révèle toute l'affaire le 15 février. La Commission est embarrassée, car M. Adams semblait sur le point d'être libéré, mais nombre de responsables bruxellois se réjouissent d'une fuite qui empêche d'éclaircir l'affaire dans l'ambiguïté.

La libération sous caution de M. Adams — il est probable que la Commission a versé la somme, — si elle permet de dédramatiser la situation, n'en règle pas pour autant toutes les questions posées par cette affaire. Hoffmann-Laroche — qui, soit dit en passant, met l'accent dans ses communications sur les origines maternelles de M. Adams — insiste sur le fait que son ancien employé et la Commission se sont mis dans leur tort en violant le secret industriel ; à son avis, n'est pas fondamentalement le point de savoir si ledit secret protégeait des pratiques contraires à des règles que Berné s'est engagé à faire respecter. Jusqu'à plus ample informé, telle est aussi l'opinion du gouvernement helvétique.

La Commission, pour sa part, trouve légitime que soient portées à sa connaissance des informations laissant pressentir une infraction sur des règles impératives de la concurrence. Elle vient d'ailleurs de réclamer la réunion rapide du comité mixte C.E.E.-Suisse qui suit l'application de l'accord conclu entre les deux parties. — Ph. L.

DE NOTRE CORRESPONDANT

Les services de M. Borschetta, commissaire européen chargé de la concurrence, qui, depuis plusieurs mois, examinaient à la loupe la politique de vente des tranquillisants du groupe suisse. Après les confidences de M. Adams, Bruxelles ouvre une enquête. Or le 31 décembre dernier, M. Adams rentrait en Suisse voir sa famille ; il y est arrêté et inculpé au titre des articles 162 et 273 du code pénal suisse sur l'espionnage industriel et la protection du secret des affaires. Peu de temps après, sa femme se suicide.

Les tractations secrètes entre la Commission et les avocats de Hoffmann-Laroche vont bon train : la Commission veut obtenir la libération de M. Adams ; les représentants de Hoffmann-Laroche, si l'on en croit les explications données maintenant à Bruxelles, font pression pour obtenir en contrepartie l'arrêt de l'enquête. Les responsables bruxellois au plus haut niveau ne trouveraient à ce propos aucun concours auprès des représentants officiels de la Confédération, qui s'orientent derrière leur législation nationale, refusent d'intervenir. S'orientait-on vers un arrangement à l'amiable conforme à ce que souhaitait Hoffmann-Laroche ?

Le correspondant bruxellois de

L'UNIVERSITÉ CORSE VA ÊTRE INSTALLÉE À CORTE

Un comité interministériel d'aménagement du territoire vient de décider que le centre universitaire prévu en Corse sera implanté à Corte et sera une université « de plein exercice ».

L'ouverture de celle-ci est en principe prévue pour la rentrée 1976. Initialement ce centre universitaire devait être implanté à Ajaccio (le Monde du 19 décembre 1973), et devait comprendre essentiellement des enseignements de premier cycle à dominante juridique, économique, administrative et sociale. Cette implantation avait été vigoureusement critiquée dans l'île : le conseil régional et le comité économique et social, en particulier s'étaient en majorité prononcés en faveur de Corte le 13 décembre 1974.

NOUVELLES BRÈVES

● M. Giscard d'Estaing a remis le vendredi 21 mars la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Mme Eunice Sargent Shriver, sœur du président Kennedy et épouse de l'ancien ambassadeur des États-Unis à Paris.

● Miss Adeline Lawson, qui participe à la fondation en 1902, à Londres, du mouvement du parti des suffragettes, est morte à Menton à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

● Une pharmacienne a été trouvée morte, ce samedi matin, dans son officine, rue du Grenier-Saint-Lazare, à Paris-3^e. Mme Simonne Querlain, soixante-deux ans, avait, selon les enquêteurs, été attaquée par des cambrioleurs, dans la soirée du 21 mars, au moment où elle allait fermer son magasin.

LA SYRIE ET DES MESURES

Le texte est cité — avec beaucoup d'autres tout aussi significatifs — dans une étude de l'Institut national de la recherche et de la documentation pédagogiques (I.N.R.D.P.) portant sur l'image de la femme dans les manuels scolaires. Dès sa nomination, en juillet 1974, au poste de secrétaire d'État à la condition féminine, Mme Françoise Giroud avait suggéré à son collègue le ministre de l'éducation de recenser « les stéréotypes discutables pouvant donner de la femme et de la vie au foyer une image anachronique ou dévalorisante ». C'est le résultat de cette enquête, menée rapidement par une sociologue de l'I.N.R.D.P., qui vient d'être rendu public.

Le correspondant bruxellois de

